

“ Le don qui, dépouillé  
de nos idées de négoce ou de commerce,  
est bien le sacrifice inutile, le pari sur l'impossible,  
et l'avenir – Le don du rien.  
La meilleure part de l'homme. ”

JEAN DUVIGNAUD  
LE DON DU RIEN

Essai et compilations de divers travaux,  
réflexions et études consacrés au don.

À cette forme de communication,  
d'expression si personnellement délicate  
et enfouie au tréfonds de notre mémoire,  
oubliée, inconnue ou que l'on méconnaît.

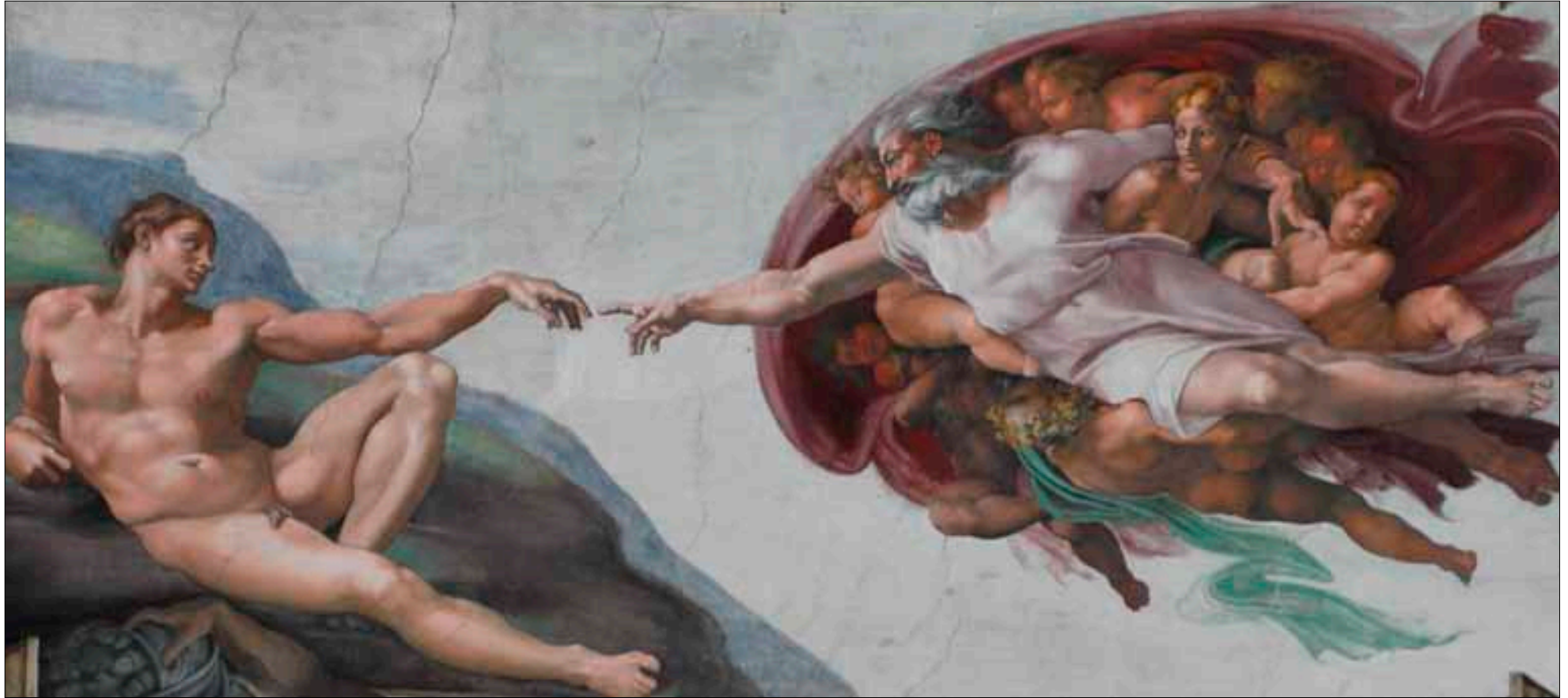
De quelques pages bleues,  
je garderai les textes  
en entier, historiques, informatifs  
ou simplement beaux,  
mais poétiquement proches de ma réalité.

Un bref don textuel  
à ceux qui me sont proches.  
Inconnus ou pas.

L'esprit léger

# DONNER RECEVOIR





A

**Image ci-dessus :**

Michelangelo di Lodovico Buonarroti Simoni (1475 – 1564). Michelangelo a peint le plafond de la Chapelle Sixtine; Chapelle dont voici la fresque la plus connue; le travail mit approximativement 4 ans à être achevé (1508 – 12).

**Image de couverture :**

Tableau "Ève et autres figures" de Antonio Allegri Da Correggio (août 1489 - 5 mars, 1534), généralement plus connu sous le nom de Corrège.

“ On se donne  
en donnant. ”  
M. MAUSS  
DON DETTE,  
IDENTITÉ.

## POURQUOI LIRE CE MÉMOIRE

- Sans retour possible

## INTRODUCTION AU DON

### Une réflexion au quotidien

- [LES DONATEURS NE FONT PLUS LA CHARITÉ](#)

### Introductions de mes remarques

- [LE CARITATIF À L'ASSAUT DU WEB](#)
- [LA PÉRIODE AXIALE](#)

## MARCEL MAUSS LA PENSÉE PREMIÈRE

### On pourrait définir le don moderne comme suit

- Qu'est ce que le don Archaïque dont on découlerait ?
- [LES DITS DU TRÈS-HAUT.](#)

### Comment expliquer la force qui porte à rendre quand on a reçu ?

### Le potlatch , La kula, Le hau

- [LA SOCIOLOGIE CRITIQUE DE PIERRE BOURDIEU](#)

## DE MAUSS À GODBOUT

### Introduction à la pensée

### Homo donator versus homo œconomicus

### L'esprit du geste

## PREMIÈRE PARTIE : LE DON DANS LA PARENTÉ

### Les trois circuits du don

- Les services
- Les cadeaux
- L'hospitalité

P. 10

P. 11

P. 13

P. 17

P. 19

P. 25-32

P. 27

P. 33

P. 37

P. 38

P. 38

P. 39

P. 43

P. 44

P. 47

P. 51

P. 54

P. 55

P. 56

P. 56

P. 57

P. 57

## 1.1 LE MARCHÉ, LA JUSTICE, LA RÉCIPROCITÉ. QUELLES NORMES POUR LE DON DANS LA PARENTÉ ?

### La parenté tient le marché à distance

- Deux thèses courantes s'opposent
- Qu'est-ce qui circule ?

### La parenté tient la justice à distance

- L'aide et les services
- Les cadeaux
- L'hospitalité

### La parenté tient la réciprocité à distance

- La transmission intergénérationnelle
- Les cadeaux de Noël
- La réciprocité limitée

P. 57

P. 57

P. 58

P. 58

P. 58

P. 60

P. 61

P. 62

P. 63

P. 63

P. 63

## 1.2.A AU FONDEMENT DU DON, LA DETTE

### De quelques principes de la circulation du don

- Capacités, besoins
- L'excès
- La liberté

P. 64

P. 64

P. 64

P. 65

## 1.2.B LES PROBLÈMES POSÉS PAR CES PRINCIPES

- La liberté : don et dû
- L'excès non contrôlé
- La domination et la réciprocité

### Une solution : la dette mutuelle positive

- La dette positive
- La dette négative
- Le don et la dette mutuelle positive

P. 65

P. 66

P. 67

P. 67

P. 68

P. 69

P. 69

P. 69

## 1.3 OBJECTIONS À LA THÈSE DE LA DETTE POSITIVE [ET LA SOLUTION TROUVÉE]

### Réciprocité généralisée et état de dette

P. 70

P. 71

## 1.4 LE DON AUX ÉTRANGERS EST-IL ENCORE IMPORTANT ?

- [L'ACTUALITÉ DU DON AUX ÉTRANGERS](#)

P. 72  
P. 73

## SECONDE PARTIE LE DON AUX ÉTRANGERS

### 2.1.A UN DON ÉTONNANT

#### Diversité du don aux étrangers

- Le don du samaritain
- Le don au mendiant
- Les groupes d'entraide
- Le bénévolat
- La philanthropie
- [DÉRIVES D'ACTION CONTRE LA FAIM](#)
- L'adoption
- Le don d'organes

P. 81  
P. 81  
P. 82  
P. 82  
P. 82  
P. 83  
P. 83  
P. 85  
P. 94  
P. 94

### 2.1.B LE DON AUX ÉTRANGERS COMME FIGURE DE L'IMPOSSIBLE

- C'est vraiment un don qui ne va pas de soi.
- [L'ALTRUISME EST-IL UNE FORME D'ÉGOÏSME ?](#)

P. 96  
P. 97

### 2.2.A DONNER AUX PROCHES, DONNER AUX ÉTRANGERS

- Les rituels
- Les motivations
- Le lien primaire comme bonne raison de donner aux inconnus

P. 107  
P. 108  
P. 108

### 2.2.A L'IRRÉDUCTIBILITÉ DU DON AUX ÉTRANGERS

- La nature différente de ce qui circule
- Une liberté menacée

P. 109  
P. 110

### L'intervention des intermédiaires

- L'exemple du don d'organes
- La logique de l'État : le consentement présumé
- [INFOS DON D'ORGANES](#)
- [DON D'ORGANES : QUESTIONS FRÉQUENTES](#)
- [PETIT LEXIQUE](#)
- La logique marchande
- Un don unilatéral et non réciproque
- [LE TRAFIC D'ORGANES](#)
- [LE TRAFIC D'ORGANES ET L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN EUROPE](#)
- [GLOBALISATION ET INÉGALITÉS ET SANTÉ](#)

P. 110  
P. 110  
P. 110  
P. 113  
P. 111  
P. 111  
P. 123  
P. 123  
P. 125  
P. 128  
P. 131

### 2.3 DES BONNES RAISONS DE NE PAS DONNER ?

#### Le don, une expérience sociale fondamentale de la communauté

- Un exemple
- Le don se donne lui-même
- C'est ce que Mauss appelait un « *fait social total* »

#### Les bonnes raisons de ne pas donner

- Les dangers du don
- Au cœur du problème, la difficulté de recevoir
- Recevoir ne va pas de soi

#### Le danger de recevoir (un organe)

- La réception par l'organisme humain
- La dette du receveur
- Recevoir : la mise en péril de l'identité
- Quelle autre demande craignent donc les receveurs ?

#### Faire face au danger (du don d'organe)

- La négation de la dette
- Comment atteint-on ce but au niveau symbolique ?
- La dette positive

#### La spécificité de la dette positive dans le don aux étrangers

- [LA MORT CÉRÉBRALE](#)

#### Le don comme expérience d'une identité non individualiste

- [QUAND LE DONATEUR PREND LE CONTRÔLE](#)

P. 138  
P. 140  
P. 140  
P. 141  
P. 141  
P. 142  
P.144  
P.144  
P. 145  
P. 145  
P. 146  
P. 147  
P. 147  
P. 149  
P. 149  
P. 150  
P. 154  
P. 155  
P. 157  
P. 161  
P. 165

## CONCLUSION LE POSTULAT DU DON

[La raison utilitaire]	P. 169
[La dimension morale]	P. 170
[Mais pourquoi, diable, donne-t-on ?]	P. 171
[La question de confiance]	P. 172
[Un renversement de perspective]	P. 174
[La réciprocité est seconde]	P. 175
[Les fantômes de don]	P. 177

## UNE CONCLUSION PLUS PERSONNELLE

[Pourquoi donc lire ce mémoire ?]	P. 179
[Savoir donner et ne pas donner]	P. 179
[Pour une « poétique » du don.]	P. 181
[L'esprit léger, donner]	P. 182
[Le don c'est un acte fulgurant]	P. 182
[Il y a tellement à dire mais le principal est là pour moi]	P. 183
[Parce qu'enfin]	P. 183

## CAMPAGNES DE PUBLICITÉ HORS TEXTE

P. 09+, P. 09, P. 09, P. 09, P. 09, P. 09, P. 09, P. 09, P. 09

• Dédicaces	P. 184
• Remerciements	P. 184
• Sources	P. 186

## L'esprit léger DONNER RECEVOIR

“ Quelles valeurs a le don ? Il s'agit de fierté, de risque, d'honneur, de générosité, de jeu, de gloire, de perte ou d'abandon, toutes attitudes qui font la beauté et la joie de la vie partagée entre individus. Ce que d'emblée, et en définitive, un être humain attend d'un autre être humain, c'est d'être reconnu inconditionnellement dans sa dignité. C'est cela – rien d'autre – dont il est question dans la relation de don.

MARCEL HÉNAFF,  
ESPRIT, 2002

## POURQUOI LIRE CE MÉMOIRE ?

Naguère j'ai été concerné de près par un don d'organe. L'occasion de ce mémoire fut pour moi l'opportunité de réfléchir aux mots du don et aux mots prononcés alors. De tenter de leur répondre mais surtout d'informer car ce sujet très vaste engendre des ramifications complexes, tant relationnelles, émotionnelles et psychologiques que philosophiques, qui peuvent être tronquées, si mal comprises, même par des professionnels. Je crois qu'il faut sans doute s'être vraiment abandonné pour comprendre le don.

La transplantation et le don d'organe en sont au XX<sup>e</sup> siècle à leurs prémisses mais fonctionnent très bien ; c'est pourtant important de mieux le comprendre. Face à la pénurie d'organes, on a de plus en plus de malades entre la vie et la mort dus à cette société moderne. L'acte de donner un organe de son vivant à un proche ou à sa mort à un inconnu, fait partie du don moderne qu'on ne comprend pas encore. Que notre cerveau n'a pas encore assimilé. La décision prise, c'est un acte très simple. Et dans une société compliquée qui perd ses repères, (où tout est commerce et économie de marché), ne trouve-t-on pas ici l'occasion d'en créer ici de nouveaux sens, parmi ce qui se fait de bien, et dont on sera fier de regarder le résultat immédiat ?

C'est un acte mature, certes incompris mais surtout personnel et sans aucun retour possible.

Ce mémoire est une réflexion simple, une aide même minime j'espère, une simple pierre, précieuse à ceux qui doivent prendre des décisions délicates après la soudaine perte d'un proche, qui ne s'est malheureusement pas prononcé sur le sujet... C'est nous demain, hier et aujourd'hui.

### Sans retour possible

Loin du don cérémoniel qui produit une alliance, une reconnaissance publique mutuellement accordée et par quoi notre lien social s'affirme en lien politique, seul le don gracieux et le don solidaire ignorent l'exigence de réciprocité. Le seul vrai don est donc un don sans retour.

Le plus simple serait de donner tout le temps après une catastrophe naturelle pour une œuvre caritative lointaine [sans risque de tomber dans une obligation ; celle de donner – rendre – recevoir]. Avec empathie mais sans contrainte. Mais la vie n'est pas toujours simple en termes de don, miroir déformé de nos relations, pures, forcées ou fortuites.

“ Le développement des greffes de donneurs vivants ne va pas suffire à faire face à la pénurie d'organes [...] On compte environ 38 000 dialysés aujourd'hui. C'est une augmentation de plus de 50 % en dix ans expliquée par la progression de plus de 50 % (modernes) pouvant conduire à l'insuffisance rénale terminale comme le diabète et l'hypertension. ”

**RÉMI SALOMON,**  
CHEF DU SERVICE DE NÉPHROLOGIE  
PÉDIATRIQUE DE  
L'HÔPITAL NECKER, PARIS

Parce que les choses que l'on fait, ou que l'on ne fait pas, ont un sens. Parce qu'alors, tout est un peu plus facile : donner pour le donateur et recevoir et accepter pour le donataire. Les enjeux sont capitaux. Comprendre tenants et aboutissants pour une prise de décision rétroactive et sauver des vies le cas échéant, c'est pour ma part très réconfortant.

Donnez-vous un avis sur le sujet, petits et grands, parlez-en une fois à vos proches, c'est primordial puisque nous sommes tous donateurs potentiels.\*

L'esprit léger  
Donnez-vous!

“ L'homme vraiment libre est  
celui qui refuse une invitation à dîner.  
Sans donner d'excuse.”

OSCAR WILDE  
(1854-1900)

\* Renseignements en pages bleues 'Don d'organes' P. 113 et sur France-adot.org.

## INTRODUCTION AU DON

Comme l'indique le titre de cette étude, il sera question, dans les pages qui suivent, du concept de don et des pratiques du don dans notre relation aux autres. Seront donc exposées des analyses de la signification du mot « *don* », jointes à des considérations sur les façons dont les gens font des dons. L'un des principes recteurs de la rédaction de cette étude est en effet de mener l'analyse conceptuelle philosophique, conjointement à une réflexion sur des données empiriques. Celles-ci émanent principalement des recherches publiées par des ethnographes, des anthropologues, des philologues et des historiens.

Premièrement, notre propos consistera en l'examen des premières pensées relatives au terme même de « *donner* ». En l'explicitation des connotations associées à ces termes. Puis, nous sauterons d'un bon dans le temps, à l'étude empirique faites par Marcel Mauss sur les peuples représentatifs d'une société qu'il nomme « *archaïques* » (sur un ton colonialiste) et du sentiment de cette base de réflexion qui s'en découle qui suscitera mille et une réflexions.

Deuxièmement, la réflexion portera sur l'extension de ces concepts : on essaiera alors de repérer, parmi un certain nombre de données tirées de l'ethnologie, de la sociologie et de l'historiographie, ou de la philosophie, ce qui est du don et ce qui n'en est pas, afin d'en tirer un sentiment plus clair.

Une prédominance textuelle traitera des balbutiements de la réflexion du don d'organes, ce don moderne aux frontières de l'inconnu, sujet ô combien vital, source de la réflexion de ce mémoire. Enfin, ce mémoire sera clairsemé d'extraits de [textes sur fonds bleus](#)\* qui me semblent fondamentaux, remarquables, majeurs ou tout simplement, d'utiles études, modernes, informatives et concrètes ou intrigantes.

\* Dont la lecture est utile mais facultative...

Nous aurons aussi des exemples des plus belles, modernes ou intrigantes campagnes de communication publiées sur cette terre, en pages hors texte, et traitant du don.

Ce travail consiste pour une bonne part en un discours sur les discours déjà tenus sur le don. Mais il se veut aussi discours sur les dons : d'une part, sur ce que « donner » veut dire, et en ce sens nous tenterons de fournir une définition du terme « don » moderne ; d'autre part sur les façons dont les gens font des dons, sur les conditions dans lesquelles les gens sont portés à donner, sur la variété des formes du don, sur les causes et les effets des dons, parfois dévastateurs ou néfastes.

Cette réflexion afin de nous aider, non pas à plus donner mais à mieux donner. Parfois même en se donnant soi-même, physiquement, mais dégagé de toute sensiblerie, dans cet acte pourtant sensible, et que de vieux réflexes dépassés nommeraient « sans attente de réciproque ». Dégagement nécessaire, clé de voûte d'un don moderne bien accompli.

À bien des égards, le texte qui suit consiste en une série de notes écrites dans les marges de quelques savants et érudits.

“ [...] Il n'y a pas encore de cadeaux anarchistes. ”  
GUILLAUME APOLLINAIRE  
LES DICTS D'AMOUR  
À LINDA LA ZÉZAYANTE, 1901.

« *Americae Tertia Pars IV* » >  
Christophe Colomb reçoit  
les présents du cacique  
Guacanagari, à Hispaniola (Haïti)  
© Photo Giraudon

\* Ils sont là toujours pour plaire.





# SANS LUI, ÇA N'EXISTERAIT PAS SANS VOUS, ÇA N'EXISTERAIT PLUS.

Les Restaurants  
du Cœur

Logo : Réalisé par  
les volontaires de  
l'association.

Photo : © Gaston  
Bergeret qui a pris  
Coluche assis sur  
ses toilettes.

Campagne 2010

*Cette campagne  
fonctionne avec les  
mots bien choisis*

*La figure de style  
employée, le  
parallélisme,  
permet de donner  
aux mots un fort  
pouvoir impactant  
pour sensibiliser  
le donneur.*

En octobre 1983, Coluche est élué de lancer un appel à toutes les bonnes volontés pour débiter des repas au plus démunis. Les Restos du Cœur étaient nés. Sans art artisan, et sa persévérance qui l'a amené à plaider cette cause devant le Parlement Européen, les Restos s'entraînaient pas. Depuis, des dizaines de milliers de bénévoles participent chaque année à ce grand élan de générosité.



qui a permis en 2008/2009 de servir près de 110 millions de repas et de faire face à une hausse sans précédent du nombre d'incarts, tout en amplifiant les actions d'insertion. Aujourd'hui,

Coluche s'est plus li mais l'élan de l'entraide citoyenne française en donnant nourriture, chaleur et réconfort est plus que jamais d'actualité. Il est de notre responsabilité de la faire vivre.

**Envoyez vos dons aux Restaurants du Cœur, 75515 Paris Cedex 15 ou [www.restosducœur.org](http://www.restosducœur.org)**



Les Restos du Cœur remercient vivement ce titre de presse de s'associer à leur action en leur offrant cet espace.

## Une réflexion au quotidien

La communication visuelle concernant le don (et plus particulièrement le don d'organes) est presque inexistante en France (bien que les français aient été les pionniers dans la réussite chirurgicale du don). Sans doute est-ce parce que ce sujet délicat est souvent enclin à des écrits compliqués et réservés à des lecteurs avisés et des spécialistes. Ce sujet ne devrait-il pas au contraire toucher la population entière afin qu'il le comprenne, se l'approprie ? (Ceci afin de prendre plus facilement les bonnes décisions, à des moments souvent délicats de leur vie.) Apprendre à bien donner et mieux recevoir ?

J'aimerais aussi que le receveur qu'on appelle donataire, se sensibilise plus à cette notion de don gratuit afin que la charge de recevoir (un greffon par exemple) ne soit plus une charge lourde chargée d'un devoir de retour, propre aux seules valeurs marchandes. Il a compris le sens, le respecte et accepte l'obole ainsi plus facilement. Un aspect des rejets serait, je crois, moins certain (voir l'aspect psychologique en pages bleues plus loin).

Ma première réflexion lorsque ma décision fut prise de donner mon rein à mon frère, plus âgé que moi de cinq ans, a été de me dire : « *Cet organe, il vivra encore cinq ans après sa mort* ». C'est con non ? Parce que, ce petit coup de pouce à la vie était plus jeune que le corps de ce receveur, j'imaginai ce don indestructible, saint, et qu'il lui donnerait des ailes, bien plus fortes que la vie elle-même... Tel l'care je me suis fourvoyé.

Tel était mon souhait : donner de l'espoir, une meilleure qualité de vie, puis d'être soulagé d'avoir fait une chose de bien dans ma vie de trentenaire. Envie renforcée par cet esprit de fraternité familiale (*nous en reparlerons dans l'analyse du traité de J. T. Godbout plus loin*).

“ Je suis responsable d'autrui  
sans attendre la réciprocité ”  
EMMANUEL LEVINAS  
ÉTHIQUE ET INFINI [P. 95]



▲ La dialyse, « c'est une période qui est une rupture dans sa vie, personnelle, professionnelle et familiale ». — PR Maryvonne Hourmant, chef de service néphrologie et d'immunologie au CHU de Nantes.

Seulement voilà, mon frère, ayant des anticorps très combattifs (HLA), a perdu le greffon (pourtant compatible à 99 %) et au bout de 10 ans seulement a fait partie des 20 % des cas où, “ça arrive” (la moyenne est de 23 ans). Cet espoir s'est écroulé, sans compter des remarques sur la qualité de mon greffon. Mais pas autant que son château à lui qui connut alors les affres de la dialyse. Pourtant, je l'ai sauvé d'une mort certaine et des griffes d'une machine modern-archaïque (photo) et durant 10 ans, tout de même, ce greffon lui a redonné droit à une vie normale.

Dix ans de liberté, équivalente à quelque 2000 dialyses à se brancher durant 4h30, et tous les deux jours, complètement « vidé, comme si vous aviez fait un marathon » à se sentir ressusciter... pour se sentir mourir à nouveau, (en 48 heures chrono) jusqu'au prochain branchement purificateur. Yoyo d'une vie en suspens.

Personnellement, à ce moment-là, j'ai fait ce que j'avais à faire. Sous la forme de ce don gracieux mais chargé de sens. De voir son teint reprendre des couleurs d'heure en heure fut mon “recevoir” et mon seul retour.

...

## LES DONATEURS NE FONT PLUS LA CHARITÉ

PAR CATHY LEITUS.

*Les dons manquent à l'appel des ONG qui mobilisent contre la famine dans la Corne de l'Afrique. [...] ce déficit de mobilisation est le signe d'une évolution des donateurs, plus informés et plus exigeants.*

## SOS Éthiopie.

SOS Éthiopie. On se souvient de cette chanson écrite par Renaud et interprétée par une trentaine de chanteurs français pour venir en aide aux victimes de la famine qui sévissait alors dans cette région d'Afrique. C'était en 1985 ! Le disque s'était vendu rapidement à plus d'un million d'exemplaires et a rapporté plus de 1,5 million d'euros reversés à Médecins sans frontières.

Depuis, les crises nutritionnelles se sont succédé, jamais endiguées. Aujourd'hui 12,4 millions de personnes sont à nouveau frappées par la famine dans la Corne de l'Afrique. La crise politique de la Somalie sans État, l'absence de politique publique globale au Kenya et en Éthiopie, conjuguées à la hausse des prix des matières premières agricoles et à la sécheresse, expliquent cette nouvelle catastrophe humanitaire.

Les associations caritatives et autres O.N.G se mobilisent... et constatent que les Français sont moins réceptifs aux appels aux dons qu'ils l'avaient été suite au tsunami ou au tremblement de terre en Haïti. Un disque et un clip sont d'ailleurs en préparation à l'initiative de Roberto Ciurleo, président de Goom Radio. La recette de cette chanson intitulée Des ricochets et interprétée par soixante artistes sera reversée à l'Unicef.

Ce déficit est confirmé par un sondage IFOP, réalisé du 9 au 11 août 2011 pour l'agence Limite, spécialisée dans la communication responsable à but non lucratif. Début août, seuls 12 % des Français déclaraient avoir déjà donné pour lutter contre la famine dans la Corne de l'Afrique, contre 37 % lors



du tsunami et 25 % pour Haïti. Ce sont les 65 ans et plus, c'est-à-dire le noyau dur des donateurs et la cible principale des campagnes de collecte, qui manquent à l'appel : respectivement 52 % et 48 % d'entre eux disent avoir donné lors du tsunami et pour Haïti contre seulement... 17 % pour la Somalie.

### Sceptiques donateurs

« Les publics habituellement les plus généreux sont ici les plus sceptiques sur l'utilité de soutenir les associations » constatent Laurent Terrisse et Frédéric Bardeau, cofondateur de Limite.

Cette résistance au don a plusieurs explications. D'abord, un contexte global marqué

par la multiplication ces deux dernières années de catastrophes, ressenti par 79 % des Français, « suscitant en retour un effet de lassitude et de fatalisme », constate Laurent Terrisse. Les non-donneurs évoquent surtout des causes endogènes : les 31 % de Français qui s'étaient mobilisés à l'occasion du tsunami ou de Haïti, mais qui n'ont pas donné pour la Somalie, expliquent leur refus : « l'argent et l'aide alimentaire seront détournés sur le terrain » (40 % d'entre eux). Ils estiment aussi que « les dons et les aides qui ont été faits par le passé pour cette région du monde n'ont rien changé : la situation en est toujours au même point » (22 %).

### des Français qui attendent des réponses concrètes

Globalement, 95 % des Français partagent l'idée selon laquelle « dans cette région d'Afrique, la famine revient très régulièrement sans que l'action humanitaire ne résolve le problème car il faudrait des vraies réponses de fond au plan politique et économique ». En conséquence, ils considèrent (à 87 %) que ce n'est pas à eux mais aux États et à l'ONU de venir en aide à ces populations. De même 85 % considèrent que « face à l'ampleur des difficultés sur place, les associations humanitaires sont impuissantes ».

Pour Laurent Terrisse, « si les ONG ne sont plus considérées comme les meilleures garantes pour régler les situations de crise humanitaire car plus réactives et plus proches du terrain que les États, c'est l'équation même du rapport au don qui pourrait s'en trouver modifiée. »

*Ils (les donateurs) attendent un discours moins pessimiste et veulent qu'on leur propose des projets. L'imagerie utilisée pour le tsunami était d'ailleurs plus axée sur la reconstruction*

Et d'ajouter « cette vision pessimiste de la situation sur le terrain qui vient freiner le don doit inciter les associations à adapter leur discours. »

Ainsi selon lui, la rhétorique (la victime, le sauveur et le donateur) des associations n'a pas changé depuis le Biafra en 1968 : pour preuve le visuel de l'appel aux dons de Care (qu'on retrouve avec des variantes chez toutes les ONG) montrant une mère au regard implorant avec son enfant agonisant. Même si la photo 2011 est plus respectueuse des personnes qu'il y a quarante ans, elle est toujours aussi culpabilisante.

« Les perceptions, la connaissance et la logique des donateurs ont, elles, radicalement changé », insiste Laurent Terrisse.

### Unicef à l'écoute

À l'instar du Secours catholique/Caritas ou du Secours islamique, l'Unicef l'a bien compris et fournit de l'information régulière sur la situation sur le terrain et sur ...



**CONSTRUISONS L'ÉCOLE QUI RECONSTRUIRA CES ENFANTS.  
DONNEZ 10€/MOIS POUR HAÏTI**

Rendez-vous sur [www.unicef.fr](http://www.unicef.fr) ou appelez au **3220** et dites "Unicef"

**unicef**   
HAÏTI URGENCE ÉCOLE

## “On sauve des vies, mais on agit aussi sur le long terme”

... ses actions. Son dernier article paru le 7 septembre sur son site Web est justement titré « *On sauve des vies, mais on agit aussi sur le long terme* » avec un visuel repris par la plupart des associations où l'on voit un enfant se faire vacciner. Comme de juste, le sondage Ifop indiquait que 90 % des anciens donateurs qui n'ont pas encore donné, seraient incités si « *des ONG soutenaient un programme qui conjugue aide d'urgence et action à long terme* ». À cet égard, l'agence Limite fait partie de ceux qui prônent le développement de communications collaboratives qui argumentent de manière ouverte l'utilité et l'efficacité de l'intervention humanitaire (urgence et long terme, capacité à accéder aux populations, stratégies d'action, etc.). Et la mise en place de programmes de communication - au-delà de l'urgence - pour ouvrir le dialogue avec les donateurs (prendre en compte leurs doutes, répondre à leurs interrogations, avouer les difficultés, etc.) et partager avec eux ce que leur don produit.

### Respecter les codes

En 2010, les dons récoltés ont augmenté de 6 % avec 300 000 donateurs de moins (baromètre France Générosité). Donner ne va plus de soi. L'enjeu pour les associations est donc de cibler au plus

près de leurs attentes des donateurs (trois catégories) en respectant leurs codes.

- **Les retraités** sont le cœur de cible des donateurs. Ils restent sensibles à la rhétorique classique du don réglé par chèque ou carte bancaire. Mais, ils ont changé. Mieux informés, capables de se renseigner sur Internet, ils sont plus exigeants. Ils ont besoin de preuves, de résultat, d'informations régulières du terrain. Il faut leur faire vivre l'aventure de l'humanitaire\*



Il faut faire vivre aux donateurs l'aventure de l'humanitaire

- **Les 30-50 ans** sont les plus réticents au marketing caritatif. Ils sont plus réactifs aux appels aux dons immédiats type Téléthon. Il faut leur offrir des projets ponctuels et des formes de dons différents (produit partagé, achat d'un CD, carte bancaire verte, etc.). Ils sont favorables aux prélèvements sur les factures ou les salaires.

- **Les jeunes** se mobilisent et sont généreux, mais ils ont peu d'argent. On peut les toucher sur des opérations ponctuelles avec une gratification à la clé comme l'idée de s'investir dans une action collective\*\*. On peut faire des appels à des microdons en utilisant leurs médias (le mobile et les réseaux sociaux). ■

**Cathy Leitus**

\* Les sites de MSF ou Fondation de France proposent des vidéos, des interviews.

\*\* Surfrider fait nettoyer les plages par exemple...

## Introduction de mes remarques

En France en 2013 les affiches publicitaires nous ordonnent comme slogan sur ton impératif « *Donnez* », alors que donner la vie ou de l'espoir est le plus beau geste qui soit. Il y a là un esprit contradictoire dans une société mal informée pour prendre une décision, sereine. La France est pourtant fondatrice et créatrice de la première greffe réussie mais elle perd chaque année en don d'organe face à la demande. Être informé, c'est rappeler qu'il n'y a, heureusement, aucune forme d'obligation. Et inversement, l'obligation c'est d'être informé. C'est alors pour tous, le devoir de faire le bon choix à un moment de sa vie, l'esprit léger car averti.

Alors, doit-on changer notre façon de penser, de communiquer de la part des responsables de communication de centres de don et des hôpitaux ?

Doit-on changer la loi au regard de ce qui se fait à l'extérieur de nos frontières et ainsi minimiser les souffrances des pauvres familles en deuil, à qui on fait la demande hâtive de disséquer leur proche afin d'aider un inconnu ? Et enfin sommes-nous, au plus profond de nous, plutôt Homo oeconomicus ou Homo donator ? (voir chapitre Godbout). J'aimerais que ce mémoire soit comme un petit guide de réflexion qui permettrait à tout un chacun de connaître les tenants et aboutissants de certaines réflexions que nos pères, anthropologues, philosophes, et sociologues ont définies pour nous aider à comprendre pour mieux agir. D'en savoir un peu plus afin de prendre sa décision de donner ou pas, mais surtout de le dire à son entourage, sereinement et en connaissance de cause.

Un mémoire que j'aurais aimé avoir lu, alors que rien ne nous est (a été) proposé pour réfléchir. Le seul vrai don selon les philosophes est le don sans retour. C'est ce que je pensais lorsque j'ai donné mon rein. Mais alors, pourquoi le psychologue de mon frère lui a-t-il demandé de me dire (ce fut sa première phrase en sortant de l'hôpital) :

“N'attends rien de moi en retour”.




**YOU CAN DO THE SAME.**  
www.orgaos.org.br  





**YOU CAN DO THE SAME.**  
www.orgaos.org.br  


**VOUS POUVEZ FAIRE LA MÊME CHOSE.**  
 Devenez donneur d'organes et économisez jusqu'à 7 vies. Dites-le à votre famille.  
 Association Brésilienne de la transplantation d'organes.  
 Agence de Pub : Léo Burnett Tailor Made, Sao Paulo, Brésil  
 Campagne 2014  
*En sublimant le donneur qui porte 7 vies et qui avance en laissant derrière lui le cataclysme, cette campagne fait du donneur un sauveur.*

Cette phrase [un peu courte, de la part d'un psy] a tourné en moi, en nous, en boucle dans notre inconscient et fut la preuve que personne à part moi n'avait vraiment compris mon geste. Dommage.

“ Qui a fait un don pour recevoir  
en retour n'a pas fait de don  
SÉNÈQUE. ”

Car tout ceci n'était en rien un geste désuet, ou une haute exigence de générosité de ma part, mais plutôt l'opposé d'une forme de geste commercial, d'opération marchande. Un geste simple et naturel en somme, d'un frère, d'un homme à un autre que nul psychologue ne pouvait bafouer de ses dires mesquins et inappropriés.

Trop tard. Le mal était fait. Le raccourci était prononcé en des propos injurieusement formatés depuis les bancs de l'école de médecine. Heureusement mon frère était là devant moi, rayonnant d'un teint vivifiant le sourire aux lèvres ; et tout ceci est resté en suspens dans les airs jusqu'à ce que mon frère perde le greffon (quelques dix années plus tard) et que je ne commence à m'intéresser réellement à ce geste, et à ce greffon que je croyais alors indestructible. Ç'aurait été si merveilleux.

Il existait dans d'ancien temps des Sophistes, dénoncés comme marchands de savoir, mais Socrate, n'était-il pas parleur avec qui voulait bien l'entendre, sans aucune compensation financière ?

...

## LE CARITATIF À L'ASSAUT DU WEB

PAR DELPHINE MASSON

*Internet est l'avenir du secteur  
caritatif, qui doit impérativement  
conquérir une nouvelle  
génération de donateurs,  
selon l'étude Limite/Ifop.*

*Pas toujours évident...*



## Qui sont aujourd'hui les donateurs ?

Les jeunes ? Non, les plus de... 65 ans. Ceux-ci représentent un tiers des 21 % de Français déclarant donner de l'argent à une association caritative sur Internet\*. Seuls 15 % ont moins de 35 ans. « *Les silver surfers dotés du pouvoir d'achat le plus important, forment le gros des troupes des donateurs traditionnels. Ils transfèrent aujourd'hui une partie de leur don sur Internet* », résume Laurent Terrisse. Le fondateur de Limite, par ailleurs vice-président de Max Havelaar, s'intéresse de près au monde associatif. Son agence travaille pour plusieurs ONG dont Sidaction, Asame-Sœur Emmanuelle, la Fondation de France, la Fédération française de cardiologie, Greenpeace et la Fondation Abbé Pierre. Cofondateur du club NGAD (Non Gouvernementale Advertising), il scrute depuis deux ans la générosité en ligne. Avec cette étude, Limite entend combattre les idées reçues et pousser les associations caritatives à miser sur le Web. Une question de survie alors qu'on note, depuis 2007, un arrêt de la progression du nombre de donateurs. « *Beaucoup d'associations sont aujourd'hui financées par les legs et les héritages, explique Laurent Terrisse. Pour assurer leur avenir, il est urgent qu'elles conquièrent de nouveaux publics en investissant massivement sur la Toile.* »

C'est loin d'être le cas. Sur les cent trois premières organisations françaises caritatives scrutées par l'étude, seules 20 % ont mis en place un dispositif digital comparable à celui d'une entreprise ou d'une administration.

Parmi elles, les Petits Frères des pauvres, la Croix-Rouge, l'Unicef, le Secours catholique, la Chaîne de l'espoir, Greenpeace ou Habitat et humanisme. Pour le reste, 40 % sont totalement hors du coup et 40 % peuvent mieux faire.

## C'est que les freins à l'utilisation du Web sont nombreux.

Laurent Terrisse évoque des conseils d'administrations peuplés de personnes aussi âgées que leurs donateurs, peu familiers des nouvelles technologies. « *Les bases de données, vieillottes, sont gérées par des prestataires venus du traitement de chèques, explique, pour sa part, Frédéric Bardeau, vice-président de Limite. Ils freinent des deux pieds respecter pour préserver leur modèle économique et empêcher toute migration sur la Toile.* » Quant aux directeurs marketing, adeptes du bon vieux mailing papier et du bon à tirer, ils ont du mal. « *Sur la Toile, on finalise la campagne une fois qu'elle est lancée. Tout le travail consiste à la tester et à l'ajuster en permanence en se trompant le plus tôt possible pour corriger le tir* », ajoute Frédéric Bardeau. Surréaliste pour un professionnel du marketing direct.

Autre obstacle : des idées reçues encore largement partagées. Pour beaucoup, les seniors ne seraient pas connectés. Pour d'autres, Internet serait réservé au don d'urgence. « *L'histoire de la collecte en ligne est liée aux grandes catastrophes, explique Laurent Terrisse. En France, elle a réellement décollé en 2005 avec le tsunami. D'où l'idée que l'e-donateur serait forcément peu fidèle.* »

*“La moyenne générale de 3 % pourrait donc être largement revue à la hausse si les associations s'en donnaient les moyens.”*

Or, selon l'étude, la fréquence des dons sur le Web est stable, voire régulière quand elle émane d'un senior inactif à hauts revenus vivant à Paris, profil type du fidèle e-donateur. Dernier préjugé : Internet n'est pas perçu comme un média efficace. Selon France Générosités, le syndicat professionnel du secteur, la moyenne de la collecte en ligne de ses adhérents est de 3 %. Mais elle englobe associations actives et non actives en ligne. En isolant, comme le fait l'étude, les plus dynamiques sur le Net, ce chiffre est porté à 7,7 %.

« *Ce pourcentage est proche de ceux obtenus par les associations aux États-Unis, patrie du 'fundraising' et de l'e-marketing, où il évolue entre 8 et 10 %* », commente Laurent Terrisse. Affaire donc d'investissement. Selon l'étude, les meilleurs résultats sont en effet obtenus par ceux qui ont le plus augmenté leur budget Internet.

## Se donner la peine

La moyenne générale de 3 % pourrait donc être largement revue à la hausse si les associations s'en donnaient les moyens.

Mais, dans l'ensemble, l'investissement du secteur sur la Toile reste encore le parent pauvre des budgets marketing : 3 % en moyenne, contre 7,9 % pour les plus actifs. Mais au juste, que font-elles sur la Toile ? À minima, toutes les organisations caritatives ont investi dans un site proposant du don en ligne. « *On assiste à une explosion des services de monétisation : 30 % proposent le prélèvement automatique en ligne, 20 % des espaces donateurs* », note Frédéric Bardeau. Certains faux pas ont toutefois refroidi les plus téméraires. Laurent Terrisse évoque des campagnes générant une salve de commentaires de jeunes internautes signés LOL quand il s'agissait de chercher des donateurs. Ou encore des associations peu équipées ou mal préparées pour faire face aux questions parfois sensibles d'adhérents ou d'opposants. Selon l'étude, leur présence sur Facebook est en baisse par rapport à l'année dernière. Un tiers d'entre elles n'est pas sur le réseau, un autre tiers a une présence faible, voire nulle. Quant au dernier tiers, il ne respecte pas les conditions d'utilisation du réseau.

## Exclus de Facebook...

Certains se souviennent, à ce titre, de la boulette de la Fondation Abbé Pierre, exclue de Facebook en 2009 : elle avait ouvert un profil au nom du célèbre prêtre décédé et non une page comme il se doit. Aujourd'hui, elle fait cependant partie des acteurs caritatifs les plus performants sur le réseau social avec la Chaîne de l'espoir ou encore la Croix-Rouge. ■■■

\* Caritatif / Méthodologie : Le baromètre sur la générosité en ligne comprend une étude signée Ifop sur les e-donateurs, complétée par l'interview de vingt responsables d'association sur la place d'Internet dans leur stratégie de collecte. Au menu, également, un benchmark de la présence sur Internet des 103 premières organisations caritatives françaises faisant appel aux donateurs.

**Fin 2011, la Fondation Abbé Pierre a été couronnée du Grand prix Stratégies de la communication éditoriale pour son webdocumentaire « A l'abri de rien ».**

Le webdocumentaire, c'est un support de communication de plus en plus privilégié par les associations alors que 77 % des plus actives en ligne utilisent le storytelling (vidéos, infographies...) pour communiquer avec les internautes. « Plusieurs grands acteurs ont pris conscience du levier puissant que constitue Internet mais la plupart l'utilisent encore comme un média classique au service d'une communication verticale, non participative, sans déployer un plan d'action associé à leur stratégie globale de communication et de collecte de fonds », analyse Laurent Terrisse. Le Web pourrait ainsi mieux relayer et amplifier la diffusion des grandes campagnes créatives réalisées

gracieusement par les agences de publicité. Des perles, souvent primées à Cannes, mais que personne ne voit...

### Transparence financière

Internet est également une aubaine sur un des enjeux clés du monde associatif : la transparence financière. Le secteur, toujours fortement marqué par le scandale de l'Arc, doit gagner la confiance des nouvelles générations de donateurs sur un média synonyme de transparence. Sur les critères et les modalités de l'utilisation des fonds, le Web les pousse, selon l'étude, à mieux communiquer. Si 40 % des organisations sondées sont jugées transparentes, 40 % sont toujours qualifiées d'évasives et 20 % d'opaques. Enfin, le Web est aussi le royaume de ces femmes actives entre 25 et 50 ans qui constituent un public de choix pour tous les sujets liés à l'exclusion, la maladie, l'enfance. Près de neuf millions d'entre elles sont des e-shopeuses confirmées. Ce sont aussi des donatrices qui montent en puissance : 19 % déclarent aujourd'hui donner en ligne. ■

**Delphine Masson**



- ... Aristote, lui, prônait l'esprit du milieu et concédait un espace, à part, aux marchands. Il disait que la libéralité généreuse est estimable. Elle peut cesser de l'être si elle devient irresponsable, goût pour la flatterie, ou moyen de domination. Tout ceci est bien loin des rapports d'amitié ou des rapports d'alliances entre lignages et chefferies ou entre cités qui s'exprimaient d'abord par des présents somptueux réciproques, et une hospitalité réglée par des rituels de dons offerts et rendus.

Mais alors d'où vient cette notion, forme de pensée du don ? Est-ce la *période Axiale*\* (900-200 avant Jésus-Christ) dont parle le philosophe allemand Karl Jaspers (Selon Jaspers, la période axiale a donné naissance à la philosophie en tant que discipline et les bases des grands courants de pensée avec Bouddha, Confucius, Socrate et les prophètes juifs) qui a permis de mettre des mots sur un concept ou furent posés les fondements spirituels de l'humanité. Ceux où elle puise encore aujourd'hui sa substance. Il s'agit d'un vaste tournant valorisant semble-t-il une forme d'intériorisation de la norme (contre des règles établies généralistes du don cérémoniel par exemple).

Une maxime naît de cette période et est même retenue plus tard à l'ère du christianisme, une règle d'or connue :

“ Fais à autrui ce que tu voudrais qu'il te soit fait à toi-même. ”  
RÈGLE D'OR

\* Les phénomènes de la période : avènement de la raison, auto découverte du sujet pensant, interrogation sur le monde environnant et le monde lointain, foisonnement de penseurs (par centaines dans une capitale ou une contrée) et de pensées, production soudaine et abondante de littérature, fièvres de discussion, ferveur de recherche. [Voir P.33]

Nous parlions ici de sociétés dites archaïques, mais qu'en est-il vraiment des sociétés polynésiennes et autres îles et continents primitifs retirés du monde ?

Un célèbre anthropologue nous a laissé les bases de cette science encore neuve en étudiant ces peuples :

**Marcel Mauss\***.



**MARCEL MAUSS**

[1872-1950]

---

\* qui s'est posé en continuateur de la philosophie sociale. Racines qui plongent au cœur de XIX<sup>e</sup> avec des penseurs comme Joseph Proudhon, Louis Blanc ou Georges Leroux.

## LA PÉRIODE AXIALE

PAR LE PHILOSOPHE ALLEMAND  
KARL JASPERS

[...]

*«C'est seulement  
de tout près,  
quand on croit voir  
les choses dans leur  
réalité sensible et qu'on  
s'attache même aux  
détails, que l'histoire  
se met à nous intéresser  
vraiment.»*

---

Karl Jaspers [1883-1969]

**L**a philosophie de l'histoire exige que l'on cherche le sens, l'unité, la structure de l'histoire universelle. [...] D'où vient-elle ?

### Essays de tracer un schéma de l'histoire universelle :

Il y a des centaines de millénaires déjà, des hommes vivaient sur la terre. Au VI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, les Dieux furent chassés des Cieux, ou du moins ils les quittèrent sans que nul ne sache vraiment vers quels mondes ils s'étaient repliés, ni s'ils préparaient une nouvelle offensive qui les rapprocherait plus encore de notre humanité. Les trois époques de l'histoire du symbole « *divinité* » : animisme, polythéisme, monothéisme se dissolvaient dans une prise de conscience inédite de l'Histoire qui emportait au loin les évidences

rassurantes d'une éthique aux préceptes dictés par l'Ordonnance du Monde et ses lois de la Puissance. L'ère mythique et son ciel, peuplé de divinités investies d'un pouvoir millénaire, se disloquaient soudainement pour abandonner l'homme sur la plage des

*« C'est seulement depuis cinq ou six mille ans que nous avons une histoire suivie et fondée sur des documents. »*

« *Temps historiques* » à l'aurore d'une chute en solitaire de plusieurs millénaires dont il devrait vivre, en toute lucidité, les affres et les confusions mais aussi les libérations et les accomplissements.

### Cette histoire présente quatre phases profondément tranchées :

**1°** Nous ne pouvons qu'inférer la première grande étape : naissance du langage, invention des outils, art d'allumer et d'utiliser le feu. C'est l'âge prométhéen, fondement de toute histoire, où l'homme devint enfin homme, par opposition à une condition humaine purement biologique que nous ne pouvons imaginer. Quand cela s'est-il passé ? Nous n'en savons rien. [...]



◀ Les Trois Maîtres ou Philosophes de Giorgione - un architecte, un roi, un prêtre.

**2°** Entre 5 000 et 3 000 avant Jésus-Christ se formèrent les hautes civilisations antiques de l'Égypte, de la Mésopotamie et de l'Inde, et un peu plus tard de la Chine, sur le Hoang-ho. Ce sont de petites îles de lumière dans la large masse de l'humanité qui peuplait déjà toute la planète.

**3°** Autour de 500 avant Jésus-Christ — dans la période qui s'étend de 800 à 200 — furent posés les fondements spirituels de l'humanité, ceux où elle puise encore aujourd'hui sa substance, et cela simultanément et de façon indépendante, en Chine, aux Indes, en Perse, en Palestine, en Grèce.

**4°** Depuis lors il ne s'est produit qu'un seul événement tout à fait nouveau, spirituellement et matériellement décisif, exerçant sur l'histoire universelle une influence de l'ordre des précédents : l'avènement de l'âge scientifico-technique. Il se préparait en Europe depuis la fin du Moyen Âge ; et a pris une vitesse précipitée depuis quelques dizaines d'années seulement.

### Jetons un regard sur la troisième phase, autour de 500 avant J.-C.

C'est alors qu'a surgi l'homme avec lequel nous vivons encore aujourd'hui. Appelons brièvement cette époque « *la période axiale* ». [...] Toutes les possibilités philosophiques se déploient, jusqu'au scepticisme et au matérialisme, jusqu'à la sophistique et au nihilisme, comme c'est le cas en Chine. En Perse, Zarathoustra développe son âpre vision du monde où l'univers apparaît déchiré par le combat du bien et du mal ; en Palestine se dressent les prophètes, depuis Élie, Ésaïe,

Jérémie, jusqu'au second Ésaïe. En Grèce, il y avait Homère, les philosophes, Parménide, Héraclite, Platon, les Tragiques, Thucydide et Archimède. Tout ce que de tels noms ne peuvent qu'évoquer a grandi au cours de ces quelques siècles, à peu près en même temps en Grèce, aux Indes et en Occident, sans que ces hommes n'aient rien su les uns des autres.

La nouveauté de cette époque, c'est que partout l'homme prend conscience de l'être dans sa totalité, de lui-même et de ses limites. Il fait l'expérience du monde redoutable et de sa propre impuissance. Il pose des questions essentielles et décisives et, devant l'abîme ouvert, il aspire à sa libération et à son salut. Tout en prenant conscience de ses limites, il se propose les buts les plus élevés. Il rencontre l'absolu dans la profondeur du sujet conscient et dans la clarté de la transcendance.

*C'est alors qu'a surgi l'homme avec lequel nous vivons encore aujourd'hui. Appelons brièvement cette époque « la période axiale »*

On essaye alors des voies antinomiques. La discussion, les partis, la dislocation de l'unité spirituelle (qui pourtant continuait à se manifester dans le rapport réciproque des affirmations contradictoires), tout cela donna naissance à une inquiétude, une agitation qui alla jusqu'au bord du chaos spirituel. C'est en ce temps que furent élaborées les catégories fondamentales selon lesquelles nous pensons encore aujourd'hui, ■■■

... ainsi que les grandes religions qui soutiennent notre vie. À la suite de cette évolution, les conceptions, les coutumes, les conditions sociales, jusqu'alors inconsciemment reconnues et incontestées, se trouvèrent mises en question. L'âge mythique et ses rassurantes évidences avaient pris fin. Un combat commença, celui de la pensée rationnelle et de l'expérience positive contre le mythe, la lutte pour la transcendance du Dieu unique et, par indignation morale, contre les faux dieux. Les mythes se transformèrent, leur sens gagnait en profondeur au moment où le mythe dans sa totalité était détruit.

### L'homme n'est plus fermé

Incertain de soi, il s'ouvre à des possibilités nouvelles et illimitées. Pour la première fois il y eut des philosophes. Des hommes



*« Peut-être l'humanité, traversant ces organisations géantes, marche-t-elle vers une nouvelle période axiale, pour nous encore lointaine, invisible, inimaginable, qui verra l'avènement véritable de l'homme ? »*

osèrent, isolément, ne s'appuyer que sur eux-mêmes. On peut ainsi rapprocher les ermites et les penseurs itinérants de la Chine, les ascètes de l'Inde, les philosophes grecs, les prophètes d'Israël, si différents qu'ils aient été les uns des autres dans leur foi, leur pensée et leur attitude intérieure. [...] Il découvrirait en lui-même la source originelle qui permet de s'élever au-dessus de soi et du monde. Depuis, semble-t-il, une nouvelle ligne a commencé. Notre âge scientifico-technique [...] comparable seulement à la première découverte des outils et du feu. Si nous osions avancer une supposition fondée sur une pure analogie, ce serait la suivante : nous passerons par des structures analogues aux organisations planifiées de la haute antiquité, telle cette Égypte. Peut-être l'humanité, traversant ces organisations géantes, marche-t-elle vers une nouvelle période axiale, pour nous encore lointaine, invisible, inimaginable, qui verra l'avènement véritable de l'homme ? ■

**Karl Jaspers**

◀ Platon et Aristote, le Timée et l'Éthique à la main. Les premiers à réfléchir au sens du geste ?

# MARCEL MAUSS LA PENSÉE PREMIÈRE

Le modèle de la circulation du don archaïque développé par Mauss est fondé sur les trois moments (donner, recevoir, rendre). Deux modèles semblent s'opposer radicalement : celui du don archaïque décrit\* par Marcel Mauss et celui du don moderne. Mauss était certainement beaucoup plus moderne que ce que nous croyons lorsqu'il décrit ces sociétés puisqu'en découle une partie de notre société et notre système français. Quand on pense au don dans la société aujourd'hui, ce qui vient à l'esprit c'est un type particulier de don : philanthropie, don humanitaire.

Le don est défini comme gratuit au sens de sans retour.

« *Ce qu'on abandonne à quelqu'un sans rien recevoir de lui en retour* », dit Le Petit Robert. Or, Mauss dans la conclusion de son célèbre « *Essai* », écrit, à propos du don :

“ Nous croyons avoir ici trouvé  
un des rocs humains sur lesquels  
sont bâties nos sociétés...”

MARCEL MAUSS,  
p. 148

---

\* ou plus précisément les ethnologues lus par Mauss et qu'il interprète.

\*\* Alain Testart (publié sous la direction de Boudon, Besnard, Cherkaoui et Lécuyer, 1999, p. 68).



8 DE LEURS  
ORGANES  
PEUVENT ÊTRE  
DONNÉS.  
HEUREUSEMENT  
POUR NOUS,  
LEUR CERVEAU  
N'EN FAIT PAS  
PARTIE.

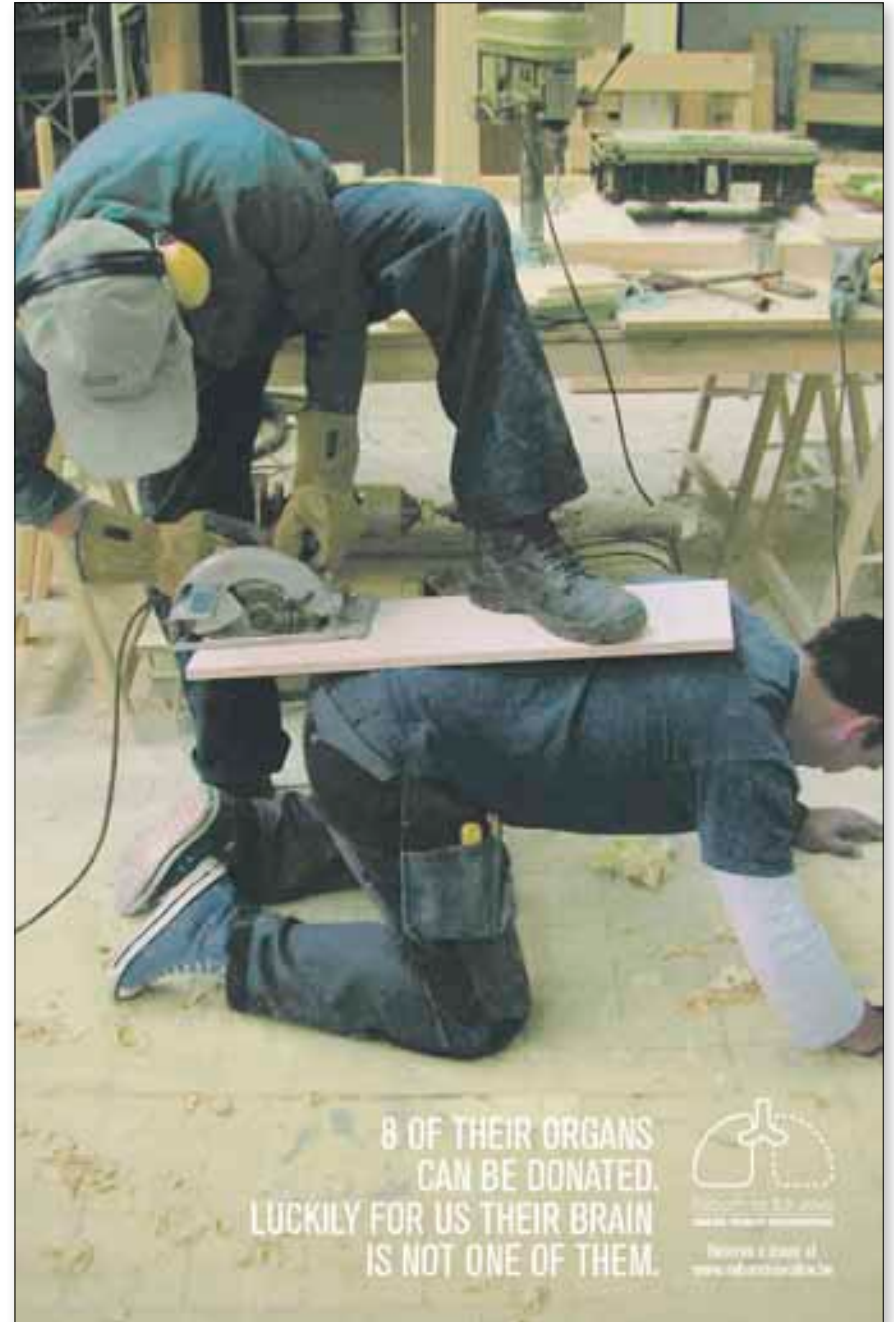
Organisation belge  
à but non lucratif  
Reborn To Be Alive

Agence de pub :  
Guillaume Duval,  
Belgique.

Campagne 2014

*Cette campagne  
joue sur le comique  
de situation et  
compte sur un effet  
de surprise pour  
mobiliser le donneur.  
Heureusement  
qu'un cerveau prêt  
à concevoir de telles  
absurdités ne peut  
pas être transmis  
par un don d'organe!*

8 OF THEIR ORGANS  
CAN BE DONATED.  
LUCKILY FOR US THEIR BRAIN  
IS NOT ONE OF THEM.



8 OF THEIR ORGANS  
CAN BE DONATED.  
LUCKILY FOR US THEIR BRAIN  
IS NOT ONE OF THEM.



## On pourrait définir le don moderne comme suit :

Donner, c'est une forme de circulation des choses qui libère les partenaires de l'obligation contractuelle de céder quelque chose contre autre chose. Comme écrivait déjà Sénèque : un bienfait est un service rendu par quelqu'un qui eût été libre, tout aussi bien, de ne pas le rendre (1972, t. 1, p. 77). « *il n'est de don que parce qu'il aurait pu ne pas être donné* » (Caillé, 2000, p. 201).

### Qu'est ce que le don Archaïque dont on découlerait en partie ?

Marcel Mauss nous parle du « [...] caractère... apparemment libre et gratuit, et cependant contraint et intéressé de ces prestations » (p. 147). Il observe ce qui circule et en conclut que puisqu'il y a retour, le don était intéressé.

Pourtant il va rejoindre la théorie du moderne petit à petit en s'attachant au sens de ce qui circule pour les acteurs car sans doute là est toute la différence. Il modifie sa conception théorique. Son interrogation demeure la même, mais sa quête se déplace. L'accent, au lieu d'être mis sur le don pur [...] opposé à la réalité de l'obligation de rendre, se centre sur ce mélange d'obligation et de liberté. C'est ce que montrent les formules suivantes qu'il utilise pour décrire le don : « *sous forme désintéressée et obligatoire en même temps* » (p. 194) ; « *obligation et liberté mêlées* » (p. 258) ; « *sortir de soi, donner, librement et obligatoirement* » (p. 265).

Il se dégage de l'obsession de l'équivalence, donner-rendre, qui caractérise souvent l'étude du don chez les ethnologues. Mauss affirme que le retour peut ne pas exister, et que ce risque est même une condition nécessaire pour que le don existe : qu'il soit incertain.

...

## LES DITS DU TRÈS-HAUT

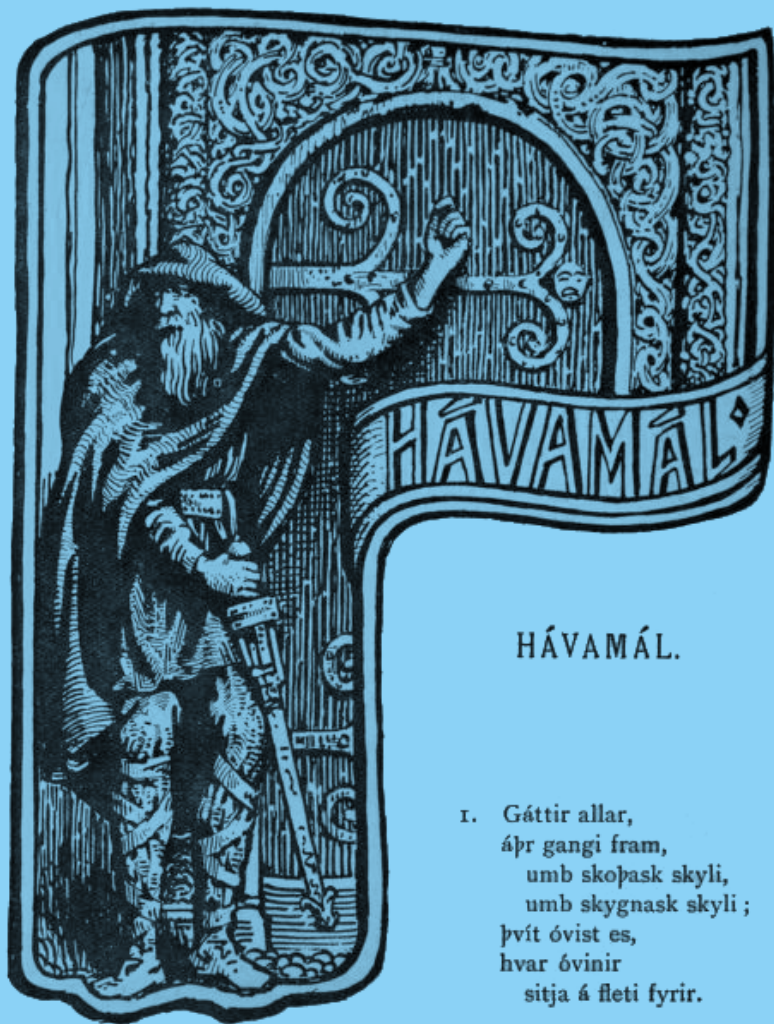
PAR MARCEL MAUSS

*Voici quelques  
strophes de  
l'Havamál, l'un des  
vieux poèmes  
de l'Edda scandinave,  
que l'auteur cite  
en épigraphe  
à son travail.*

*Elles mettent  
directement le lecteur  
dans l'atmosphère  
d'idées et de faits où  
va se mouvoir  
la démonstration  
« Donner - Rendre »\**

\* Marcel Mauss cite ici quelques strophes en introduction à son livre sur le don. Pour notre démonstration, il s'agit plutôt d'un contre-exemple tant l'homme qui y parle met en avant une notion politico-économique et sociale, proche de la manipulation et du pouvoir. Bien loin donc du vrai don.





## HÁVAMÁL.

- I. Gáttir allar,  
 áþr gangi fram,  
 umb skoþask skyli,  
 umb skygnask skyli ;  
 þvít óvist es,  
 hvar óvinir  
 sitja á fleti fyrir.

### LE EDDA POÉTIQUE :

Ce poème du monde paysan qui préserve les mythes de l'Edda et la dimension épique de l'aventure humaine est attribué au dieu de la poésie Odin. Il donne en substance des conseils de sagesse sur un mode de vie qu'est censé appliquer tout bonhomme ou prud'homme. Son titre peut se traduire par « *les Dits du Très Haut* » ou « *les paroles du Très Haut* » ou encore « *les grands conseils* » ou « *la grande langue* ». Loin d'être dogmatique, ce texte eddique réparti en 165 strophes est rempli de sous-entendus qui, via une forme souvent anecdotique, permettent au lecteur (et à l'origine à l'auditeur, car il est issu de la tradition orale des Scaldes et des conteurs) de s'enrichir spirituellement.

“

[...] Je n'ai jamais trouvé d'homme si généreux et si large à nourrir ses hôtes que « recevoir ne fût pas reçu », ni d'homme si... (l'adjectif manque) de son bien que recevoir en retour lui fût désagréable. Avec des armes et des vêtements les amis doivent se faire plaisir ; chacun le sait de par lui-même (par ses propres expériences) Ceux qui se rendent mutuellement les cadeaux sont le plus longtemps amis, si les choses réussissent à prendre bonne tournure.

On doit être un ami pour son ami et rendre cadeau pour cadeau on doit avoir rire pour rire et dol pour mensonge. Tu le sais, si tu as un ami en qui tu as confiance et si tu veux obtenir un bon résultat, il faut mêler ton âme à la sienne et échanger les cadeaux et lui rendre souvent visite.

Mais si tu en as un autre de qui tu te défies et si tu veux arriver à un bon résultat, il faut lui dire de belles paroles mais avoir des pensées fausses et rendre dol pour mensonge.

Il en est ainsi de celui en qui tu n'as pas confiance et dont tu suspectes les sentiments, il faut lui sourire mais parler contre cœur les cadeaux rendus doivent être semblables aux cadeaux reçus.

Les hommes généreux et valeureux ont la meilleure vie ; ils n'ont point de crainte. Mais un poltron a peur de tout ; l'avare a toujours peur des cadeaux.

Il vaut mieux ne pas prier (demander) que de sacrifier trop (aux dieux) : Un cadeau donné attend toujours un cadeau en retour. Il vaut mieux ne pas apporter d'offrande que d'en dépenser trop. [...]

”

### Pour Marcel Mauss, le sens est clair

« Dans la civilisation scandinave et dans bon nombre d'autres, les échanges et les contrats se font sous la forme de cadeaux, en théorie volontaires, en réalité obligatoirement faits et rendus » [Mauss, P. 147]. La raison d'être du don n'est pas seulement l'échange d'objets, elle est d'établir et de renforcer des relations sociales. Dans les strophes de l'Havamál, les objets maintenant les relations d'amitié sont des vêtements et des armes. L'échange de cadeaux n'est pas d'ordre économique.

## Comment expliquer la force qui porte à rendre quand on a reçu ?

Telle est la question que s'est posée Mauss à propos du don. Il a répondu en passant par la notion indigène de Hau, telle que présentée par Ranapari, le sage maori et qu'il a interprétée comme signifiant un transfert d'identité : « *Même abandonnée par le donateur, [la chose reçue] est encore quelque chose de lui* » (p. 159) ; « *présenter quelque chose à quelqu'un, c'est présenter quelque chose de soi* » (p. 161). Quoi qu'on en pense, l'interprétation de Mauss a mis le doigt sur un phénomène fondamental, sur une dimension du don qui nous touche tous : le don affecte l'identité des partenaires. Et que constate-t-on en observant des personnes bénéficiant d'un don rendu possible grâce aux derniers raffinements de la technologie médicale moderne, la transplantation d'organes ? La peur de perdre son identité (Godbout, 2000).

Plus généralement, c'est l'idée de don de soi que l'on retrouve à tous les détours de la pensée moderne sur le don et qui explique que le don puisse être dangereux, qu'il n'est pas toujours souhaitable.

Il est finalement plus facile de déterminer pourquoi on fait le mal : on y trouve une satisfaction personnelle que l'on fait passer avant celle des autres. La difficulté se pose lorsqu'on analyse les motivations de celui qui fait le bien : qu'est-ce qui peut bien amener à être généreux et à donner sans espoir de retour ?

“ Le don est toujours le même, ce qui diffère, c'est la façon dont il est fait. ”  
SÉNÈQUE.

### Le Codex Regius :

Ensemble de poèmes en vieux norrois rassemblés dans un manuscrit islandais du XIII<sup>e</sup> siècle, C'est aujourd'hui la plus importante source de connaissances sur la mythologie scandinave. [...] À ce titre, l'Edda offre un intérêt capital pour l'étude de l'ancienne religion scandinave, de même que pour les enquêtes de mythologie comparée indo-européenne.

Bökenn  
Edda  
Hvoria Sam Selt  
Sæsur.  
SÖORRE  
Sturluson log  
Madur.  
A. X. M. CCXV  
Prentud i Kaupenb.  
Sslandsbu donsbu z  
Latinu.  
Anno Domini 1666.

## Le potlatch

Le potlatch est une lutte de prestige de type agonistique : il consiste en une immense fête qui rassemble une ou plusieurs tribus pour des échanges de cadeaux qui vont jusqu'à la destruction de richesses. Le but poursuivi au cours de cette « *lutte de générosité* » est d'établir la hiérarchie entre les groupes et leurs représentants. Le plus fort est celui qui aura offert le plus de richesses. C'est l'honneur des protagonistes qui est en jeu.

## La kula

La kula est une forme pacifique et réglée d'échanges cérémoniels, dans laquelle la rivalité, le combat et la destruction n'existent pas. C'est Malinowski qui a, le premier, étudié cette forme de don (dans les îles Trobriand), qui est caractérisée par « *un double cercle de transactions rituelles au cours desquelles s'instaurent des relations statutaires dotées d'une grande stabilité* ». L'enjeu principal est d'être lié de façon durable à des partenaires prestigieux en échangeant des biens précieux (coquillages et bracelets). Parallèlement à ce système existe le gimwali, une forme de marché sans monnaie dans laquelle le marchandage et la recherche du gain ne sont pas exclus.

Mauss a aussi cherché à mettre en évidence les logiques qui régissent le don. Il montre notamment qu'il existe un laps de temps incompressible qui sépare le premier don du contre don. D'autre part, le don a tendance à grandir le donateur et à abaisser le donataire.

Pierre Bourdieu (voir encadré) a effectué une lecture pessimiste du don à partir de ces deux logiques : en effet, pour lui, ce laps de temps permet au donateur de faire violence au donataire (contraint de rester débiteur du donateur). Par ailleurs, dans ce système, la violence est masquée sous une apparence de générosité sans calcul. Le donataire reste donc dans la dépendance du donateur.

“ À trop se donner on s'abandonne. ”  
 JACQUES FERRON  
 [1921-1985]

## Le hau

Une autre question soulevée par Mauss est la suivante : « *Quelle force y a-t-il dans la chose qu'on donne qui fait que le donataire la rend ?* ».

Selon lui, c'est dans la chose donnée que se trouverait la force qui contraint le donataire à la rendre. Les choses échangées seraient dotées d'un esprit, le « *hau* » ; cela s'expliquerait par le fait que la chose qui circule garde en elle la trace des personnes qui l'ont possédée. Le hau est donc la trace de la personnalité de chacun des propriétaires de l'objet : le contre-don permet de rendre hommage au donateur et d'éteindre la dette.



VIVEZ  
UNE DEUXIEME FOIS  
Inscrivez-vous et  
devenez un donneur  
d'organe dès  
maintenant.

Association Mexicaine

Agence : Publicis,  
Mexico City, Mexico

Campagne 2014

*Cette campagne  
sublime la vie en  
montrant le plaisir  
« des sauvés » à  
retrouver le goût de  
vivre en pleine action.  
Le donneur donne ici  
le plaisir de la vie.*

“ [...] Le retour à l'individu, c'est aussi ce qui permet de « blâmer la victime », seule responsable de son malheur, et de lui prêcher la self help (le débrouille-toi seul), tout cela sous le couvert de la nécessité [...] de l'entreprise.”

PIERRE BOURDIEU  
1930-2002

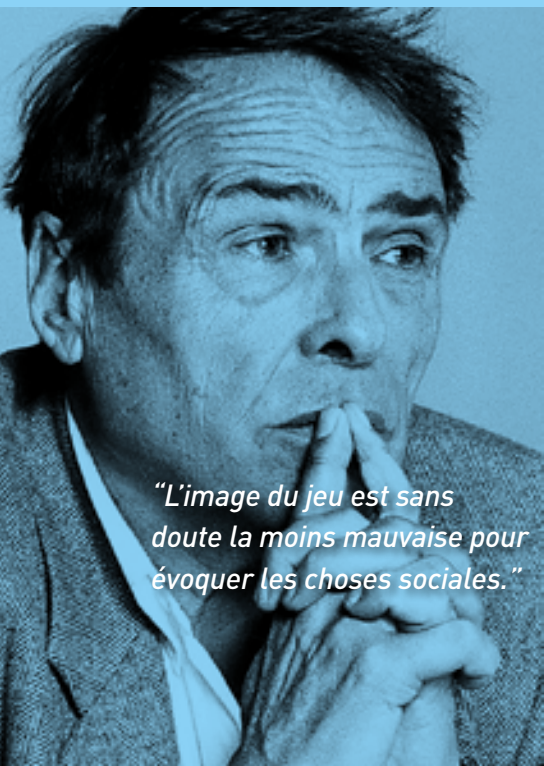
## LA SOCIOLOGIE CRITIQUE

DE PIERRE BOURDIEU [1930-2000]

*Rares sont  
les domaines  
de la vie  
sociale qui  
ont échappé  
à l'attention  
de Bourdieu.*

**Son œuvre, composée de presque quarante ouvrages traduits dans le monde entier, aborde un nombre extrêmement important de sujets, dont elle a, à chaque fois, renouvelé l'interprétation.**

**S**ont notamment analysés les pratiques culturelles et leurs déterminations sociales (la Distinction, 1979), les échanges linguistiques et leurs enjeux (Ce que parler veut dire, 1982), l'université et son fonctionnement (Homo academicus, 1984). Le champ littéraire et la création artistique (les Règles de l'art, 1992), la domination masculine et la sexualité (la Domination masculine, 1998), l'activité scientifique et son déroulement (Science de la science et réflexivité, 2001).



*“L'image du jeu est sans doute la moins mauvaise pour évoquer les choses sociales.”*

Mais ce sont ses études sur le système scolaire qui comptent parmi les plus célèbres. Des livres comme les Héritiers (1964) ou la Reproduction (1970), signés avec Jean-Claude Passeron (né en 1930), ont contribué à modifier radicalement la perception des fonctions de l'école, en mettant en évidence que, loin d'être une instance libératrice, celle-là joue un rôle essentiel dans la perpétuation, la reproduction et la légitimation des inégalités. « *Si le sociologue a un rôle, ce serait plutôt de donner des armes que de donner des leçons* » (Questions de sociologie).

#### **Le « structuralisme génétique »**

L'œuvre de Bourdieu est animée d'une profonde unité. Car chaque étude particulière porte la marque de la théorie générale du monde social qu'il a voulu élaborer. Son système, construit dans une discussion permanente avec les œuvres de Karl Marx, Émile Durkheim, Max Weber, ou, celles, plus récentes, de Claude Lévi-Strauss et Jean-Paul Sartre, est exposé dans des livres comme le Sens pratique (1980) et Méditations pascaliennes (1997). Il s'articule autour de deux concepts clés, celui de champ et celui d'habitus, que Bourdieu a forgés afin de sortir des oppositions entre société et individu, structuralisme et existentialisme, déterminisme et liberté.

Si le « *champ* » renvoie aux structures objectives du monde social, l'« *habitus* » désigne les structures corporelles et psychiques des individus. Selon Bourdieu, la sociologie doit étudier les interactions entre ces deux réalités, c'est-à-dire la manière

**« La politique qui vise à garder la confiance des marchés perd la confiance du peuple. »**

**PIERRE BOURDIEU**  
1997, LE MONDE DIPLOMATIQUE,  
MANIÈRE DE VOIR N° 72

dont les individus contribuent à façonner et à déterminer les structures matérielles qui contribuent elles-mêmes à les façonner et à les déterminer. C'est pourquoi Bourdieu préfère à la notion de « *règle* » celle de « *stratégie* », qui, selon lui, permet mieux de rendre compte du fait que les agents sociaux ne se contentent pas d'appliquer des règles préétablies et d'adopter des comportements prescrits, mais que, au contraire, ils travaillent activement à changer les règles du jeu social.

Insistant sur le fait qu'il porte une attention toute particulière à la façon dont les structures sociales se constituent et se transforment, Bourdieu affirme que c'est l'étiquette de « *structuralisme génétique* » qui convient le mieux pour désigner sa démarche (Choses dites, 1987).

#### **L'implication scientifique et politique**

Tout au long de sa vie, Bourdieu s'attelle à une politique scientifique dont le but est d'assurer la publication, la circulation et la diffusion de travaux français ou étrangers. Ainsi, il est éditeur : il fonde et dirige, de 1964 à 1992 aux Éditions de Minuit, la collection « *Le sens commun* », puis, de 1997 à 2002

aux Éditions du Seuil, la collection « *Liber* » ; en 1996, il crée la maison d'édition Raisons d'agir. Fondateur, en 1975, de la revue Actes de la recherche en sciences sociales, il en restera le directeur jusqu'à sa mort. Il animera également le Centre de sociologie européenne.

S'il manifeste parfois une certaine antipathie à l'égard de la figure de l'intellectuel engagé telle que Sartre l'incarne, Bourdieu n'en met pas moins, très souvent, son autorité et son prestige au service des causes et des luttes dont il se sent proche. Le volume Interventions, science sociale et action politique (2002) rassemble ses textes politiques écrits entre 1961 et 2001 en faveur, notamment, des sans-papiers, des homosexuels ou de la lutte contre le néolibéralisme.

#### **Bourdieu ethnologue**

On oublie souvent que Pierre Bourdieu ne fut pas seulement sociologue, mais aussi ethnologue et anthropologue. Son article de 1962, « *Célibat et condition paysanne* », puis ses Trois essais d'ethnologie kabyle (1972), qui analysent les relations de parenté et les stratégies matrimoniales respectivement dans son Béarn natal et en Kabylie, constituent des temps forts de sa carrière. C'est au cours de ces recherches, en effet, qu'il a construit ses principaux concepts, qu'il n'a cessé, par la suite, d'utiliser et de remanier. Ses travaux d'anthropologue sont célèbres dans le monde entier. C'est pourquoi, en 2000, Bourdieu a reçu la *Huxley Memorial Medal du Royal Institute of Anthropology de Londres* afin de couronner son travail. ■

C'est aussi simple  
que ça quand tu seras  
partir(e).  
DEVENEZ LE  
DONNEUR  
1800 DONS

Hospital  
Metropolitano : Lungs

Agence : Share, Quito,  
Equateur.

Campagne 2014

*Cette campagne  
évoque juste les  
contours des organes  
sans les représenter.  
Les organes nous  
apparaissent alors  
comme des signes  
avec un fort pouvoir  
symbolique. Les  
tirets de découpe  
symbolisent  
la facilité de la  
transmission. Les  
ciseaux de découpe  
dédramatisent l'acte  
chirurgical.*



It's as easy as that  
when you're gone

**BECOME A  
DONOR**

1800 - DONATE

**h** Hospital  
Metropolitano



It's as easy as that  
when you're gone

**BECOME A  
DONOR**

1800 - DONATE

**h** Hospital  
Metropolitano

“ Les pauvres ont un penchant  
à donner à de plus pauvres qu’eux...  
Quand on vit au jour le jour, ce n’est pas  
changer son état que de se démunir... Donner  
quand on possède, voilà qui est difficile. ”

ANATOLE FRANCE



# DE MAUSS À GODBOUT

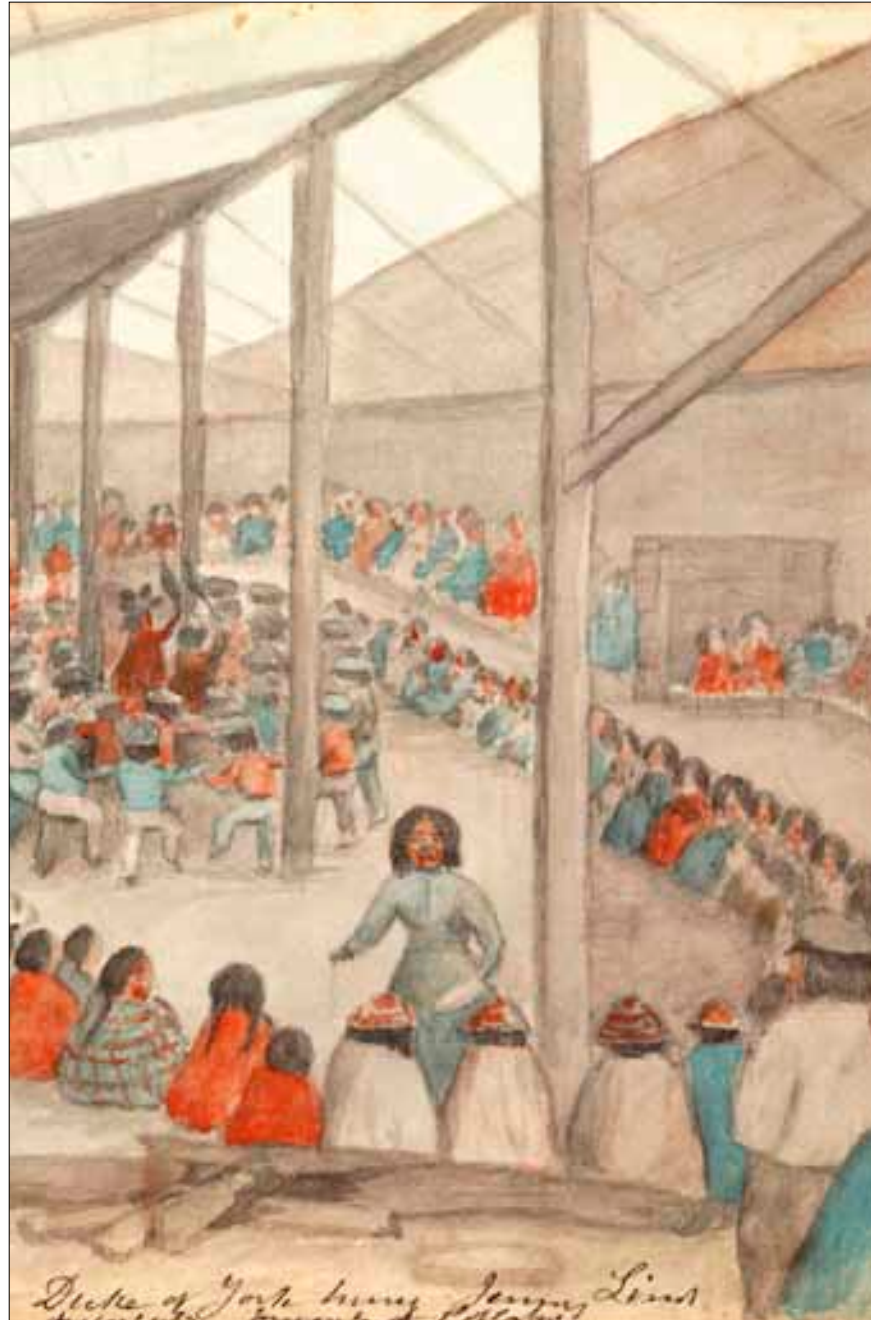
## Introduction à la pensée

On a relevé dans cette étude de Mauss concernant le don dans notre société l'importance de la charge émise dans le geste même du don, qui d'après lui serait toujours source de calcul ou d'obligation de recevoir et surtout de rendre. Pourtant d'autres théoriciens envisagent et interprètent cela en d'autres termes et postulent le fait que l'homme, malgré la volonté moderne du « *tout commercial* », serait en fait enclin et même prédestiné à être donateur. En opposition à cette économie de marché que l'on nous pousse à promouvoir (par peur de ne plus avoir de marché) et qui embrume nos esprits d'une lourde obligation de consommateur, nous habituant à n'envisager nos relations qu'en termes commerciaux.

Or donc, cas et démonstration à l'appui, J.T Godbout nous aide à comprendre que nous serions bien plus enclins à donner que ce qu'on nous pousse à croire. Ainsi, nous nous obligerons à citer quelques-uns des exemples concrets, citations et éclaircissements pointilleux donnés par Godbout, permettant d'appuyer l'hypothèse de ce mémoire et de nous aider à comprendre encore mieux nos postures de donateur ou donataire, sans le filoutage d'une pensée unique et marchande, ni mépris de ce geste. En somme, nous permettant de mieux donner.

“ Il n'y a pas de phénomènes moraux  
du tout, mais seulement une interprétation  
morale des phénomènes. ”

FRIEDRICH WILHELM NIETZSCHE  
PAR-DELÀ LE BIEN ET LE MAL (1886)



◀ Aquarelle par James G. Swan représentant le chef Chetzemoka à Port Townsend, avec une des épouses de Chetzemoka à la distribution Potlatch.

Danseurs posant dans les costumes traditionnels du Potlatch, Fort Rupert, 1914.  
Photo : Edward S. Curtis



## Homo donator versus homo œconomicus

La question de ce livre est assez simple à formuler. Pourquoi, dans notre société, tant de choses circulent-elles encore en passant par le don ? Pourquoi ressentons-nous encore le besoin de nous compliquer la vie avec les cadeaux, avec les rituels et les incertitudes qui accompagnent le don, alors que notre société industrielle a développé des mécanismes beaucoup plus simples pour permettre aux biens et aux services de circuler. Je fais référence bien sûr au marché.

“ Qu'est-ce que le don ?  
Comme le marché, le don est aussi une façon de faire circuler les choses et les services entre les personnes. La circulation des choses qui passe par le don repose plus sur les liens sociaux, les valeurs d'appartenance, de gratuité, de générosité, d'altruisme. La circulation par le don repose sur la liberté. L'acte de bénévolat, libre et gratuit envers un inconnu est le geste de contestation le plus radical contre la mondialisation marchande qui voudrait que le temps ne soit que de l'argent.”

J.T GODBOUT,  
COLLOQUE SUR LE BÉNÉVOLAT SEPT. 2001

Adoptons provisoirement la définition que donne du don le Dictionnaire de sociologie :

“ C'est le juridique qui permet de distinguer les deux phénomènes [don et échange] : le droit d'exiger une contrepartie caractérise l'échange et manque dans le don. Donner, c'est donc se priver du droit de réclamer quelque chose en retour.”

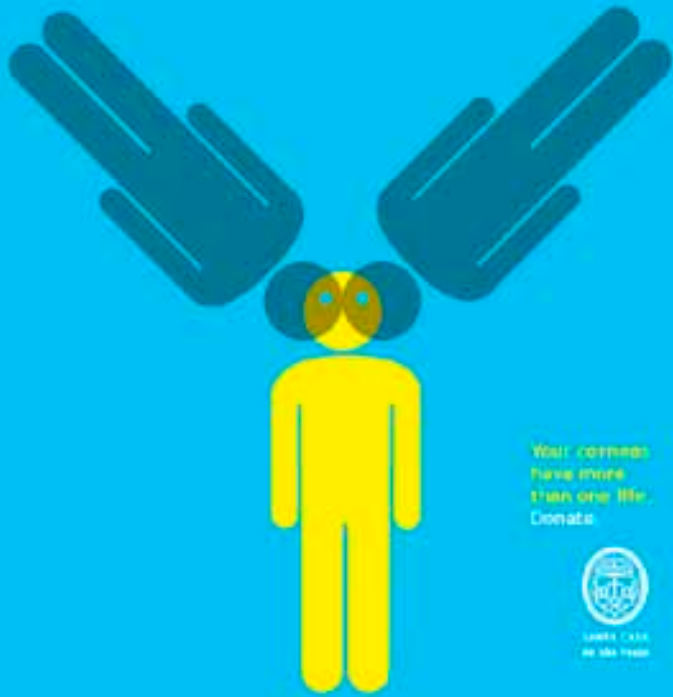
DICTIONNAIRE DE SOCIOLOGIE  
PUBLIÉ PAR BOUDON ET ALII [1999, P. 68]

## L'esprit du geste

On est donc conduit dès le départ à considérer le tout, et donc à ne pas séparer des liens sociaux ce qui y circule, car étudier la circulation des biens et des services dans la perspective du don, c'est d'abord chercher à en comprendre le sens pour les acteurs. Mais aussitôt que l'on considère la question du sens pour les acteurs se pose le problème du « vrai » sens. L'enquête que présente Godbout se situe du point de vue du sens que tous les acteurs accordent au geste en « *méthode des regards croisés* » et c'est la question de « *l'esprit du geste* » qui est posée.

Notre fil conducteur sera à la recherche de « *l'esprit du don* » : de ce qui se passe chez le donneur, chez le receveur, lorsque le don circule (dans le don comme forme du lien communautaire). Au-delà de ce qui circule, ce que nous mettons en jeu dans le fait de donner, de recevoir, de rendre, ce que nous risquons, c'est notre identité. Ce phénomène sera mis en évidence par l'analyse du don d'organes, et conduira à questionner la vision moderne de la circulation des choses et à proposer le postulat du don.

\*\* Alain Testart (publié sous la direction de Boudon, Besnard, Cherkaoui et Lécuyer, 1999, p. 68).



Your corneas  
have more  
than one life.  
Donate.



*Donneur et receveur ont ici des formes simplifiées identiques. Ils apparaissent comme des signes. Ils se différencient par la couleur : le donneur en couleur vive, les receveurs futurs en ombres. Les organes du don sont eux aussi des formes simples. Les couleurs vives de cette campagne nous rappellent que le don d'organe n'est pas un acte morbide mais au contraire pur acte de vie.*

Vos cornées  
ont plus  
d'une vie.  
Faites un don.

Association Santa  
Casa de Sao Paulo le  
don d'organes

Agence : Y &R, São  
Paulo, Brésil

Campagne 2014

Vos poumons  
ont plus  
d'une vie  
Faites un don.

Association Santa  
Casa de Sao Paulo le  
don d'organes

Agence : Y &R, São  
Paulo, Brésil

Campagne 2014



Your lungs  
have more  
than one life.  
Donate.



# PREMIÈRE PARTIE : LE DON DANS LA PARENTÉ

## les trois circuits du don

À l'instar des autres institutions, la famille s'est modernisée. Est-ce à dire qu'elle est passée de l'obligation contraignante au rapport contractuel marchand libre ?

On peut définir des types de don selon le sens du geste, en rapport avec l'importance de l'utilité pour le receveur. Un cadeau d'anniversaire ne doit pas avoir la même utilité qu'un service rendu. Les mêmes règles ne s'y appliqueront pas nécessairement.

Godbout distingue globalement deux registres différents – celui du cadeau et celui de l'aide – et de définir ainsi trois types de don au sein d'une famille : le cadeau en tant que tel, les services et l'hospitalité.

### Les services

– Les services sont rendus au nom du lien. La norme du besoin du receveur régit la circulation des services. En termes instrumentaux, c'est l'inverse du cadeau. Mais si le service est un don, il se distingue aussi du marché et de l'État, car ce qui circule est conditionné par le lien, comme pour le cadeau. C'est pourquoi l'on peut dire que cela se fait « *au nom du lien* ». Même s'il s'agit surtout ici de services, on ne doit pas exclure la circulation d'objets dans cet esprit, non comme des cadeaux, mais pour leur utilité seulement – pour, comme on dit, « *rendre service* ». Ces services représentent une partie importante de la circulation des choses dans la parenté.

### Les cadeaux

– Le cadeau est le prototype du don. Le don y est au service du lien. La norme non-instrumentale y est la plus forte mais elle

joue différemment selon les cas, et une certaine notion de calcul peut être présente, comme dans les cadeaux liés aux grandes étapes du cycle de vie (mariage, installation, naissance).

### L'hospitalité

– L'esprit de l'hospitalité peut s'apparenter soit au cadeau (invitation à un repas, à une fête), soit au service (héberger quelqu'un qui en a besoin). Autrement dit, l'hospitalité peut être utilitaire ou non selon les cas.

## 1.1 LE MARCHÉ, LA JUSTICE, LA RÉCIPROCITÉ. QUELLES NORMES POUR LE DON DANS LA PARENTÉ ?

### La parenté tient le marché à distance

#### Deux thèses courantes s'opposent à propos de l'importance et du sens de ce qui circule dans la famille.

La thèse classique en sociologie depuis Durkheim et Parsons considère que, avec la modernisation, la famille joue un rôle économique (de production et d'échange des biens et services) de plus en plus négligeable. Elle se spécialise dans la fonction affective. Ce serait une sorte de lien social à l'état pur. Pour la seconde (public choice, théorie des choix rationnels, individualisme), les rapports entre les membres de la famille sont de nature utilitaire et intéressée, et sont régis par le modèle marchand. C'est pourquoi ils sont même quantifiables en faisant une analyse coûts-bénéfices comme s'il s'agissait de décisions économiques. Mais aucune des deux thèses ne se vérifie dans les réseaux observés par J.T Godbout.

### Qu'est-ce qui circule ?

Des biens, certes, mais surtout des services et de l'hospitalité. Lorsqu'on demande aux membres des réseaux ce qui distingue les liens familiaux des autres liens, la réponse la plus fréquente est l'inconditionnalité. Le lien familial serait même le seul lien inconditionnel, et les membres de la famille seraient les seuls sur lesquels on a l'assurance de pouvoir compter... sans compter, c'est-à-dire quelles que soient les circonstances. Le réseau familial est donc doté pour ses membres d'une très grande fiabilité malgré cette liberté. Si ce n'est pas le principe marchand, quelle autre norme régit la circulation à l'intérieur des réseaux ? Serait-ce la « norme de justice » ?

### La parenté tient la justice à distance

Quelle importance ses membres accordent-ils à l'égalité des contributions et des rétributions de chacun ? ou au contraire à la proportionnalité, c'est-à-dire à une sorte d'équité, chacun contribuant selon ses ressources ?

#### L'aide et les services

Dans la parenté, ceux qui donnent ne s'attendent pas à recevoir de la personne aidée une aide égale ou équivalente. On se réfère donc rarement au principe d'égalité dans les fréquents rapports entre donateurs (services, secours monétaire, etc.). Bien sûr, on s'attend à une certaine manifestation de reconnaissance et à être aidé à son tour si nécessaire. Pourtant, ce qui sera rendu ne sera pas en rapport avec ce qui a été donné, selon un principe (large) d'égalité. Les principes qui régissent principalement l'aide sont les suivants :

- **le besoin de celui qui reçoit.** Ce principe est partout, mais il s'applique plus particulièrement aux situations de crise : décès, séparation, accident, maladie grave, etc. Il y a alors mobilisation générale des ressources selon les possibilités de chacun, sans idée de retour.

- **la capacité, la compétence, la disponibilité.** Dans des circonstances moins graves, et plus courantes, un certain retour est normal ; mais ce n'est pas la norme la plus importante au sens où elle est soumise à d'autres principes comme la capacité de chacun et sa disponibilité.

Exemple :

Si deux sœurs ont des enfants, il y aura généralement réciprocité dans la garde. Mais si une seule est mère, il y aura garde unilatérale, mais le service pourra même être rendu plus fréquemment que dans le premier cas, dans la mesure où la sœur sans enfant est plus disponible.

- **la réputation.** Ce principe s'ajoute aux autres. Il y a dans chaque réseau des membres qui se sont bâtis avec le temps une réputation de donateurs, de qui on attend davantage, sans que cela relève d'une norme de justice distributive.

- **la liberté.** Il importe de respecter la liberté et l'indépendance de celui qui rendra éventuellement le service, de sorte que la norme idéale est de ne pas demander un service mais de se le faire plutôt offrir. En cas de problème, on tend plus à minimiser le lien qu'à réclamer justice.

Quand donc invoque-t-on une norme de justice (en opposition à l'injustice) dans la circulation de l'aide ? Dans les deux situations symétriques suivantes : celle du receveur de plusieurs donateurs et, inversement, celle du donneur à plusieurs receveurs. Ce n'est que dans ce dernier cas (un donneur, plusieurs receveurs) que l'on invoque couramment la norme de justice et même, souvent, le principe d'égalité.

Par exemple :

les parents qui soutiennent financièrement leurs enfants adultes accordent généralement une grande importance (plus grande que les enfants eux-mêmes) à la norme de justice, qui prend la forme du principe d'égalité, mais aussi du principe d'équité. Dans le cas inverse où plusieurs membres d'une famille rendent service à la même personne (les enfants aux

VIVONS EN  
HARMONIE

Amnesty  
International

Agence : Grey  
Istanbul,  
Turquie

Campagne 2012



## LIVING IN HARMONY



AMNESTY INTERNATIONAL  
[humanpiano.org](http://humanpiano.org)



POUR DE  
NOMBREUX  
AUTEURS, LEUR  
TRAVAIL  
SIGNIFIE UNE  
MORT CERTAINE.  
Votre don les  
aidera.

Amnesty  
International

Agence : McCann  
Erickson, Berlin,  
Allemagne.  
Campagne 2012

*Ces deux  
campagnes  
utilisent la  
métaphore :  
les doigts noirs  
et blancs sont  
indissociables  
pour former  
le clavier d'un  
piano, les livres  
forment les  
tombes d'un  
cimetière à  
perte de vue.  
La puissance  
poétique de  
l'image touche  
la sensibilité du  
futur donneur.*

FOR MANY AUTHORS, THEIR  
WORK MEANS CERTAIN DEATH.

Your donation will help us:  
[www.amnesty.de](http://www.amnesty.de)

AMNESTY  
INTERNATIONAL



parents âgés par exemple), le « *principe d'équité* » l'emporte sur le « *principe d'égalité* » : chacun doit faire son possible, selon ses capacités (moyens financiers, disponibilité, compétence sociale). On évaluera la contribution de chacun selon ce principe.

### les cadeaux

Cadeaux d'anniversaire, de retour de voyage, de Noël, cadeaux pour « *services rendus* », cadeaux « *pour rien* » : se réfère-t-on à des normes de justice pour caractériser la circulation des choses sous forme de cadeaux dans les réseaux de parenté ?

Il n'y a pas de principe d'égalité entre les générations dans le rapport entre un donneur et un receveur. Tous les enfants reçoivent des cadeaux de tous (parents, grands-parents, oncles et tantes, y compris ceux qui n'ont pas d'enfants) jusqu'à un certain âge (en gros, l'adolescence). Les enfants, à partir d'un très jeune âge, font un cadeau aux parents, le plus souvent ensemble et en partageant à égalité les coûts, jusqu'à la mort des parents. Mais il n'y a pas de principe d'égalité ni d'équité de la part des parents, qui donnent également des cadeaux sans rapport avec ce qu'ils reçoivent, mais en fonction plutôt de leurs ressources et de certaines coutumes.

Mais si on examine maintenant non plus le rapport entre un donneur et un receveur, mais le rapport entre les donneurs ou entre les receveurs, la situation est différente. Voici un exemple extrême d'égalité : « *Si elle [la mère de l'interviewé] achète un T-shirt pour un enfant, elle en achète pour les treize (petits-enfants) ; mais là, avant d'en trouver treize qui vont à tout le monde, c'est de la recherche. Ensuite, si elle achète une montre, si elle ne peut pas acheter une montre à tout le monde, souvent, c'est parce qu'elle a noté qu'il y en avait un qui n'avait pas de montre : elle va y aller par le prix, elle va trouver l'équivalent. Ces cadeaux-là sont emballés avec la même décoration dessus. Il y a une justice, une équité. C'est surtout ça que j'admire chez elle, sa manière d'être équitable.* »

Mais, parallèlement, on applique aussi souvent le principe d'équité : on donnera, en plus du cadeau officiel, une certaine somme d'argent à celui qui vient de loin ou à celle qui est étudiante et a peu de ressources. Cette règle officieuse, sans être énoncée, n'est pas non plus cachée. La tendance à l'excès dans le don est un phénomène bien connu des anthropologues. Sans être aussi spectaculaire que le potlatch, elle est présente ici et constitue évidemment une norme très éloignée de la norme de justice. Ce dépassement des règles est général dans le cas des cadeaux.

### L'hospitalité

L'hospitalité peut être de type « *aide* » (on héberge quelqu'un qui vient de se séparer ou qui déménage) ou de type « *cadeau* » (réception, fêtes). Elle engendre dans les réseaux de parenté une circulation importante de biens et de services. Il est rare que rien ne circule lorsque deux personnes se rendent visite ; au minimum, un café est offert... S'il s'agit d'un service, on ne recourt pas à la norme de justice, mais à celle du besoin, de la disponibilité, de la liberté, comme nous l'avons vu plus haut. S'il s'agit de réceptions, de fêtes, d'invitations à dîner, la règle de l'alternance donateur-donataire (norme de justice relativement égalitaire) est présente. Mais plus le lien est fort, plus on tend à s'en éloigner. Au Québec, une vieille expression est utilisée à l'adresse des invités au moment de leur départ :

« *Ne comptez pas les tours, on n'aime pas sortir.* »

Dans cette expression s'affirme une norme générale d'égalité (de type alternance : compter les tours), et simultanément qu'elle ne s'applique pas au rapport en jeu à ce moment précis.

L'imposante recherche de Coenen-Huther, Kellerhals et Malik [1994] sur l'entraide montre que « *deux personnes sur trois estiment que, si une aide importante doit être fournie à un parent âgé, elle doit être associée à une contrepartie* » [p. 155]. Mais très peu de répondants (18 %) pensent que la compensation doit venir de ceux qui reçoivent l'aide (des parents), sous forme



d'une part accrue de l'héritage par exemple ; ils considèrent plutôt que la compensation doit venir de l'État, ou des frères et sœurs, c'est-à-dire des autres donateurs réels ou potentiels de la famille. La norme de justice est donc appliquée ici encore aux différents donateurs d'un même donataire. En Angleterre, Finch et Mason [p. 135] en arrivent à des conclusions similaires : « *On peut logiquement penser que le devoir d'aider autrui autorise à compter sur l'aide d'autrui. Mais telle n'est pas l'opinion de nos répondants. Nos données montrent avec éclat qu'aux yeux de la plupart, c'est une erreur de s'attendre à recevoir de l'aide de la famille en cas de besoin, même en retour de services rendus. Si l'on présume que cette aide viendra automatiquement [...] 83 % ont déclaré qu'il faut donner de son temps sans rien attendre en échange et seulement 13 % ont dit qu'il faut compter sur une contrepartie.* » La norme de justice ne domine donc pas la circulation des biens et des services entre un donneur et un receveur dans les réseaux de parenté.

### **La parenté tient la réciprocité à distance**

Si ce n'est ni l'intérêt, ni la norme de justice, serait-ce « *la norme de réciprocité* » [Gouldner, 1960] qui régit la circulation des choses dans les réseaux de parenté ? Est-ce l'obligation de rendre qui est fondamentale, comme on l'a si souvent affirmé depuis Mauss, la littérature sur le don étant très centrée sur le problème de la réciprocité ? Cette norme est certes beaucoup plus présente que celles que nous venons d'examiner. Mais le plus étonnant, c'est qu'elle est le plus souvent néanmoins secondaire. Illustrons-le par deux cas de figure : la transmission intergénérationnelle et les cadeaux de Noël.

#### **La transmission intergénérationnelle**

L'examen de la transmission intergénérationnelle met bien en évidence cette distance prise par les membres des réseaux de parenté à l'égard du modèle de la réciprocité. Des recherches montrent qu'on a toujours besoin de donner à ses enfants, même quand on est vieux. On ne se contente pas de récolter ce qu'on a semé... selon un modèle simple de réciprocité

généralisée. Les parents ne souhaitent pas compter sur leurs enfants lorsqu'ils seront vieux, ils ne veulent pas les déranger, être un fardeau pour eux. Mais inversement, les enfants, eux, souhaitent pouvoir les aider le plus possible et espèrent qu'ils accepteront. Il y a donc retour probable, mais non voulu par les éventuels bénéficiaires. Est-ce de la réciprocité généralisée ? Non, car dans la réciprocité généralisée, même si le retour s'étend sur des cycles très longs, l'idée du retour existe chez le donneur au moment où le don est fait.

On revient toujours à la nécessité d'interpréter le don selon le sens qu'il a pour les acteurs et non pas seulement selon l'observation de ce qui circule. Quand on tient compte de cette intention, on s'aperçoit que tout est fondé sur la volonté de donner – et notamment de transmettre – plus que sur celle de recevoir (même si on reçoit). Et on peut même aller jusqu'à dire que le plus grand don qu'une génération puisse faire aujourd'hui à celle qui l'a précédée, c'est de faire fructifier ce qu'elle-même a reçu (en faisant des études, de l'argent, des enfants, etc.). C'est donc de le transmettre à son tour, plutôt que de le lui rendre par des services.

#### **Les cadeaux de Noël**

Ce soi-disant « *échange de cadeaux* », modèle de réciprocité restreinte, ne s'applique en fait qu'à une faible partie de ce qui circule à Noël : les cadeaux horizontaux entre les membres de la fratrie de deuxième génération et les affins (beaux-frères, belles-sœurs, etc.). En fait la plus grande partie des cadeaux qui circulent à Noël est dirigée surtout vers les enfants et n'est pas régie par la réciprocité. L'ensemble de ce qui circule est donc en fait bien éloigné de la réciprocité.

#### **La réciprocité limitée**

Que conclure de ce bref examen des trois formes de don circulant dans la parenté, sinon que si la réciprocité y joue un rôle, elle est aussi continuellement déformée, restructurée par des principes qui s'en éloignent. Et que ces autres règles tendent à

dominer le système de circulation des choses dans les réseaux familiaux. Cela signifie que dans tous les réseaux certains membres sont plutôt des donneurs nets et d'autres plutôt des receveurs nets (net givers et net receivers, pour reprendre l'expression de Finch et Mason, 1993). – Et nous faisons référence ici aux cas considérés comme normale – donc à des cas où la non-réciprocité constitue une norme et ne menace donc pas l'équilibre des rapports entre les membres.

## 1.2.A AU FONDEMENT DU DON, LA DETTE

Si ce n'est ni la règle de l'équivalence marchande, ni la norme de justice qui fonde le don, ni même la norme de réciprocité, quelle norme peut donc bien régir le don dans la parenté ? Au fil de nos observations, nous y avons déjà repéré différents principes actifs. Reprenons-les de manière plus systématique.

### De quelques principes de la circulation du don

#### Capacités, besoins

Celui qui a besoin doit recevoir, qu'il soit capable ou non de rendre, et que sa situation soit temporaire ou permanente : telle est la principale règle qui explique la circulation de l'aide dans les réseaux, et qui efface quasiment la règle d'équivalence, et même celle de la réciprocité.

#### L'excès

Pour les cadeaux et l'hospitalité de type cadeau, la réciprocité est contournée, ou plutôt déjouée, par l'excès et le jeu avec les règles. Un « principe de l'excès », de la « dépense » (Bataille), bien connu d'ailleurs dans la littérature sur le don, notamment avec le phénomène du potlatch longuement commenté par Marcel

Mauss. Un aspect est omniprésent : le jeu avec la règle sert à personnaliser la relation, à rendre unique le lien entre le donateur et le donataire. Le geste n'est pas fait pour obéir à une règle, mais pour lui, au nom d'un lien personnel. C'est pour la même raison qu'un autre principe se révèle également très important et s'applique à tous les types de don : celui de la liberté.

#### La liberté

En sociologie, dans le cadre notamment de l'analyse stratégique, on considère que chaque acteur, pour accroître son pouvoir et son contrôle sur l'organisation, essaie de réduire ce qu'on appelle sa « zone d'incertitude ». Pour un sociologue comme Michel Crozier, l'homme est doté d'un « *instinct stratégique* » qui le pousse à réduire les incertitudes dans les situations d'interaction afin d'accroître son pouvoir [Friedberg, 1993, p. 210]. Or l'observation de la circulation du don dans les rapports de parenté nous conduit à croire qu'il est aussi doté de ce que l'on pourrait appeler un « *instinct de donner* ». Il porte alors, dans certaines relations sociales, non pas à réduire, mais au contraire à créer et à maintenir des zones d'incertitude entre lui et autrui, pour accroître la valeur des liens sociaux qui lui tiennent à cœur. Dans la parenté, ce rythme, cette danse, c'est le cycle de vie et la succession des générations, qui règlent fondamentalement la circulation des biens et des services entre les différents membres – *de manière à la fois libre et obligatoire*, répétait Mauss dans son Essai sur le don.

## 1.2.B LES PROBLÈMES POSÉS PAR CES PRINCIPES

Chacun sait par expérience qu'il nous arrive de calculer sans le dire aux autres, et même sans se le dire, et qu'il y a un jeu subtil entre ces différents principes. Mais par ailleurs, ces principes en eux-mêmes ne sont pas sans déboucher potentiellement sur

des problèmes. Présentons brièvement trois d'entre eux : l'un est lié à la liberté, l'autre à l'excès, et le troisième au faible degré de réciprocité.

“ La manière dont l'individu est obligé dans le régime du don ne correspond nullement à l'obéissance à une règle, ou à une pluralité de règles fixées au préalable, mais simplement au fait qu'il entre dans un cycle – à la manière dont on entre dans une danse –, qu'il prend place en lui et se trouve emporté dans la dynamique qui l'anime. ”

B. KARSENTI  
[1994, P. 41]

### La liberté : don et dû

Un certain nombre de choses circulent non pas pour obtenir plus, ou pour faire plaisir au receveur, mais aussi parce qu'il faut le faire en vertu de conventions, de rôles (sexuels, parentaux...), de traditions. Non seulement ce principe est différent du don, mais il est également jugé inférieur au don, inférieur à ce que les interviewés appellent le « *vrai don* », celui qui s'éloigne non seulement de l'esprit marchand, mais également du devoir ou de la convention sociale.

“ L'acteur d'un système de don tend à maintenir le système dans un état d'incertitude structurelle pour permettre à la confiance de se manifester.[...] ”

CAPLOW,  
1984

À ce sujet, les interviewés font une distinction à laquelle ils accordent beaucoup d'importance entre le don et le dû. Tous tiennent à préciser que le dû est différent du don. Les problèmes se posent surtout lorsque les partenaires n'ont pas la même définition de ce qui relève du dû (et est obligatoire) et de ce qui est du domaine du don (et est libre). « *Il pense que tout lui est dû* », entend-on souvent. Quand on pense que l'on a donné plus qu'on n'a reçu, on a facilement tendance à en déduire que tout nous est dû, et on n'est plus dans un rapport de don.

### L'excès non contrôlé

Le deuxième problème est le suivant : comment le nécessaire excès essentiel au don (surtout dans les cadeaux et l'hospitalité) ne conduit-il pas en définitive à la destruction et aussi à l'incapacité progressive des membres à jouer un jeu qui coûte de plus en plus cher ?

La transgression des règles a des limites. Elles sont transgressées jusqu'à ce qu'elles ne le soient plus sans éliminer des joueurs ; et alors de nouvelles règles sont définies, règles qui ramènent le système à la case départ, règles qui seront sans doute à leur tour progressivement transgressées. Le système est cyclique : on enfreint les règles jusqu'à ce que ce comportement menace les rapports entre les membres, ce qui conduit à édicter à nouveau des règles, et ainsi de suite.

### La domination et la réciprocité.

Pour les dons de type « *cadeau* », le jeu avec les règles peut donc parvenir à circonscrire les dangers inhérents à la spirale de l'excès du don. Mais il est insuffisant. Car dans le cas de l'aide, comment le système empêche-t-il que celui que nous avons appelé le « *receveur net* » ne se sente en permanence humilié, que le donneur unilatéral n'abuse de sa puissance ou au contraire ne se sente exploité par le réseau ? Un modèle agonistique du don doit nécessairement être fondé sur la réciprocité.



**LE PITCH :**

Pour cette étude sociologique dans le cadre d'une campagne pour la charité, un homme sandwich porte une pancarte disant « Merde aux pauvres ».

Il fut envoyé dans les rues de Londres où les Londoniens ont été secrètement filmés pour voir leurs réactions. Souvent l'homme est pris à partie pour ses déclarations offensives, les Londoniens se sentant offensés...

...Ensuite, l'homme a inversé sa pancarte où on pouvait lire : « Aider les pauvres » et il se mit à demander des dons - mais cette fois les gens l'ont ignoré complètement.

La vidéo à ensuite été projetée en spot de publicité TV qui signalait de cette phrase : *Maintenant nous savons que vous êtes vigilants. Soyez assez vigilants pour donner.*



MERDE  
AUX  
PAUVRES

The Pillion Trust ,  
Londres

Agence de  
publicité :  
Publicis Londres

Campagne Vidéo  
2014

“ La réciprocité est capitale [...] Par la grâce de la réciprocité, [les rivaux] sont préservés de toute domination. La réciprocité annihile les risques de domination ”

J.-L. BOILLEAU  
[1995, P. 155]

Or nous constatons l'existence de réseaux sociaux où l'absence de la norme de réciprocité comme principe dominant n'entraîne pas pour autant des rapports de domination. Comment est-ce possible ?

### Une solution : la dette mutuelle positive

Si le refus du calcul est évident et sans ambiguïté, le thème de la dette, en revanche, est un des thèmes les plus difficiles aborder, et suscite des commentaires ambigus, voire paradoxaux ou même contradictoires, et des réflexions étonnantes.

« (avec son frère) Je peux dire que je lui dois beaucoup, mais ça n'a aucun effet. Je ne ressens aucune dette ; je lui dois beaucoup dans le sens que pour moi, ça a une valeur ; ça a vraiment de l'importance ; mais l'effet sur [moi] dans le sens où je me sens en dette, non... »

« (avec sa mère) En dette ? Non, non, c'est pas un sentiment que... non... je me sentirais très reconnaissante... je réalise qu'on m'a gâtée beaucoup, oui, énormément gâtée ; mais en dette comme telle, non. Je suppose qu'on se sent en dette quand... on te donne mais en même temps, on te fait sentir que tu devrais redonner et que tu ne redonnes pas. »

Ces citations font bien ressortir ce qu'on pourrait appeler la « dette de don » ou « dette de reconnaissance », distincte du sens courant de la dette économique. Elles témoignent de la dette dans un autre sens : celui d'avoir reçu, sans pour autant

avoir contracté l'obligation de rendre, mais tout en ayant le désir de donner (la reconnaissance). C'est l'idée de la dette comme valeur positive, comme « joie », parce que le don a été fait « de bon cœur », qui s'oppose à la dette négative – qui fait que l'« on se sent mal ».

### La dette positive

La dette positive existe lorsque le receveur ne perçoit pas chez le donneur l'intention de l'endetter par son geste – ce qui est étroitement lié au plaisir d'être en dette, élément essentiel de l'état de dette positif. Ou encore lorsque le donneur a déjà reçu dans le plaisir du receveur (Sénèque). Cette dette est vécue non comme un fardeau, mais comme un privilège, une chance.

### La dette négative

Différents auteurs reconnaissent cet état de dette négative ; mais il est vu souvent négativement seulement, tel qu'il se présente dans le modèle marchand de l'équivalence. Dans ce cadre, la dette est, presque par définition, négative au sens où c'est quelque chose dont il faut se libérer. « Dans ce jeu infini de la circulation d'équivalences, être un individu revient à ne rien devoir à personne » [Berthoud, 1994, p. 53].

### Le don et la dette mutuelle positive

Pour résumer, on pourrait définir le don comme un système dans lequel le « rendre » se dissout comme principe au point que, à la limite, on ne rend plus, on donne seulement. Ou, au contraire, on est toujours en train de rendre, l'important étant ici que la différence entre rendre et donner s'estompe et n'est plus significative. On pourrait poser que l'état de dette positif émerge lorsque le receveur, au lieu de rendre, commence à donner à son tour.

On passe de l'obligation de rendre au désir de donner. Dans le don, rendre est donc aussi un don. Ce n'est que lorsqu'on a reconnu cela qu'on peut commencer à essayer de penser le don sans retomber dans le modèle marchand.\*

\* Et non pas comme chez Derrida [1991] qui en arrive à des paradoxes. Il en parle toujours comme constituant une restitution, un remboursement, un acquittement [p. 25], pour en conclure ensuite que ce n'est pas un don, ce que font aussi les économistes à leur manière pour nier l'existence du don.

La majorité de nos relations de don ne se situent évidemment pas seulement et en permanence dans cet état. Il y a constamment passage d'un état à l'autre avec la même personne, et les rapports de don se situent le plus souvent quelque part entre ces deux types que constitue la réciprocité d'une part, l'état de dette d'autre part. L'état de dette mutuelle positive est le plus souvent un horizon, ou un état qui peut parfois être atteint, précieux mais toujours fragile.

### 1.3 OBJECTIONS À LA THÈSE DE LA DETTE POSITIVE (et la solution trouvée)

Une première objection tient à la conception courante de l'évolution individuelle normale : de la naissance à la maturité, on passe du statut de donataire à celui de donateur, et l'état normal, « mature », du don serait donc celui où on donne plus que l'on ne reçoit et non l'inverse. Une deuxième objection possible concerne la dynamique du don elle-même, par opposition à celle du marché : rendre plus que l'on n'a reçu. La situation normale du don serait donc : on donne plus qu'on ne reçoit.

Le principe de la « dette mutuelle positive » (où l'on reçoit plus qu'on ne donne) irait donc à l'encontre d'une des règles fondamentales de la circulation du don. Dans ce contexte, dire que l'on reçoit plus que l'on ne donne doit nécessairement conduire à vouloir rendre plus qu'on n'a reçu. Comment éviter cela ou comment résoudre cette nouvelle contradiction, inhérente cette fois à la règle de donner plus qu'on n'a reçu ? Une façon d'y arriver, c'est précisément de supposer que les deux partenaires finissent par atteindre un état où ils considèrent avoir tellement reçu

de l'autre qu'ils ne pourront jamais vraiment rendre. Même si, dans une séquence précise quelconque, ils donnent plus que ce qu'ils considèrent avoir reçu, de toute façon c'est moins que ce qu'ils ont globalement reçu de l'autre. « *Je lui dois tellement* », disent-ils.

“ La dette de reconnaissance est la conséquence et comme l'expression d'une dette d'affection, dont personne ne doit désirer être quitte ”  
SAINT THOMAS D'AQUIN  
[1932, P. 125]

#### Réciprocité généralisée et état de dette

« *Rends ce que tu dois* ». Eh bien, [cette maxime] est souverainement honteuse lorsqu'il s'agit d'un bienfait. Quoi ? Rendra-t-il la vie, s'il la doit ? l'honneur ? la sécurité ? la santé ? Rendre est précisément impossible toutes les fois que les bienfaits sont parmi les plus grands.

“ Tout le mérite d'une action si éminente sera perdu, si du bienfait nous faisons une marchandise [si *beneficium merces facimus*] ”  
SÉNÈQUE,  
[1972, T.I, P. 72-73]

Citons en conclusion encore Sénèque, pour qui la formule du devoir réciproque est :

“ L'un doit oublier à l'instant ce qu'il a donné, l'autre n'oublier jamais ce qu'il a reçu... ”  
SÉNÈQUE,  
[1972, T.I, P. 33]

## 1.4 LE DON AUX ÉTRANGERS EST-IL ENCORE IMPORTANT ?

Même si on admet assez facilement l'importance du don dans les liens primaires, on a tendance à croire que la société moderne fonctionne, pour le reste, essentiellement à partir de l'État et du marché de l'aide, d'où est-elle venue principalement ? Ni du marché, ni de l'État, mais des réseaux primaires, des solidarités spontanées dont on ne parle jamais. Le don entre étrangers est certes très ancien : pensons à la charité chrétienne, à la compassion bouddhiste. Mais cet exemple montre qu'il est encore très présent malgré l'importance du marché et de l'État, et qu'il se manifeste de manière spectaculaire lorsque les circonstances l'exigent.

On assiste même à un renouveau de ce type de don en Occident. Bénévolat, entraide, aide humanitaire, philanthropie, don d'organes et don de sang, appels à l'aide de toutes sortes prennent une importance considérable et font qu'une quantité toujours plus grande de biens et de services circule sous cette forme, et ce au plan mondial. Car parallèlement à la mondialisation des marchés, on assiste aussi à la mondialisation du don.

Ces activités recourent en grande partie ce que l'on range dans la catégorie de tiers-secteur, mais ne s'y résument pas. Ce dernier inclut surtout des activités organisées, impliquant des intermédiaires entre celui qui donne et celui qui reçoit. Ces intermédiaires sont souvent des bénévoles, mais on constate aussi souvent, à leurs côtés, la présence de salariés (ainsi dans le don d'organes). Et comme on va le voir, cette caractéristique exclut du tiers-secteur plusieurs formes de don à des étrangers.

...

## L'ACTUALITÉ DU DON AUX ÉTRANGERS

PAR J. T. GODBOUT

*Exemple  
d'appréhension  
d'une catastrophe  
basée sur  
un modèle  
économique  
erroné.*

**À** l'hiver 1998, le Québec a connu ce qu'on a appelé « la tempête de verglas ». Pendant plus d'un mois, des milliers de foyers ont été privés d'électricité, et donc de chauffage. Au beau milieu de cette crise, on a pu lire dans les journaux le texte d'un économiste critiquant les journalistes qui condamnaient les commerçants qui profitaient de la situation de crise pour augmenter le prix des bougies, du bois de chauffage ou de l'essence et des groupes électrogènes. « Il fallait bien trois siècles d'analyse économique pour en arriver là. [...] La demande ayant augmenté, les prix du marché ont suivi, ce mécanisme permettant de rationner la demande excédentaire et de satisfaire d'abord les besoins les plus urgents. Si les prix n'augmentent pas [...], une pénurie apparaît, c'est-à-dire que les choses sont simplement introuvables même à payer plus



cher. » Et il conclut par ce sage conseil : « Au lieu de vitupérer les "profiteurs" [...] les journalistes devraient plutôt enquêter sur la répartition bureaucratique et politique de l'électricité. Ils découvriraient sans doute que le marché est un processus de répartition plus efficace et plus juste que le système politique et bureaucratique » (Lemieux, Le Devoir 98).

**Ce modèle pose que seuls deux mécanismes de distribution et de circulation des biens et services existent dans la société : le marché et l'État [...]**

Il est vrai que si on avait laissé augmenter les prix en fonction de la rareté, il n'y aurait plus eu de pénurie. Car, après un certain temps, ceux qui ne pouvaient pas payer seraient morts de froid, et il y aurait eu équilibre entre l'offre et la demande.



Est-ce vraiment ce que notre économiste souhaite ? Dans les faits, la pénurie a existé indépendamment du mécanisme des prix. Mais ce qu'il faut surtout remarquer, c'est que le problème n'a pas été résolu par des mécanismes marchands. Il l'a été principalement par des mécanismes d'un autre type : ceux du don circulant dans des réseaux de solidarité. Or cette possibilité n'existe tout simplement pas pour beaucoup d'économistes.

Parmi ces réseaux de la société, il est utile de distinguer entre les formes organisées (les associations appartenant au secteur tertiaire par exemple) et les innombrables liens que nous avons les uns avec les autres, avec notre famille, nos amis, nos voisins, etc., liens directs, non canalisés par des intermédiaires. C'est

tout ce monde que l'économie tend à oublier. Une bagatelle, quoi ! Si on veut vraiment savoir comment, pendant cette crise, les biens et les services ont circulé, et quel canal a été le plus utile pour quel type d'aide, on a donc besoin d'un modèle moins caricatural et moins réducteur que celui sur lequel repose l'analyse de cet économiste.

**Reprenons les catégories définies dans la première partie :**

du côté de ce qui circulait, il y avait des services, certes, mais aussi des objets et de l'hospitalité (hébergement) ; du côté des canaux et des agents, il y avait les marchands, certes, et l'État (les bureaucrates et les politiques), mais aussi les associations et les réseaux primaires, et ce que des chercheurs analysant cette crise ont appelé « les solidarités spontanées ». Examinons maintenant ce qui s'est passé pendant cette crise à l'aide de ces catégories.

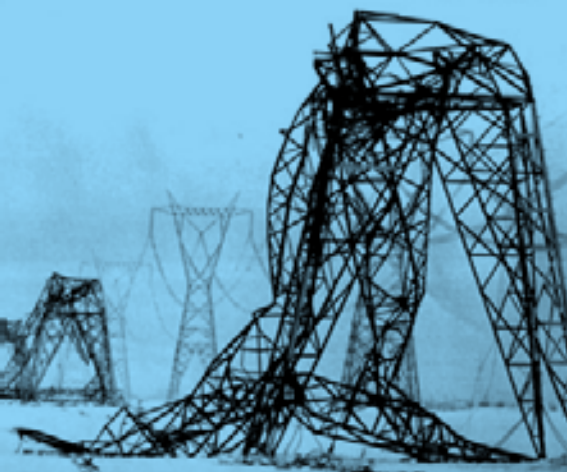
Selon Lemieux, les marchands auraient dû augmenter le prix des objets rares. Or la plupart ont peu augmenté leur prix. Il est vrai que certains ont tenté d'appliquer la loi de l'offre et de la demande malgré tout. Mais ils ont été minoritaires, et leur attitude a été fustigée. « Les commerçants abusifs rétablissent les prix, inquiets des dénonciations » [Journal *Le Devoir* du 16.01.98]. N'en déplaise à M. Lemieux, ils ont été condamnés

*“Voilà comment un modèle théorique peut parfois nous aveugler et nous empêcher de voir ce qui se passe dans la réalité.”*

non pas d'abord par les médias, mais par la société tout entière. C'est la société – ni les médias, ni le gouvernement, ni la bureaucratie – qui a imposé aux marchands une norme sociale. Ces derniers ont agi dans leur intérêt, mais qui n'était pas de suivre les conseils de l'économiste Lemieux !

...





### ... Cette réalité fait en sorte que, en temps de crise, la loi du marché ne règne plus en maître.

Il n'est plus question d'ajuster l'offre à la demande. La société considère que certaines normes (empêcher quelqu'un de mourir de froid, même s'il n'a pas les moyens de se procurer des moyens de chauffage) sont plus importantes que la loi de l'offre et de la demande. Les commerçants qui ont augmenté leur prix se sont vus obligés de les rabaisser. Le gouvernement a même parlé de publier une liste des commerçants qui abusaient, pour que les consommateurs puissent les boycotter. « *En tout, 477 consommateurs ont dénoncé des pratiques commerciales abusives auprès des organismes de consommateurs* » [Journal *Le Devoir* du 4.03.98]. L'important phénomène de générosité collective auquel on a assisté ne s'est pas seulement passé hors du marché, mais aussi hors de l'État. Les dons de bois de chauffage

ont été particulièrement importants en provenance du Saguenay, région qui avait été sinistrée un an plus tôt et était fière de donner à son tour, de « rendre » et de montrer aux Montréalais de quoi elle était capable. En ce qui concerne l'hospitalité, un curieux phénomène s'est produit : l'offre a dépassé de beaucoup la demande. « *25 000 places d'hébergement disponibles* », titre *Le Devoir* du 5 janvier 1998. À la télévision, on mentionne que 80 000 offres privées ont été faites, et que seulement 400 ont été acceptées ! Laissons de côté la question de l'exactitude des chiffres. Mais, de toute évidence, on est en face d'une difficulté à recevoir, à accepter l'offre et non à offrir. On est bien loin du modèle marchand, de la loi du marché qui conduirait tous les receveurs potentiels à sauter sur une telle aubaine de gratuité.

### Pas l'offre de biens (d'objets), mais celle de l'hospitalité.

Pour plusieurs raisons, dont celle d'avoir peur de déranger, de trop devoir, de ne pas savoir comment se comporter chez des étrangers. L'attitude des receveurs obéit aux règles du don, et non à celles du marché ou de l'État. – Non sans ambiguïtés et difficultés. Ainsi, l'une de mes amies a hébergé une famille. En partant, le mari lui offre des fleurs et une carte de remerciements, avec un post-scriptum : « *10 \$ par jour, 3 personnes, 2 jours = 60 \$* » – et la somme jointe. Cette amie s'est sentie insultée...

### Où les sinistrés préfèrent-ils aller ?

En général, ils préfèrent être hébergés

### “En fait un certain nombre de sinistrés refusent ou hésitent à accepter une offre d'hospitalité lorsqu'elle vient d'inconnus”

*Charbonneau, Gaudet, 1998*

d'abord dans le cadre des liens primaires (parents, voisins, amis), ensuite dans les refuges offerts par les organismes du secteur tertiaire et les municipalités malgré l'inconfort et la promiscuité, et en dernier lieu seulement dans des familles inconnues. Autrement dit, l'hospitalité offerte par les autorités publiques (gouvernementales, locales) avec l'aide des associations et du bénévolat est préférée à l'hospitalité offerte par des inconnus dans un cadre qui est celui des liens primaires. Il y a de l'intime dans l'hospitalité, il y a ce mélange de liens primaires et secondaires difficile à vivre – au point de préférer l'éviter...



### Un autre élément pour rendre compte de ce comportement a trait aux caractéristiques socio-économiques des sinistrés.

Les centres d'hébergement accueillent souvent les plus démunis de la société, ceux qui n'ont pas de réseaux primaires pour les accueillir, et probablement les plus pauvres aussi. Ils sont peut-être gênés d'être reçus chez et par des gens de milieux différents et craignent de ne pas savoir adopter le bon comportement, de « déranger ». C'est probablement une des raisons qui expliquent leur refus de ce type d'hébergement et leur préférence pour une hospitalité qui se situe plus dans le cadre d'un droit, une hospitalité plus neutre où on peut se comporter comme un client, et même avoir des exigences, où il y a moins de flou quant aux règles à suivre. Qui sait si les réactions de certains sinistrés dans les refuges (on se plaint de ne pas avoir de mousse à raser, de dentifrice, etc.) qui ont étonné tant de téléspectateurs ne s'expliquent pas en partie de cette manière ? Ils se sont comportés comme s'ils étaient à l'hôtel, ou encore comme s'il s'agissait d'un sinistre dans lequel ils avaient tout perdu (tel un incendie, une tornade, une inondation), alors que leur maison est là, que tout est là. Une sorte d'envie d'en profiter pour une fois qu'on peut légitimement réclamer sans se sentir coupable, mais aussi peut-être une manière de montrer que l'on considère cela comme un droit plutôt que comme un don. Il y a là un comportement étrange, intéressant – à rapprocher peut-être du malaise des receveurs d'organes face à la famille ...

... du donneur (on y reviendra plus loin). Il faut noter par ailleurs que pour mettre en valeur la générosité, le bénévolat, la solidarité, les médias avaient fortement tendance à présenter l'activité des centres d'hébergement comme impliquant deux catégories de personnes, les hébergés et les hébergeurs (responsables, bénévoles, cuisiniers, etc.). Les premiers passifs bien sûr, attendant qu'on les serve et plus ou moins satisfaits, les seconds évidemment « épuisés ». Cette manière de présenter les faits correspond aux catégories de notre société qui divise toujours le monde entre producteurs et usagers et n'imagine pas d'autres modes possibles d'organisation comme la coorganisations ou l'auto-organisation. Et il est fort possible que la collaboration – la coproduction, dirait-on dans le vocabulaire administratif – ait été plus importante que l'image qui en a été donnée, et que des initiatives originales en la matière aient eu lieu. Mais nous n'en saurons jamais rien...

### **Mais revenons à l'aide. Globalement, d'où est-elle venue principalement ?**

Ni du marché, ni de l'État, mais des réseaux primaires, des solidarités spontanées dont on ne parle jamais. Pour ma part, j'ai connu de nombreuses familles sinistrées, mais aucune ne s'est retrouvée dans un refuge – et parmi les gens que je connais, personne non plus n'en a connu. Comme d'habitude, on n'a

parlé que des institutions publiques, alors que, pour l'essentiel, l'aide est venue de la société et de ses réseaux. Les municipalités et les associations ont aussi joué un rôle très important. D'innombrables initiatives locales ont été prises – ainsi de l'utilisation de locomotives comme source d'énergie. Pendant que la sécurité civile gouvernementale coordonnait et planifiait, des communications directes entre maires de municipalités différentes s'établissaient (jumelages de municipalités); les réseaux réglaient les problèmes, trouvaient des solutions. « *Sainte-Émilie-de-l'Énergie envoie du bois à Saint-Clet.* » « *Le palier municipal a été le plus rapide à répondre à la crise* », reconnaît un député fédéral. Et les réseaux associatifs (les Chevaliers de Colomb pour le bois, l'Union des producteurs agricoles pour les groupes électrogènes...) ont fonctionné à plein. La générosité de la population a été importante pour tout ce qui circulait : biens, services (bénévolat), hospitalité. Seule l'hospitalité a été peu « reçue » lorsqu'elle était offerte par des inconnus, et elle seule a dépassé de beaucoup la demande.

### **La sécurité civile, institution gouvernementale, est l'institution qui a paru se comporter le plus mal et œuvrer comme une bureaucratie inefficace.**

Il lui a été principalement reproché de refuser d'admettre qu'elle était débordée

et de prendre des engagements qu'elle ne pouvait pas tenir. Face à tout cela, plusieurs questions se posent. Toutes les sociétés se comportent-elles de la même façon ? Il est probable que le nombre de commerçants profiteurs dans de telles circonstances varie d'une société à l'autre. En fonction de quels facteurs ? Difficile de savoir, mais c'est sûrement un indice du degré de confiance, de la force d'une société. (Mais comment mesurer le degré de confiance entre les membres d'une société ?)

### **On constate en tout cas que, dans un contexte de crise, le marché s'inscrit dans les normes sociales et que l'État se met au service des réseaux sociaux.**

Mais pourquoi n'en est-il pas toujours ainsi ? Pourquoi, en dehors des situations de crise comme celle-ci, serait-il normal que des commerçants laissent mourir quelqu'un de froid parce qu'il n'a pas d'argent pour se chauffer, ou augmente le prix des marchandises de première nécessité parce qu'elles sont devenues rares ? C'est plutôt cette question que l'économiste Lemieux devrait poser...

Quoi qu'il en soit, toutes les observations qui précèdent, suffisent amplement à mettre en évidence que le cadre de référence des acteurs dans de telles circonstances n'est pas celui des lois du marché, mais celui des règles du don, avec tous les problèmes que cela pose bien sûr.

Son modèle aveugle l'économiste et l'empêche de voir ce qui s'est véritable-

### **“Son modèle aveugle l'économiste et l'empêche de voir ce qui s'est véritablement passé pendant toutes ces semaines”**

ment passé pendant toutes ces semaines : l'immense mobilisation des forces sociales hors marché, la société en action. Il est vrai que certains consommateurs en ont profité pour faire des provisions de bois pour l'hiver suivant, qu'il y a eu aussi un certain gaspillage, que certains en ont profité pour se faire offrir du savon ou du dentifrice alors qu'ils en avaient déjà chez eux, etc. Mais, pour ce qu'on en sait, ces phénomènes sont demeurés marginaux. Selon un sondage rapporté par La Presse du 25 janvier 1998, deux Montréalais sur trois ont porté secours à quelqu'un pendant la crise. De façon prévisible, l'aide est venue d'abord de la famille, puis des amis, et finalement des voisins. Et la pénurie de bois s'est résorbée principalement parce que des citoyens en ont donné, tout simplement – seule une infime minorité en a profité pour le vendre plus cher. Comme ce fait social élémentaire ne fait pas partie des possibilités théoriques de l'économiste, il ne peut (veut) tout simplement pas le voir. Il ne voit que l'alternative marché & bureaucratie. L'analyse de ce sinistre constitue une bonne illustration du caractère tronqué d'une telle vision de la société et de sa dynamique, de la façon dont les choses circulent et des moteurs qui ...

... font circuler les biens et les services dans une société.

### **Le don entre étrangers est certes très ancien :**

pensons à la charité chrétienne, à la compassion bouddhiste. Mais cet exemple montre qu'il est encore très présent malgré l'importance du marché et de l'État, et qu'il se manifeste de manière spectaculaire lorsque les circonstances l'exigent. On assiste même à un renouveau de ce type de don en Occident. Bénévolat, entraide, aide humanitaire, philanthropie, don d'organes et don de sang, appels à l'aide de toutes sortes prennent une importance considérable et

font qu'une quantité toujours plus grande de biens et de services circule sous cette forme, et ce au plan mondial.

Ces activités recourent en grande partie ce que l'on range dans la catégorie du secteur tertiaire, mais ne s'y résument pas. Ce dernier inclut surtout des activités organisées, impliquant des intermédiaires entre celui qui donne et celui qui reçoit.

Ces intermédiaires sont souvent des bénévoles, mais on constate aussi souvent, à leurs côtés, la présence de salariés (ainsi dans le don d'organes). Et comme on va le voir, cette caractéristique exclut du secteur tertiaire plusieurs formes de don à des étrangers. ■

**J. T Godbout**



*“Parallèlement à la mondialisation des marchés, on assiste aussi à la mondialisation du don.”*

## SECONDE PARTIE LE DON AUX ÉTRANGERS

Comment les différents principes que nous venons de dégager de l'étude des réseaux familiaux jouent-ils dans cette autre sphère qu'est l'univers du don aux étrangers ? Y observons-nous un modèle spécifique de don ? Et, plus particulièrement, le concept de dette mutuelle positive peut-il y trouver sa place ?

### 2.1.A UN DON ÉTONNANT

Avec le don aux étrangers, nous sommes en présence de ce qu'on pourrait appeler un don à l'état pur, à l'opposé du don dans la parenté, il n'est pas fortement influencé par la relation souvent intime que les partenaires entretiennent – par ce que les sociologues appellent le lien primaire. Le don aux inconnus est souvent ponctuel, et même lorsqu'il se répète, il est admis au départ qu'il n'y a pas de retour. En conséquence, on ne soupçonne pas aussi facilement celui qui donne de le faire uniquement pour recevoir. De même il n'y a aucune raison raisonnable (aucun « intérêt ») de rendre à un inconnu qu'on ne reverra jamais. Et pourtant, cela se fait, comme l'ont montré de nombreuses recherches [Frank, 1988].

#### **La diversité du don aux étrangers**

Bénévolat, don humanitaire, philanthropie, telles sont quelques-unes des figures du don aux étrangers qui viennent spontanément à l'esprit. Ces formes de don font partie du secteur tertiaire. Mais le don aux étrangers s'étend bien au-delà. Et on peut rappeler pour commencer toutes ces formes de don aux étrangers, qu'on tend à oublier, soit en raison de l'absence d'intermédiations entre le donateur et le donataire, soit au contraire parce que la médiation des secteurs étatique ou marchand y joue un rôle très important, comme dans le don d'organes.

### Le don du Samaritain

Le don aux étrangers de type « *samaritain* » est un don sans intermédiaire d'un service à un inconnu, offert spontanément ou demandé par la personne. La nature du don varie à l'infini, d'un coup de main donné en passant à quelqu'un qui a une panne de voiture jusqu'au fait de sauver la vie de quelqu'un qui se noie. Est-ce un lien primaire ou secondaire ?

C'est un don *personnel* à un inconnu. Personnel, mais secondaire. Personnel au sens que le don se fait sans intermédiaire, le donataire n'est pas un client. Vu sous cet angle, c'est un lien primaire. Mais pourtant il est ponctuel, entre étrangers, et possède donc également plusieurs caractéristiques du lien social secondaire. Étranger mais non inconnu car le donneur et le receveur entrent nécessairement en contact, ce qui n'est pas toujours le cas comme on le verra. Ce n'est pas un don anonyme. Est-ce pour cette raison que la volonté de rendre se manifeste si fortement ? (On va revenir sur cette question.)

### Le don au mendiant

Le don au mendiant dans la rue est aussi un don sans intermédiaire, mais il est déjà plus institutionnalisé. Le mendiant est celui qui fait de la réception d'un don un statut social, voire une profession. La mendicité est (dans le rôle du receveur) codée comme le plus honteux de tous\*. Le mendiant, contrairement à celui qui reçoit dans le cas du don samaritain, ne rend pas et ne ressent pas cette obligation – même si parfois il remercie et ajoute : « *Dieu vous le rendra.* »

### Les groupes d'entraide

Étant plus structurés, les groupes d'entraide supposent un minimum d'intermédiaires entre celui qui donne et celui qui reçoit l'aide. Dans les principes des Alcooliques anonymes, qui sont à l'origine des groupes d'entraide actuels, le receveur devient donneur. Mais nous reviendrons longuement plus loin sur cette forme de don...

### Le bénévolat

Qu'est-ce que le bénévolat ? Le philanthrope donne de l'argent, le héros donne (ou risque de donner) sa vie, le bon Samaritain donne son manteau et l'hospitalité. Que donne le bénévole ? Il donne son temps à des étrangers. Le nombre de bénévoles est en augmentation. Mais le domaine connaît actuellement une évolution importante et subit des pressions provenant notamment du secteur public.

Plusieurs facteurs contribuent à cette évolution du bénévolat.

- En réaction contre l'idée traditionnelle du bénévolat sacrifice, on se veut moderne et on tend à valoriser le fait que faire du bénévolat « *rapporte* » (en termes de prestige, de contacts, d'expérience...). Le lien subtil fin moyen essentiel au don se rapproche alors du modèle de la rationalité instrumentale (et donc économique) [Wuthnow, 1991].

- Les rapports de plus en plus étroits qu'entretient le bénévolat avec l'État qui le subventionne et lui confie des missions spécifiques transforment son rôle. Il tend à devenir un instrument de l'État. Dans ce contexte, nombre de bénévoles en viennent à percevoir leur rôle différemment, et demandent des compensations pour un travail non payé. Ils en arrivent ainsi à concevoir leur action sur le modèle du rapport salarial.

La contamination bureaucratique et professionnelle affecte donc le bénévolat. Mais en règle générale, tant qu'un rapport direct avec le receveur est maintenu, le don en demeure le principe organisateur, même si la relation donateur-donataire elle-même s'inscrit dans un programme étatique ou simplement dans un milieu professionnel (hôpitaux, etc.).

### La philanthropie

Où se situe la philanthropie dans l'ensemble du don aux étrangers ? C'est un domaine intermédiaire, transversal, qui fait passer le don d'argent (du donateur au donataire) dans des secteurs divers. En effet, une partie importante du don philanthropique va à des organismes de recherches, des universités et à

\* (sauf dans le cas de figure intéressant du don aux moines ; voir à ce sujet Silber, 1995).

tout un ensemble d'institutions qui ne sont pas en elles-mêmes régies par le don. Certes le receveur final théorique, c'est celui qui est atteint du cancer ou la société tout entière. Mais ceux qui profitent directement du don, à titre d'intermédiaires devant transformer le don en découvertes scientifiques ou en guérison de patients, ce sont souvent des salariés dont l'activité n'est pas régie par le don.

Si on se rappelle que la plupart de ces organismes sont financés aussi par l'État en raison de leur mission (enseignement, recherche médicale, etc.), il est clair que seul celui qui donne (et le bénévole qui participe à la campagne de collecte) semble conserver l'esprit du don. Tout particulièrement le petit donneur anonyme d'où provient la plus grande partie des fonds de la philanthropie\*.

\*\*\*

\* Qui ne provient pas principalement des grandes entreprises comme on a tendance à le croire à cause de leur plus grande visibilité publicitaire [voir Colozzi, Bassi, 1995, p. 24 ; Silber, 1999].

## DÉRIVES D'ACTION CONTRE LA FAIM

PAR FANNY VAN BREDERODE

*Exemple  
des dérives  
et problèmes  
rencontrés dans  
ces ONG qui  
grandissent trop  
et qui, basées  
sur des systèmes  
économiques  
« classiques »,  
n'ont plus rien  
de caritatif.*

**[...] En utilisant de plus en plus les méthodes provenant du secteur privé à but lucratif, afin de recueillir le maximum de fonds, les ONG ne courent-elles pas le risque de dévier de leur objet initial pour devenir de véritables entreprises d'aide internationale ?**

En regardant la répartition des salariés par département (Source ACF 2005) le département le plus important en terme d'effectif au niveau du siège d'*Action contre la faim* est donc celui de la communication soit 20 % des effectifs.

[...] cette dynamique de « professionnalisation - accroissement de la structure - besoin de financement » entraîne une modification de la structure même des ONG, ainsi que les risques de dénaturation de ses objectifs et aspirations initiaux. [...] Les ONG se sont très rapidement converties aux techniques du « marketing direct », que Quéinnec qualifie, avec précaution, de « tournant stratégique dans les champs de l'économie associative »<sup>1</sup>.

**Le fonctionnement du service marketing d'ACF : un plan de collecte en lien étroit avec des agences privées**

On définit le marketing direct comme « l'ensemble des techniques qui permettent aux associations d'entrer en contact avec les donateurs potentiels, de leur présenter les causes qu'elles souhaitent soutenir et de susciter leur engagement financier »<sup>2</sup>

en utilisant les techniques de publipostage, de phoning, ou encore de street-marketing. Les stratégies de collecte de fonds se sont, au fur et à mesure, affinées et en quelque sorte modélisées.

**Le déroulement stratégique du recrutement de donateurs**

On sait qu'il est plus difficile de récolter des fonds auprès de personnes n'ayant jamais donné à une association qu'auprès de personnes ayant déjà fait un don et étant ainsi déjà sensibilisées à la cause défendue par l'association. Cette observation a été théorisée par Vaccaro<sup>3</sup>, qui développe l'idée de la Trilogie du don : prospection, fidélisation, legs. « Dans le couple prospector- fidéliser, l'acquisition de nouveaux donateurs est donc un investissement que seule la fidélisation, par la trésorerie qu'elle alimentera, pourra rentabiliser : elle est véritablement le point clé de la démarche de collecte »<sup>4</sup>. [...]

**Quelques réflexions sur l'évolution et les pratiques d'Action Contre la Faim**

Une des choses qui m'a le plus frappée en entrant à Action Contre la Faim, c'est l'existence d'une sorte de malaise par rapport à l'ampleur que prend la structure. En effet, l'augmentation importante et rapide du nombre de salariés a entraîné un déséquilibre dans la perception même de l'association.[...] Au départ, l'association était composée d'une base essentiellement militante, organisée en comités locaux mais très vite, Action Contre la Faim est confrontée à de sérieux problèmes de gestion de

**«cette dynamique de « professionnalisation [...] » entraîne une modification de la structure même des ONG»**

sa croissance (avec une augmentation trop rapide du nombre de ses missions à l'étranger, une obligation de clarté dans ses comptes et bilans en rapport avec une évolution rapide des dons privés,...). D'une structure très décentralisée, avec des comités locaux très autonomes, [...] l'association refait ses statuts, abandonne les comités locaux et axe son management vers une professionnalisation accrue. L'auteur analyse ce changement comme le premier pas vers « un fonctionnement ouvertement entrepreneurial »<sup>5</sup>. Cette évolution est allée croissante, et la peur de perte du sentiment associatif et d'adhésion pour les salariés à un projet associatif est une constante dans cette association [...] Cette professionnalisation des ONG et les problèmes que cela peut entraîner ne sont pas spécifiques à Action Contre la Faim. Elle est intrinsèque à l'évolution de toutes les grosses ONG au cours des années 80 et 90. Elle se caractérise par une sorte de prise de pouvoir des Ressources Humaines, qui, pour Action Contre la Faim, représente 16 % des salariés au niveau du siège et en constante progression. De plus, le développement des services marketing et communication n'arrange pas le malaise

cité plus haut.

Quéinnec observe que la professionnalisation des ONG est en quelque sorte un tenant et un aboutissement de l'évolution même des structures<sup>6</sup>. En effet, pour attirer des donateurs, elles doivent se doter d'une légitimité (qui passe par le savoir-faire professionnel, la conceptualisation des problèmes rencontrés sur le terrain,... ), mais dans un même temps, plus elles se professionnalisent, plus elles ont besoin d'argent, de compétences (notamment en ressources humaines), et donc elles doivent recruter de nouveaux professionnels qui font leur apparition dans le secteur des ONG. C'est un cercle vicieux ; Elles accroissent, en toute logique, leur domaines d'intervention et le nombre de pays d'intervention, ce qui entraîne à nouveau un besoin croissant en professionnels. [...] La professionnalisation et par conséquent la salarisation du personnel associatif peut entamer le crédit de désintéressement que le grand public porte aux militants associatifs. Cette attaque est souvent revenue dans les plaintes et interrogations exprimées par des donateurs au service relations donateurs.

La salarisation ébrèche, dans l'inconscient collectif la présomption de non-lucrativité des associations. Cela a failli être dramatique pour Action Contre la Faim, c'est même son ancienne présidente (Sylvie Brunei) qui a été à l'origine de la dénonciation...

Ce risque peut donc amener les associations à disparaître si les dénonciations sont repris par le grand public et jettent un discrédit sur le long terme. [...]

1 E. Quéinnec, L'Étonnante croissance des ONG humanitaires, françaises au regard de leur situation de gestion : un exemple d'entrepreneuriat institutionnel ? Journée de recherche « Quel management pour les associations ? », 12 janvier 2006, IAE de Tours. 2 A. Vaccaro, Techniques modernes de collecte des dons, p. 114, dans L'argent du cœur, Nicolas Dufourcq, Hermann, 1996. 3 A. Vaccaro, Techniques..., ibid., p. 117

4 A. Vaccaro, ibid., p. 120. Il dans le rapport moral de 1987, tiré de Quéinnec et Igalens, Les organisations non gouvernementales et le management, Institut Vital Roux, Vuibert, 2004, p. 193. 5 Ibid, p.193. 6 E. Quéinnec, L'Étonnante croissance des ONG humanitaires françaises au regard de leur situation de gestion : un exemple d'entrepreneuriat institutionnel ? Journée de recherche « Quel management pour les associations ? », 12 janvier 2006, IAE de Tours, p.15.

### **Au-delà de la professionnalisation, un autre facteur a initié des évolutions conséquentes dans l'organisation et la gestion des ONG.**

Afin de recueillir le plus de dons possibles ainsi que des financements publics, qui deviennent conséquents à partir des années 90, les ONG ont dû s'adapter à des exigences de bonne gestion, de transparence financière mais encore d'efficacité dans la conduite de leurs missions. Ces évolutions (professionnalisation, salarisation, transparence) ont amené Action Contre la Faim à rédiger une charte afin d'affirmer (ou réaffirmer ?) les grands principes qui inspirent et conduisent les actions de cette

ONG. Cette charte contient six items où l'on retrouve les éléments cités ci-dessus :

Indépendance / Neutralité / Non discrimination / Accès libre et direct aux victimes / Professionnalisme / Transparence.

Pour autant, les risques de manquements à ces principes existent et sont parfois dénoncés. Sans vouloir ternir l'image de cette ONG, et sans accuser personne de malhonnêteté, il existe un certain flou au sein même de la structure. En effet, les services étant investis par des professionnels (on en revient encore à ce problème), ils sont de plus en plus cloisonnés. Cela entraîne un défaut de communication en interne qui risque, à la longue de faire éclater le consensus et de détruire l'âme associative. Un exemple frappant est le fait que plus on se « rapproche du terrain », moins il y a de bénévoles.

Cela peut paraître anodin, mais il donne le sentiment que ces services se déconnectent petit à petit du cœur associatif pour devenir de véritables départements de maîtrise d'œuvre et d'expertise technique. Cette dualité de statut salariés/bénévoles est une caractéristique du milieu associatif, et est exacerbée dans le milieu des grosses ONG, où la salarisation est poussée à l'extrême. Comme exemple, prenons la proportion de salariés et de bénévoles/stagiaires à Action Contre la Faim. En juin 2005, il y avait 98

*“il existe un certain flou au sein même de la structure”*

salariés, or il est stipulé en bas du site : « L'équipe permanente du siège est appuyée par une vingtaine de bénévoles et stagiaires qui œuvrent eux aussi

au bon fonctionnement de l'association » ... Le manque d'information et de transparence est sujet à des doutes et des rumeurs, comme nous l'avons vu précédemment, tout soupçon de mauvaise gestion ou de malversation risque d'être fatale à une association.

### **Suite au scandale de l'ARC (1995), qui a mis en péril la collecte de fonds privés, les ONG ont perdu une partie de leur crédit « a priori » de bonne gestion et d'honnêteté.**

Avant cet événement, les donateurs considéraient que, poursuivant des buts humanistes et désintéressés, les associations ne pouvaient être malhonnêtes. Pour répondre et se défendre contre tout soupçon, les associations ont mis en place des codes

*“Afin d'améliorer le ratio de conformité, les salaires et les charges du service communication sont intégrés dans le poste « salaires et charges des missions sociales ».”*

de déontologie et de bonnes pratiques de gestion. [...] Sous l'impulsion du besoin d'information et de la nouvelle méfiance des donateurs, Action Contre la Faim, ainsi que de nombreuses autres ONG, publie chaque année un rapport d'activité diffusé très largement auprès du grand public et le rapport financier est rendu public. Avant toute obligation légale (1984), les ONG avaient intégré le fait de devoir fournir des explications sur l'utilisation des fonds correspondant aux attentes des donateurs. Elles ont donc produit des « ratios de conformité »<sup>7</sup>, qui consiste à répartir les fonds (privés et publics) en trois domaines distincts de dépense : les dépenses opérationnelles (ou missions sociales), les frais de fonctionnement (l'administration) et les frais de développement. On considère, bien entendu, que là où le ratio dépenses opérationnelles / (frais de fonctionnement frais de développement) est le plus élevé, l'organisation est la plus sérieuse. Ces différentes méthodes mise en place dans le but de « montrer patte blanche » n'empêchent pas les débordements ou ne

clarifient pas toutes les utilisations des fonds au niveau de la diffusion au grand public. Ce point est relevé par Quéinnec, qui démontre le flou permis grâce à la comptabilité analytique, tout en restant dans la légalité et la bonne gestion.

### **Nous pouvons prendre un exemple dans le rapport financier de 2004 d'Action Contre la Faim.**

Afin d'améliorer le ratio de conformité, les salaires et les charges du service communication sont intégrés dans le poste « salaires et charges des missions sociales ». [...] une gymnastique comptable qu'il n'est pas nécessaire de diffuser de façon trop importante au grand public.

Un autre exemple de ce flou analytique concerne le classement des frais d'agence et de prestations externes dans les « frais d'information et de communication ». Ce n'est pas répréhensible d'un point de vue de la loi, mais d'un point de vue de l'obligation de transparence, imposée par l'association elle-même, cela risque d'être mal compris.

### **Sur la communication et les stratégies marketing choisies par l'ONG**

Dans son ouvrage sur les stratégies de la générosité, Gendre<sup>17</sup> s'interroge sur La particularité du « marché de la générosité » si tout de fois, il existe. Peut-on assimiler le donateur à un client comme on assimile souvent le marketing des ONG au marketing des entreprises commerciales<sup>17</sup>? Cette question entraîne forcément une comparaison des ONG avec ces choix. ■■■

<sup>7</sup> Quéinnec et Igalens, Les organisations non gouvernementales et le management, Institut Vital Roux, Vuibert, 2004, p.173

... L'auteur met en abîme différents critères : Le donateur est acteur dans la production de l'ONG et non pas un consommateur. C'est l'association qui propose une demande d'aide, et le donateur qui dispose de son offre de générosité [...] L'acte de don n'apporte aucune utilité en terme de satisfaction de besoins. [...] C'est en communiquant de façon régulière sur les programmes mis en place, en insistant sur le caractère sérieux de ceux-ci et de l'organisation qui les orchestre, que la collecte sera plus efficace. Cette observation semble aller à l'encontre des choix stratégiques fait par la plupart des ONG. En effet, comme le souligne divers auteurs (dont Quéinnec <sup>8</sup>), les mailings cherchent, en grande majorité, à activer des « émotions négatives », comme la culpabilité, ou encore la pitié <sup>9</sup>. Les études montrent que les stimuli négatifs permettent une bonne remontée des dons. Mais Quéinnec insiste sur le fait que ces choix stratégiques correspondent plus à des logiques sur le court terme, permettant de déclencher un don, mais ils ne sont pas adaptés à une logique de fidélisation. On en revient donc au précédent postulat, puisque, dans le raisonnement de la trilogie des dons, la finalité reste la fidélisation. L'important est de convaincre le donateur de l'utilité de son don, et surtout de gagner sa confiance. Il est intéressant de noter qu'une vingtaine d'associations, les plus professionnelles et les plus connues,

absorbe 60 % des ressources provenant de la générosité du public.

### Ce ratio mène à deux observations majeures :

D'une part, la concurrence à la notoriété et à la visibilité est très importante dans le secteur des ONG, d'autre part, il en résulte que ce sont les plus grosses ONG qui se partagent la part du gâteau. Pour autant, on a déjà insisté sur le fait que les rendements des appels aux dons connaissent une diminution constante depuis une dizaine d'année <sup>10</sup>,

*“les mailings cherchent, à activer des « émotions négatives », comme la culpabilité, ou la pitié [...] inadaptés à une logique de fidélisation”*

mais dans un même temps, les frais de collectes connaissent une progression lente mais continue depuis 1991 <sup>11</sup>.

Le « marché de la générosité » serait-il en train de s'essouffler ? Beaucoup s'accordent à dire que oui. On constate une usure liée à plusieurs facteurs tels que l'encombrement des boîtes aux lettres, la fidélisation à un certain nombre de causes, la situation socio-économique, les différents scandales qui ont frappé les associations... De plus, on doit remarquer l'importance de la volatilité des dons. En effet, du fait de tout changement minime, ou bien pour tout soupçon de mauvaise gestion, le volume des dons s'effondre à une rapidité vertigineuse. En augmentant et affinant ses techniques de marketing à la fin des années 90, Action Contre la Faim a vu sa notoriété et le montant des dons exploser. Mais, après un arrêt momentané de la

*“... ce n'est pas de la contrepartie, mais bien une accroche dans l'unique but que le destinataire ouvre l'enveloppe. Dès le premier contact, on est frappé par le ton culpabilisant”*

publicité ainsi que le recours à une agence moins efficace, et c'est le l'effondrement de la collecte en 2001 : -26 % de recettes en moins <sup>12</sup>. Cet exemple est caractéristique du besoin de fidéliser les donateurs.

### Cette particularité du marketing humanitaire peut être illustré par un exemple de mailing d'Action Contre la Faim.

C'est un courrier de prospection envoyé et Il est communément appelé dans le service « le mailing petite cuillère ». Car, en plus des messages culpabilisants, les ONG n'hésitent pas se servir de gadgets afin d'attirer l'œil du destinataire dans la masse des courriers qu'il reçoit. D'après A. Vaccaro, « Qu'il s'agisse d'un reçu fiscal ou d'une étiquette collante à son nom, le donateur apprécie de recevoir quelque chose en contrepartie » <sup>13</sup>. Mais ici, ce n'est pas de la contrepartie, mais bien une accroche dans l'unique but que le destinataire ouvre l'enveloppe. Dès le premier contact, on est frappé par le ton culpabilisant : rien que sur l'enveloppe, on insiste sur l'urgence de la situation

mais aussi sur la nécessité de répondre (« votre réponse rapide »). La cuillère, en plastique, symbolise les actions menées par l'association ainsi que la simplicité du geste de donner : « rien de plus simple de remplir une petite cuillère, mais celle-ci est vitale pour un enfant ». Cette approche permet ainsi d'amener une sorte d'échelle de valeur pour différents montants du don (10 € = une semaine de traitement pour deux enfants, 15 € pour trois enfants... ). S'ajoute à cela un courrier qui explique la facilité de soigner un enfant atteint de la malnutrition, si seulement on a les fonds. Pour laisser une trace après don, la personne reçoit une plaquette d'étiquettes personnalisée qui doit symboliser, d'après le courrier, l'engagement maintenant pris par le nouveau donateur, qui participe désormais à la diffusion du logo Action Contre la Faim dans son propre réseau de contacts. Enfin, pour « rapprocher » la cible des actions sur le terrain, une fausse lettre d'expatrié insiste sur l'importance cruciale des dons. Ce mailing s'appuie uniquement sur les stimuli négatifs : il n'y a aucune information concrète sur l'association en elle-même, alors que le courrier s'adresse à des personnes qui n'ont jamais donné. Il ne met en avant que l'état de délabrement des victimes, qui sont des enfants. Cet exemple de mailing est caractéristique du choix de communication agressive et culpabilisante fait par Action Contre la Faim depuis des années. Philippe Mesnard <sup>14</sup> estime que l'ONG est une de celles qui pousse le plus loin la représentation victimaire. ...

8 Quéinnec et Igalens, Les organisations non gouvernementales et le management, Institut Vital Roux, Vuibert, 2004, p. 183-184. 9 St. Dupont, op. cit. 10 Quéinnec et Igalens, Les organisations non gouvernementales et le management, Institut Vital Roux, Vuibert, 2004, p. 180. 11 Argent et organisations de solidarité internationale, 2002-2003, résultat de

l'enquête de la commission Coopération et Développement, sept. 2005. 12 L'Express, article de R. Revel, SOS Marketing, 13/12/04. 13 Article tiré de L'Expansion, n° 643. 14 P. Mesnard, La visibilité de la victime humanitaire, 1999, [http://www.univ.fr/recherche/mshs/manifestations/collogu\\_ong/communication/MESNARD.pdf](http://www.univ.fr/recherche/mshs/manifestations/collogu_ong/communication/MESNARD.pdf)



■ ■ ■ N'y a-t-il pas un risque de dérapage éthique face à ce déballage de malheur ? C'est ce que dénonce Stéphanie Dupont dénonce sur son site (op.cit.). De plus, elle introduit l'idée d'une « standardisation de la communication humanitaire ». Les différents points qu'elle met en relief se retrouvent dans l'exemple cité plus haut :

- La personnalisation du message : avec l'accroche de la lettre (Chère Madame...)
  - Le caractère exemplaire de la victime : dans la lettre de l'expatrié
  - L'absence d'explications quant aux origines des situations présentées et l'association
  - La matérialisation du don
  - La dimension symbolique : la cuillère remplie
- Ces mailings, provenant d'ONG différentes, mais tous construits sur le même patron est un des éléments qui tend à banaliser les crises humanitaires et participent à la saturation du grand public. De plus, avec la très forte concurrence entre les ONG pour la collecte de fonds, la surenchère sur la gravité des causes défendues est de mise. On assiste à une bataille des images et des concepts, des souffrances de personnes anonymes ou bien inventées de toute pièce. A chaque degré d'horreur franchi par une ONG, la campagne suivante de sa voisine montre encore plus de misère, de souffrances. L'Emailing mais aussi les campagnes publicitaires portent en elle les risques de dérapages éthiques.

### **De nombreuses voix s'élèvent pour dénoncer ces manquements.**

De nouvelles pistes sont étudiées afin de

*“Ces mailings, provenant d'ONG différentes, mais tous construits sur le même patron est un des éléments qui tend à banaliser les crises humanitaires et participent à la saturation du grand public.”*

trouver de nouvelles techniques de collectes, mieux équilibré par rapport aux aspirations humanitaires. Par exemple, en 1996, un certain nombre d'organismes faisant appel à la générosité du public ont créé «*l'Association Pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds*». On explore aussi d'autres formes de communication privilégiant la participation et l'engagement des donateurs (comme par exemple la mise en scène d'actions de masse).

### **En dernier lieu, il me semble important de détailler l'utilisation de ces fonds issus de collectes auprès du grand public.**

En effet, le discours rodé, voire usé, qui montre que les dons privés participent directement aux actions sur le terrain est un leurre. Ces fonds permettent essentiellement de couvrir les coûts de fonctionnements (salaires du siège, immobilier...) et de réinvestir dans de nouvelles opérations de collectes et donc, bien entendu, de mettre

en place des missions, mais seulement indirectement. Ce point, important à préciser est un exemple frappant du décalage entre la réalité et la formulation marketing. Ce décalage participe, encore une fois, à rendre encore plus flou la finalité du don et à créer des malaises et malentendus avec les donateurs, mais aussi au sein même des ONG. Ce rapport met donc en évidence la forte présence de prestataires issus du secteur marchand dans le service de collecte de fonds.

### **Sur l'utilisation des prestataires**

le sujet prête à différents axes d'analyse. Tout d'abord, le coût de ces prestataires pour Action Contre la Faim est très important mais ce n'est pas tant ce facteur qui m'a interpellée. J'ai suivi le déroulement d'un appel d'offre pour une prestation de phone marketing à la fin de l'année 2005. En premier lieu, il y avait dans cet appel d'offre une plate-forme de téléphonie basée au Sénégal. Ce qui m'a intrigué, c'est le fait qu'il n'y avait aucun moyen de vérifier si, par exemple, de bonnes conditions de travail étaient respectées. Je ne joue pas les alarmistes, mais dans un contexte où toute incertitude risque de déboucher sur un scandale, le risque pris par Action Contre la Faim était, il me semble, important. De plus, la recherche de la réduction des coûts, bien que très compréhensible (se référer notamment au

ratio de conformité), ne doit pas justifier de mettre en péril l'éthique de l'association. [...] On peut donner l'exemple de MSF qui a internalisé toutes ses stratégies de collectes de fonds afin d'avoir une meilleure emprise sur celles-ci. Enfin, les prestataires ne sont soumis qu'à une obligation de résultat et de service rendu, ils n'intègrent pas la logique et la dynamique associative [...] et ne soutiennent pas la même cause. Le risque est finalement plus important de connaître des déboires avec des prestataires plutôt qu'en interne.

Action Contre la Faim (AICF à l'époque), en 1991, avait confié sa collecte de fonds à une société de marketing direct, DBS, dont les patrons avaient détourné à leur profit la quasi-totalité des sommes recueillies.

Le secteur des ONG est en mutation constante, nourrit par les interactions entre différents acteurs antagonistes, la capacité d'adaptation et de réactivité de ces structures sont un défi important qu'elles doivent relever ou plutôt continuer à préserver.

On a pu déceler les risques de dénaturation de leur objet initial, mais une remise en question constante peut leur permettre de ne pas se fondre dans un secteur qui n'est pas le leur., pourtant elles sont destinées à jouer un rôle de plus en plus majeure, dans un monde qui, grâce aux nouvelles technologies, rétrécit de jour en jour. ■

**F. V. Brederode**

### L'adoption

Enfin comment ne pas mentionner l'adoption, cette entrée d'un inconnu dans un réseau familial autrement que par la naissance ou la formation d'un couple? Don limite, don impossible, qui s'effectuait autrefois surtout à l'intérieur de la parenté. Aujourd'hui, en passant des réseaux primaires à l'adoption internationale, il mobilise de plus en plus d'intermédiaires de tous types : État, associations sans but lucratif et marché.

Mais on revendique, au nom de la liberté de choix et au nom des droits, le droit à l'enfant et la possibilité pour les parents adoptifs de choisir l'enfant. On sort ainsi entièrement du modèle du don pour entrer dans celui des droits, ce qui inquiète de nombreux observateurs. Car, comme l'affirme J. S. Modell, « le droit de choisir un bébé entraîne celui de retourner un enfant » [1994, p. 233].

### Le don d'organes

Le don du Samaritain comme le don au mendiant n'implique aucune organisation intermédiaire entre donneur et receveur, et n'appartient pas de ce fait au secteur tertiaire. À l'autre extrême, on trouve des dons qui ne sont pas non plus considérés comme faisant partie du secteur tertiaire, pas à cause du lien direct donateur-donataire mais à cause, au contraire, du fait que le don circule à travers des organisations régies par les principes marchand ou étatique et professionnel. Ainsi du don d'organes, qui n'appartient évidemment pas au secteur tertiaire, mais où ce qui circule est un don. (Nous reviendrons sur le sujet plus loin.)

Mais alors que le don fait aux proches et dans les liens primaires va de soi, le don aux étrangers, malgré son importance, surprend.

Le don de rein illustre particulièrement cette difficulté. Jusqu'à récemment, on notait la présence dans ce secteur de ce que Fox et Swazey [1992, p. 47-48] désignent comme une sorte de « *tabou collectif* » qui interdisait aux médecins de réaliser des transplantations de rein entre étrangers. Seul le donneur biologiquement apparenté était considéré comme acceptable.

Ces auteurs précisent :

« *Malgré la grande inquiétude qui envahissait le chirurgien qui procédait à une néphrectomie sur un donneur apparenté, il considérait que, malgré tout, l'opération était acceptable et moralement justifiée par la grandeur et le caractère admirable et « altruiste » de ce don de soi, de ce sacrifice motivé par le lien du sang. Mais les médecins n'avaient pas la même réaction lorsqu'il s'agissait de donneurs non apparentés. Leurs motivations leur semblaient plus énigmatiques, voire psychopathologiques, ou financièrement intéressées* »

Toutefois le manque d'organes a conduit à accepter que le donneur soit un étranger le 7 juillet 2011.

“ Une nouvelle catégorie est apparue dans le vocabulaire de la transplantation, celle de « donneurs émotionnellement apparentés », désignant des personnes dont les liens avec le receveur étaient analogues aux liens biologiques ”

FOX ET SWAZEY,  
p. 47-48).

Dans le cas du rein, le plus fréquemment le donneur est un parent (36 % des cas), un frère ou une sœur (33 % des cas) ou un conjoint (26 %). Cet exemple illustre à quel point le don aux étrangers n'est pas aussi naturel que le don dans les réseaux primaires « *familiaux* » : au point que pour admettre un tel don, soit ressenti le besoin de le relier métaphoriquement à un lien primaire.

Pourquoi, alors que le premier s'impose tout naturellement, le second va-t-il aussi peu de soi ?

## 2.1.B LE DON AUX ÉTRANGERS COMME FIGURE DE L'IMPOSSIBLE

**C'est vraiment un don qui ne va pas de soi.**

C'est l'agapè, don impossible en un sens [Comte-Sponville, 1995, p. 353-354]. C'est le concept d'altruisme qu'on applique au don aux étrangers, alors qu'au sein du lien primaire, on parlera plus spontanément de générosité que d'altruisme [Dasgupta, 1993]. Le don aux étrangers est le don unilatéral, inconditionnel par excellence, sans retour. À la différence du don dans les liens primaires, c'est le don le plus ouvert sur l'humanité tout entière, *le don idéal* si on en croit la définition de Sartre :

“ Une des structures essentielles du don est la reconnaissance de la liberté des autres : le don est occasion (...) de transformer le donné en une autre création, bref en un autre don. Ainsi l'humanité ne se referme jamais sur soi, elle est toujours ouverte, car en aucun cas, elle ne se prend elle-même pour fin (...). Elle se réalise par-dessus le marché. ”

**JEAN-PAUL SARTRE**  
CAHIER POUR UNE MORALE, [1983]

...

## L'ALTRUISME EST-IL UNE FORME D'ÉGOÏSME ?

PAR CHRISTOPHE GOUMAZ

*La réponse  
est non !*

**J**e suis venu au café philo alors que je n'y viens pas souvent mais cette question m'a énervé!

Cette question me rappelle trop le système décrit par Orwell en 1984, dans lequel l'objectif du régime totalitaire est de faire en sorte que les mots n'aient qu'un sens unique, et de confondre les contraires, de manière à paralyser la pensée. Sur cette question, j'ai voulu entendre ce que les gens pensaient, et dire ce qu'elle m'inspirait. Je propose ce texte d'approfondissement en guise de point de vue. Mes thèses sont assez simples.

1 - A cette question, il faut répondre négativement : c'est une évidence que l'altruisme n'est pas une forme d'égoïsme.

2 - Si cette question est posée, et si elle reçoit une réponse molle genre « pas vraiment mais quand même », c'est parce que nous sommes victimes d'une pensée dominante qui fait tout pour que nous n'ayons pas nos repères sur cette question.

3 - Nous pouvons traiter cette question de l'altruisme à partir de la question du don, et suivre les ethnologues qui pensent que le don (c'est-à-dire, en gros, l'attitude d'ouverture à l'autre, de manière désintéressée) est une dimension essentielle de toute société. En changeant de paradigme, c'est-à-dire en voyant les choses du point de vue de la structure, de la relation, et non de l'individu, nous pouvons, pensons-nous, casser le brouillage qui s'opère sur cette question.

## **A - Il n'y a pas besoin de réfléchir : la réponse est « NON »**

Ce n'est qu'au prix d'un vol du sens des mots, que l'on peut faire se rapprocher ces deux mots qui s'opposent : Ainsi l'égoïsme, à savoir « l'attitude de celui qui ne pense et n'agit qu'en suivant la loi de son propre intérêt » (Le Morfaux, d'où est tirée cette définition, précise que cette attitude est le plus souvent

*“l'objectif du régime totalitaire est de faire en sorte que les mots n'aient qu'un sens unique, et de confondre les contraires, de manière à paralyser la pensée.”*

calculée et réfléchi) ne peut être identifié à l'altruisme : attitude de dévouement pour les autres, puisque par définition le dévouement aux autres ne va pas dans le sens de son seul intérêt. Se dévouer aux autres, ce n'est pas rechercher son seul intérêt : Mère Thérèse ne recherche pas son seul intérêt, ni Coluche, ni le soldat engagé volontairement à la guerre pour défendre sa patrie, ni le combattant de la liberté qui meurt sous les balles des dictateurs, ni les parents qui donnent la vie, ni l'enfant qui partage spontanément son gâteau...

On peut le dire autrement : on ne peut pas mettre sur le même plan des gens qui passent tout leur temps à s'occuper d'eux-mêmes, de leur beauté, de leur voiture, de leur petite propriété, qui passent leurs après-midi de temps libre à consommer dans les boutiques des produits qui les feront briller, eux, devant les autres, et ceux qui prennent sur eux, sur le peu de temps qu'ils ont, sur le peu d'argent qu'ils ont, pour être solidaires avec ceux qui ont peu, qui se battent pour que des

*“ On ne peut pas mettre sur le même plan ceux qui ont fait le choix de s'enrichir, de grimper dans l'échelle sociale, quitte à adopter la loi du plus fort, le manque de scrupule, l'absence de sens moral, [...] et ceux qui se sacrifient, à différents niveaux ”*

valeurs collectives, qui dans les associations caritatives, humanitaires, donnent du temps de l'énergie... On ne peut pas mettre sur le même plan ceux qui ont fait le choix de s'enrichir, de grimper dans l'échelle sociale, quitte à adopter la loi du plus fort, le manque de scrupule, l'absence de sens moral, la seule règle étant la réussite individuelle, et ceux qui se sacrifient, à différents niveaux, plutôt que d'accepter des compromissions. « On ne nous fera pas prendre les victimes pour des bourreaux » disait Primo Lévi au sujet des camps de concentration ; on ne fera pas prendre les altruistes pour des égoïstes, ni l'inverse, puisque dans un cas la morale n'intègre pas les autres (en ce sens est-elle encore une morale ?), alors que dans l'autre : oui. Dans un cas l'homme est son propre horizon, alors que dans l'autre, la présence des autres m'impose un comportement... A la question, je réponds par les faits, comme Diogène, qui prouvait le mouvement en marchant.

## **B - Interroger cette question**

On pourrait donc s'arrêter là, mais on peut aussi formuler cette interrogation : comment se fait-il que cette question, si elle ne tient pas la route, resurgisse systématiquement et même que, dans le monde contemporain, la réponse soit souvent positive : Oui, l'altruisme est une forme d'égoïsme, oui les gens qui sont altruistes ont des raisons personnelles de l'être, et cela sert leur personne...

Écoutons donc, malgré tout, ce soupçon... par la voix de Nietzsche :

« Autour du prochain, vous vous pressez ; et pour ce faire avez de belles paroles. Mais je vous dis : votre amour du prochain est votre mauvais amour de vous-mêmes. Vers le prochain vous vous fuyez vous-mêmes et de cela voudriez faire une vertu ; mais moi, je perce à jour votre « désintéressement ». (...) Ce n'est pas le prochain que je vous enseigne, mais l'ami (...) Mes frères, ce n'est l'amour du prochain que je vous conseille ; je vous conseille l'amour du lointain. » De l'amour du prochain, Ainsi parlait Zarathoustra.

D'après Nietzsche, dans l'amour de l'autre, on a donc un intérêt, un « intéressement » ; on aime les autres car cela nous apporte quelque chose ; cela nous apporte une solution à notre problème de vie, on est donc bien dans une perspective égoïste. Or, en plus, dit Nietzsche, c'est une mauvaise solution, on ferait mieux d'être directement égoïste, de s'aimer soi-même, et c'est tout ; c'est parce qu'on est incapable de s'aimer soi-même qu'on prétend être altruiste, ■■■

... mais en réalité on est égoïste. Le texte de Nietzsche est clair : les morales qui font l'éloge de l'individu, du culte de la personnalité, du mérite, du surhomme sont gênées par l'altruisme et veulent le réduire à de l'égoïsme. Ainsi toute morale utilitariste qui place l'utilité à la base des relations sociales, est embêtée par l'altruisme.

### Transposé dans la problématique politique, nous pouvons lire ce texte de Smith :

« Ce n'est pas de la bienveillance du boucher, du marchand de bière et du boulanger que nous attendons notre dîner, mais bien du soin qu'ils apportent à leurs intérêts. Nous ne nous adressons pas à leur humanité, mais à leur égoïsme » A. Smith, Recherche sur la nature et les causes de la richesse des nations (1776) (texte 2).

Qued dit l'auteur ici : il ne dit pas que l'altruisme n'existe pas, il dit qu'il ne sert pas à grand chose, il dit que le moteur de la société est l'intérêt, l'égoïsme, et que finalement le bien collectif est la conséquence de l'égoïsme : l'individu ne doit pas chercher en lui les motivations de faire le bien : le bien viendra tout seul : la somme des intérêts individuels fait l'intérêt collectif. L'altruisme est éliminé comme cadre et support de la société, il est renvoyé à une frange marginale de la charité... Dans une société qui depuis 200 ans au moins, explique que l'intérêt est la base de tout, que l'enrichissement individuel va permettre le bonheur de tous, que la richesse collective dépend du mérite de chacun, que l'individu est la base de tout,

*“ Ainsi toute morale utilitariste qui place l'utilité à la base des relations sociales, est embêtée par l'altruisme.”*

est-il étonnant que l'on trouve cette idée selon laquelle l'altruisme ne peut-être que de l'intérêt et de l'égoïsme déguisé ? Si le bien commun est le résultat de l'intérêt égoïste, alors l'altruisme est lui-même une forme de l'intérêt égoïste.

La société libérale tend par définition à créer de nouveaux marchés : peu à peu, elle happe tous les domaines qui jusque là échappaient à la loi économique de la réussite, de la concurrence et du profit ; en marchandisant l'ensemble du monde, elle marchandise aussi les esprits qui pensent, comme le monde qui les entoure, investissement, rentabilité... ; dans ce monde là, qu'est devenu l'humanitaire, basé au départ sur l'altruisme : une machine économique puissante, rivale d'autres sur les parts de marché, un monde sous l'œil des médias, où l'on fait carrière... et effectivement on peut voir arriver le doute : tout cela n'est-il pas un peu intéressé, égoïste ? Mais c'est le système économique actuel qui fabrique tout cela, qui n'a rien à voir avec le sentiment humanitaire, et les médecins qui au début, sur leurs propres économies, portaient en

mission sur une base bénévole, dans la solitude et le danger : il était plus difficile alors de laisser entendre qu'ils donnaient leurs services à leur intérêt égoïste. D'une manière générale aujourd'hui encore on peut distinguer quelqu'un qui s'engage en cherchant à soulager une misère inacceptable et celui qui par intérêt, accumule les consultations, de manière à se mirer dans les miroirs que lui offre la consommation.

Ma thèse est que le fait même de poser la question : l'altruisme est-il une forme d'égoïsme ? montre le triomphe de la pensée libérale sur nos esprits. Celle-ci laisse entendre que puisque le bien commun est fabriqué par l'égoïsme, l'altruisme est lui-même une expression de l'égoïsme. Pour contrer cette thèse, autrement que nous ne l'avons déjà fait, nous pouvons prendre l'exemple du don du sang.

### C - L'exemple du don du sang - la remise en cause de la pensée libérale

Dans le don du sang, en France, on a bien affaire à un don ; le principe en est la gratuité, c'est donc un acte de générosité, de solidarité ; le principe est que l'on n'attend rien en retour. On ne connaît pas celui qui va profiter du geste et on s'en moque. On peut imaginer un autre système : le donneur de sang est payé (ce n'est donc plus vraiment un donneur mais quelqu'un qui vend un

service), l'entreprise qui récolte le sang, le vend ensuite à un client, après avoir dégagé un bénéfice. Dans ce cas là, on a un échange marchand traditionnel, intéressé, entre vendeur et acheteur. Qu'a-t-on perdu en route ?

*“ l'intérêt [...] peut détruire des systèmes en apparence basés sur le don gratuit, mais qui, dans les faits font exister le lien entre les hommes.”*

Les valeurs d'égalité devant le soin, de solidarité, de générosité. Cela montre que la logique de l'intérêt (il faut que le donneur ait un intérêt à donner) peut détruire des systèmes en apparence basés sur le don gratuit, mais qui, dans les faits font exister du lien entre les hommes.

Dans un cas l'intérêt égoïste est la règle ; dans l'autre l'altruisme existe, cela pose le problème du don ; dire que l'altruisme n'existe pas, c'est dire que le don n'existe pas. L'exemple du don du sang, montre que le don fait exister un système d'échange d'une manière qui n'a rien à voir avec la logique des intérêts conjugués ; que l'on privatise le don du sang, et on aura une logique du profit qui à terme augmentera les risques à l'intérieur même du système de transfusion (diminution des coûts liés à la sécurité), un danger pour les donneurs (qui seront les plus pauvres et qui auront tendance à donner le plus possible)... un soin réservé à ceux qui peuvent se le payer. Les valeurs collectives existent mieux quand on sort de la logique de l'intérêt que quand celle-ci commande. Ainsi contre ceux qui affirment que le don véritable n'existe pas, qu'il est toujours intéressé, nous pouvons distinguer 3 types de don, mais il faut d'abord poser ...

... que si dans le don, on n'attend rien directement en retour, (il n'est pas un échange strict), il n'en reste pas moins qu'il s'inscrit dans un système d'échange : on ne donnerait pas (son sang par exemple) si on ne se considérait comme faisant partie d'un système d'échange.

### Alors on peut distinguer 3 types de dons pour ce qui est du rapport à soi :

Le don de celui qui indirectement sert son intérêt égoïste (l'enfant qui va voir sa grand-mère pour de l'argent) et le sait.

Le don désintéressé, mais qui, sans servir son intérêt, ne va pas contre l'individu (car en donnant il fait exister des valeurs dans et avec lesquelles il a envie de vivre. Il se construit (ou il se sauve) lui-même en donnant, il construit le monde dans lequel il a envie de vivre. Peut-être qu'en retour, si son action est payante, il en tire satisfaction, mais ce n'est pas la motivation du don. Le don de soi qui va contre l'intérêt personnel. Or aucune des deux dernières formes n'est réductible à la première. Dans le 1<sup>er</sup>, on a une forme d'altruisme « pour moi », ce n'est donc pas de l'altruisme et cela peut s'apparenter à de l'égoïsme

Dans le 2<sup>e</sup>, le don est « pour nous », pour la construction du monde commun, ce que Arendt appelle l'action, et il sert indirectement et éventuellement l'individu mais il est

tourné vers l'autre ; le « nous » inclut le « je » Dans le 3<sup>e</sup>, le don est pour nous et en plus, négation de soi, on peut parler d'un don « pour nous, contre moi » (le résistant qui va mourir dans son combat).

Le problème porte surtout pour nous sur la réduction que les utilitaristes veulent faire subir au deuxième pour le rabattre sur le premier. Par exemple, si altruiste, j'aide des enfants en difficultés, au lieu d'aller au cinéma, de faire du sport, de me mettre en

*“je sais que ce que je fais au nom de mes valeurs morales, par conviction, pour rendre le monde habitable, ne peut être confondu quand je m'occupe de mon petit intérêt égoïste”*

situation de loisir/plaisir, ils vont m'expliquer que je le fais dans mon intérêt ; ils vont jouer sur le fait que je choisis de faire cela parce que j'ai des convictions et que donc cela sert mon identité ; mais moi, je sais que ce que je fais au nom de mes valeurs morales, par conviction, pour rendre le monde habitable, ne peut être confondu quand je m'occupe de mon petit intérêt égoïste ; et je sais que ce n'est pas mon intérêt de passer des heures à m'occuper de ces enfants. Je serais mieux dans mon lit à regarder un bon film par exemple... Dans l'altruisme (contrairement au don pour les proches, enfants, amis...), le don se perd dans l'indéterminé. Il se

peut que par ricochet, j'en tire bénéfice ; mais « le fait que le don rapporte n'explique pas le comportement altruiste au sens où il n'en est pas la cause. Il ne prouve pas que le don a été fait dans ce but », Godbout, Le don la dette l'identité p.167. Le fait que j'agisse

*“chez les peuples « premiers » [...] le groupe prend le dessus sur l'individu ce qui empêche l'individu d'obéir à ses seuls intérêts”*

en fonction de valeur morale, ne peut être assimilé au fait que j'agisse en fonction de mon intérêt.

### D - Une hypothèse : arrêter de penser le problème du point de vue de l'individu : mettre en évidence l'existence du don, et du « nous » dans une société.

#### L'éclairage anthropologique

On pourrait penser que chez les peuples « premiers » (au sens où ils étaient les premiers habitants d'un territoire), le don n'existe pas étant donné qu'ils sont soumis, bien plus que nous, à la question de la survie. Or c'est le contraire que les ethnologues observent : chez eux, le groupe prend le dessus sur l'individu ce qui empêche l'individu d'obéir à ses seuls intérêts. Pierre Clastres, dans la société contre l'Etat (Minuit ; 1974), le montre à travers la tabou du gibier chez les indiens Aché (ou Guayaki – peuplade amérindienne) : « Les animaux que l'on a tués, on ne doit pas les manger soi-même ».

Ce tabou sur le gibier est l'acte fondateur de l'échange, et finalement fondement de la société elle-même. L'échange de gibier « transforme, par son caractère contraignant, chaque chasseur individuel en relation » (p. 99, texte 3). Il empêche l'enrichissement personnel du bon chasseur et donc les inégalités ; il garantit à tous les membres de la société le droit de manger. Cette obligation du don nous rappelle que l'individu n'existe que parce qu'avant lui une société existe. Ainsi l'enfant n'apprend à parler que parce qu'avant lui une langue existe et des gens qui se parlent et lui parlent. Cette importance des structures qui permettent à l'individu d'exister est soulignée par tous les sociologues, qui aiment décentrer le sujet de lui-même : « Quand je m'acquitte de ma tâche, de frère, d'époux ou de citoyen, quand j'exécute les engagements que j'ai contractés, je remplis des devoirs qui sont définis, en dehors de moi et de mes actes, dans le droit et dans les mœurs (...) »

« Le système de signes dont je me sers pour exprimer ma pensée, le système de monnaies que j'emploie pour payer mes dettes, les instruments de crédit que j'utilise dans mes transactions commerciales, les pratiques suivies dans ma profession, etc., fonctionnent indépendamment des usages que j'en fais (...) » Durkheim, les règles de la méthode sociologique 1895 (texte 4). Suit une analyse qui montre que le caractère contraignant ou non, volontaire ou non de l'assentiment individuel aux règles ne change pas grand chose au fait que je suis soumis en tant qu'individu à un système ...

... d'échanges qui me dépasse. Pour le dire autrement, que mon don à l'autre, aux autres soit contraint, ou qu'il soit volontaire, on peut parler de don, au sens où je donne sans garantie de retour car la vie sociale exige le don. De nombreuses études dans tous les domaines montrent aujourd'hui l'incapacité de réduire l'individu à sa figure égoïste et intéressée : la société n'y survivrait pas.

Ce travail est particulièrement développé dans deux ouvrages de Godbout, disciple de Mauss et de Caillé : l'esprit du don, la découverte 1995, et Le don, la dette et l'identité, La découverte. Godbout qualifie

de don « toute prestation de bien ou de service effectuée, sans garantie de retour, en vue de créer, nourrir, ou recréer du lien social entre les personnes » et défend la thèse suivante : « nous nous proposons de voir comment le don, ainsi

caractérisé comme mode de circulation des biens au service du lien social, constitue un élément essentiel à toute société ». (cf. texte 5) Pour une analyse plus complète de toutes ces questions nous renvoyons à ces deux ouvrages.

### Conclusion

Notre idée est assez simple : si on arrive à montrer que la somme des intérêts égoïstes ne fait pas l'intérêt collectif, qu'une société ne fonctionne pas seulement par la richesse économique, alors on cassera également l'idée que l'altruisme n'est qu'une forme

d'égoïsme. Or tout le monde sait bien que l'intérêt commun ne se résume pas à la somme des intérêts égoïstes, et ceux qui ne voulaient pas le croire sont obligés de le reconnaître avec la question du développement durable, qui nous demande de prendre en compte les générations futures (contre nos intérêts immédiats).

A l'heure où on envoie les hommes sur la lune, où on maîtrise l'infiniment petit, le transfert d'informations gigantesques et où la communication traverse l'espace, des milliers d'hommes survivent, mal nourris, malades, les enfants laissent leur peau

dans les conflits armés de toutes sortes etc. Tout cela a une cause : non pas la « nature de l'homme », mais l'égoïsme : cet égoïsme que nous refusons d'endiguer en nous et autour de nous parce que nos cerveaux sont brouil-

lés, parce que l'on nous fait croire, entre autres, que l'égoïsme est la même chose que l'altruisme. Nous avons indiqué à grand trait quelques raisons de cette réduction mais il faudrait peut-être simplement regarder, concrètement, qui sont les bénéficiaires dans cette affaire...

Je crois que le mauvais amour de nous-mêmes dont parle Nietzsche, c'est bien plutôt celui de l'homme égoïste qui n'en finit jamais, tel Narcisse, d'essayer sans cesse de s'aimer lui-même dans les différents miroirs, les différentes piscines qu'il se construit au mépris du monde commun.

*“De nombreuses études [...] montrent aujourd'hui l'incapacité de réduire l'individu à sa figure égoïste et intéressée : la société n'y survivrait pas.”*



*“Je crois que le mauvais amour de nous-mêmes dont parle Nietzsche, c'est bien plutôt celui de l'homme égoïste qui n'en finit jamais, tel Narcisse, d'essayer sans cesse de s'aimer lui-même dans les différents miroirs, les différentes piscines qu'il se construit au mépris du monde commun.”*

Et sans doute finira-t-il par y tomber, pour notre plus grande joie, mais le problème est qu'il emportera avec lui des milliers, des dizaines de milliers, des centaines de milliers d'humains pauvres, fragilisés, déplacés, humiliés...

Le mauvais amour de lui-même, c'est aussi celui de l'homme au comportement altruiste (plutôt que de l'homme altruiste car personne n'est vraiment « altruiste », mais certains ont bien des comportements et des attitudes plus altruistes que les autres) qui s'est laissé brouiller le cerveau par la pensée dominante et qui dit que finalement tout le monde est égoïste et altruiste, qu'il y a aussi un intérêt à être altruiste... Il ne s'aime pas assez pour assumer qu'il vaut mieux des gens comme lui, que des gens qui ne pensent qu'à leur petit horizon de propriétaires, mais qui ne s'appartiennent pas eux-mêmes.

Il y aurait bien des choses à dire encore sur cette double réduction de la société à l'individu et de l'individu à l'intérêt opérée par la société actuelle, sur la manière dont les penseurs libéraux et les forces dominantes des médias, de la publicité... a réussi cette réduction (à titre d'ouverture, voir le texte de Sartre P. 96, cité par Godbout).

Mais pour l'instant contentons-nous de dire : l'égoïsme c'est le mal, et ce n'est pas la même chose que l'altruisme, même si un mauvais altruisme peut aussi faire le mal ... mais ce serait une autre question. ■

**Christophe Goumaz**

◀ Photo de Friedrich Wilhelm Nietzsche [1844-1900]

Le don aux étrangers c'est aussi, est-on tenté de conclure avec Malinowski \*, le don le plus spécifiquement moderne. Car le don archaïque n'est pas inconditionnel et n'est pas ouvert. L'altruisme, par contre, oui et serait une caractéristique de la société moderne. C'est l'idée centrale développée par Titmuss\*\* dans son célèbre ouvrage sur le don du sang qu'il vaut la peine de citer :

“ [...] Par le simple fait de ne demander aucun paiement en retour, ni même d'en attendre, ceux qui donnent leur sang affirment croire qu'il existe des hommes ayant la volonté d'agir de façon altruiste dans l'avenir, et capables de s'associer pour donner librement si nécessaire. Ils manifestent ainsi la confiance dans le comportement futur d'étrangers qui leur sont inconnus et contredisent la thèse de Hobbes qui considère les êtres humains comme dépourvus de tout sens moral. ”

RICHARD M. TITMUSS  
[1907-1973]

Quel renversement par rapport à la vision habituelle de la société occidentale ! La modernité ne serait pas seulement le lieu du marché, de l'intérêt, de la rationalité instrumentale, mais également celui du don le plus unilatéral et le plus inconditionnel : le lieu du « *don pur* ». Il y a là une vision tout à fait étonnante de nos sociétés, qu'il faudrait à tout le moins réconcilier avec la conception courante. Mais n'y a-t-il pas là aussi un point de départ possible pour penser la société moderne autrement que dans une matrice économique ?

\* Bronislaw Malinowski, anthropologue britannique d'origine polonaise, lors de son voyage aux îles Trobriand, en Mélanésie, où il élaborait la théorie du fonctionnalisme.

“ [...] En tant qu'individus, on peut dire qu'ils (les donateurs) participent à la création d'un bien qui transcende celui de l'amour de soi. Ils reconnaissent qu'il est nécessaire d'aimer des étrangers pour pouvoir s'aimer soi-même. C'est tout le contraire du système d'échange marchand [...] ”

R.M. TITMUSS  
[1907-1973]

## 2.2.A DONNER AUX PROCHES, DONNER AUX ÉTRANGERS

Il existe certaines similitudes et même certains rapports entre le don dans les liens primaires et le don aux étrangers, qui permettent d'affirmer que les liens primaires sont souvent à l'origine du don aux inconnus.

### Les rituels

Noël, cette fête rituelle du don aux enfants centrée aujourd'hui sur la famille, s'accompagne traditionnellement, et encore maintenant, de préoccupations particulières pour les « œuvres » aux plus démunis de la société. Pensons à la distribution de paniers de Noël, activité traditionnelle, mais qui prend de plus en plus d'ampleur dans les sociétés occidentales. [...] Un autre phénomène se reproduit à l'échelle de l'Amérique du Nord au moment de l'Halloween. Un organisme comme l'UNICEF « profite » de ce rituel inséré dans les réseaux de voisinage communautaire pour élargir la circulation du don aux enfants du monde entier. Ce même organisme profite aussi de la fête de Noël pour vendre des cartes de Noël, d'où il tire une proportion significative de ses revenus.

\*\* Richard Morris Titmuss (de nationalité britannique) : Ses publications couvrent des sujets aussi divers que les inégalités entre les classes sociales en matière de santé et de la maladie; la démographie; la répartition des revenus et le changement social; le coût du service national de santé; et les aspects économiques et moraux de don de sang.





SE VOCE PRECISAR,  
ESTAMOS AQUI.  
POR QUE NAO  
RETRIBUIM O FAVOR?  
NOS PRECISAMOS  
DE SANGUE.



ON VOULAIT  
VOUS DIRE,  
QUE NOUS  
SOMMES ICI  
POUR VOUS  
DEMANDER  
UN SERVICE DÈS  
MAINTENANT.  
NOUS AVONS  
BESOIN  
DE VOTRE SANG

Fondation don  
du sang, Brésil

Agence : Publicis,  
Sao Paulo, Brésil

Campagne 2014

*Cette campagne met en relation le donneur et le receveur. Elle joue sur une ambivalence : la sérénité de l'acte du don et l'urgence qu'il y a à recevoir.*

À l'autre extrême, la mort d'un être cher donne lieu aujourd'hui à d'importants dons aux inconnus envoyés aux hôpitaux et aux différentes fondations qui se consacrent à la recherche médicale et au soutien des malades. Ces dons sont le plus souvent reliés à la personne décédée, et ce de différentes manières. Par exemple, des dons peuvent être faits à une cause qui était chère à la personne décédée. « *Ne pas envoyer de fleurs, mais faire des dons à...* », dit la formule consacrée.

### Les motivations

Mais ce n'est pas seulement au moment des rituels que s'établit un rapport entre liens primaires et don aux étrangers. [...] On donne à un hôpital parce qu'un proche y a été particulièrement bien soigné. Sans compter toutes les fois où l'on donne à une organisation parce que l'on y connaît quelqu'un, ou encore parce que l'on a des amis dans ce pays qui aujourd'hui fait face à un tremblement de terre et a besoin de dons... Les études sur les motivations des donateurs de sang [Pilliavin, Charng, 1990; Titmuss, 1972] et de moelle osseuse vont dans le même sens. Le donneur type de moelle à un receveur inconnu est une personne qui connaît quelqu'un qui a (ou a eu) besoin de moelle, le plus souvent un enfant [Simmons, Schimmel, Butterworth, 1993].

Enfin la tendance à la personnalisation symbolique des liens entre donateurs et donataires qui ne se connaissent pas est un phénomène connu. Pensons à la photo de l'enfant qu'on aide et dont on est le « *parrain* » en Afrique... Il existe également au moins un lien symbolique personnalisé entre le receveur et le donneur d'organes, comme on le verra plus loin.

### Le lien primaire comme « *bonne raison* » de donner aux inconnus

Ajoutons enfin que non seulement on trouve un lien primaire derrière le don aux inconnus, mais que ce lien primaire constitue une explication suffisante du don aux inconnus. Ce qui montre bien par l'absurde que le don aux inconnus ne va pas de soi, qu'il a besoin de « *bonnes raisons* », à défaut de quoi il donne

vite prise au soupçon. C'est une différence essentielle avec les autres secteurs, différence qui explique la facilité avec laquelle on lui appliquera les principes des autres secteurs, surtout ceux du marché. Comme nous le notions en introduction, le principe marchand a aujourd'hui tendance à sortir de sa sphère normale et le droit lui aussi aura tendance à envahir la sphère du don aux étrangers, comme on le verra dans le don d'organes. Pour cette raison, elle est toujours dans une sorte d'instabilité quant à ses principes fondateurs.

La question qui se pose ici est la suivante : si le don se nourrit des liens primaires, s'il n'est pas pensable hors du registre du lien primaire, comment arrive-t-il à circuler entre des inconnus et avec tous ces intermédiaires ? Peut-on faire l'hypothèse que parfois le don à un inconnu n'est plus reçu comme un don ?

## 2.2.B L'IRRÉDUCTIBILITÉ DU DON AUX ÉTRANGERS

Le don aux inconnus s'écarte des réseaux primaires par la nature de ce qui circule, par le rôle qu'y jouent la liberté et les intermédiaires et finalement par le caractère unilatéral du don aux inconnus.

### La nature différente de ce qui circule

L'aide peut certes être apportée directement par le donateur au donataire sous forme de service ; mais, de fait, elle passe souvent par l'argent. En fait ce qui circule le moins comme don dans les réseaux primaires, est ce qui circule le plus dans le don aux inconnus. Une responsable dans le domaine du bénévolat différenciait ainsi ce qui le don d'argent et de biens du don de services : « *Lorsqu'on donne de l'argent ou des biens sous forme de dépannage alimentaire par exemple, au début la honte est le sentiment qui domine le receveur. Mais rapidement, il adopte une*

*attitude où les droits l'emportent, et il devient alors exigeant. Le don d'argent et le dépannage alimentaire, c'est ce qui est le plus difficile autant pour le donateur que pour le donataire. »*

### Une liberté menacée ?

La liberté du don aux étrangers risque d'être affectée par le contexte actuel où l'État veut, au nom de la solidarité, faire jouer de nouveaux rôles aux organismes fondés sur le don aux étrangers. Il tend à les mettre dans une situation où la liberté du geste est menacée dans la mesure où il veut leur confier, notamment dans le secteur des politiques sociales, des rôles qui relèvent du devoir de solidarité collective.

## L'intervention des intermédiaires.

### L'exemple du don d'organes

Prenons le don d'organes et voyons comment s'y jouent la logique de l'État, puis la logique marchande, sans pour autant éliminer le don, mais avec la conséquence qu'il n'y a pas de norme commune à tous les acteurs qui sont donc comme perdus.

### La logique de l'État : le « *consentement présumé* »

En fonction des principes qui régissent la sphère publique (la logique des droits et de l'égalité), l'État aura tendance à rendre le don d'organes obligatoire au nom de la solidarité, et par voie de conséquence à supprimer le don. Le don d'organes permet de voir comment la solidarité est un principe qui appartient tout autant au système étatique qu'au système du don ou du secteur tertiaire. Ainsi en France (et c'est aussi le cas de plusieurs pays européens), légalement, les organes d'une personne ne lui appartiennent pas ; ils sont en quelque sorte un « *bien collectif* », et c'est pourquoi il appartient à l'État d'en faire usage en vue du bien commun. Le principe de solidarité est plus important que le principe de liberté propre au don. C'est pourquoi on y applique ce qu'on appelle le « *consentement présumé* » : les citoyens français sont considérés comme des donneurs s'ils n'ont pas mani-

festé explicitement leur refus de donner. Certes, une certaine liberté demeure puisque chacun a le droit de refuser de donner ses organes, pour peu qu'il ait rempli les formalités nécessaires. Mais il semble que ce « *droit* » soit mal connu.

“ 80 % des Français ignorent les dispositions de la loi sur les prélèvements d'organes ”  
PAUL BERT,  
[1994, P. 23]

En fait en 2013, La France est confrontée à une pénurie d'organes, essentiellement liée à une méconnaissance des possibilités de don par 87 % des Français. Seul 13 % des Français connaissent la loi sur le don d'organes et le consentement présumé ; ils ne peuvent donc pas prendre position de façon éclairée ni partager leur position avec leurs proches. Ce qui entraîne très souvent un refus de la part de la famille car la question n'ayant jamais été abordée et surgissant dans un moment particulièrement pénible et difficile, elle vient rajouter de la douleur à la douleur et souvent le regret, plus tard d'avoir dit non.

En 2011, en France, sur 16371 candidats à une greffe, dont près de 6374 nouveaux malades et candidats à une greffe sur la seule année 2011, seuls 4945 patients ont obtenu un organe. Il y a donc eu davantage de nouveaux candidats que de greffes réalisées en 2011. Cette pénurie n'est pas récente. Il convient de rappeler que plusieurs centaines de patients décèdent chaque année en France, faute de greffons. La loi de 2004 puis de 2011 a donc imposé un effort pour élargir le cercle des donneurs vivants potentiels. Malgré ces dispositions, il a été constaté une pénurie d'organe croissante, alors que dans le même temps le nombre de candidat à une greffe augmentait de 25 % entre 2007 et 2012, passant de 13081 patients à 16371 patients.

Aussi, les dispositions prévues relatives aux prélèvements d'organes sur personne décédée nécessitent une nouvelle impulsion. En outre, la liberté se limite à choisir de ne pas donner – et on ne peut pas choisir de donner (ou même choisir de ne pas choisir...). Ce principe du consentement présumé ne fait certes pas l'unanimité : « *La majorité des Français est opposée au consentement présumé.* » [Carvais, 2000, p. 66]. Il est intéressant de voir au nom de quoi il est contesté dans la perspective de comparer le don dans les liens primaires et le don aux inconnus.

Aux États-Unis, c'est le principe de la liberté du donneur (de faire usage de son corps) qui est mis en avant, alors qu'en France, c'est le non-respect de la famille du défunt qui est dénoncé. « *Les organes du corps sont possession familiale. L'idée de les transférer à cet organisme impersonnel qu'est l'État [...] ne coule pas de source.* » [Caillé, 1993, p. 168].

...

## INFOS DON D'ORGANES

COMPILATION DE L'ARTICLE  
DU MONDE DE MARS 2015  
ET D'INFORMATIONS  
FRANCE-ADOT

*21 % des Français se disent contre le don d'organes pour eux-mêmes après leur mort. Or, les principales raisons qui poussent les Français à s'opposer au prélèvement relèvent de préjugés qui pourraient facilement être mis à mal s'ils en connaissaient davantage sur le don d'organes.*

## Don d'organes : un tiers des familles refusent le prélèvement sur leur proche décédé

Les députés vont-ils simplifier le don d'organe ? L'Assemblée nationale débat à partir du mardi 31 mars sur une mesure portée par les députés PS Jean-Louis Touraine et Michèle Delaunay qui permettrait aux médecins de se passer de la consultation systématique des proches d'un donneur potentiel avant tout prélèvement.

**Objectif :** réduire le nombre de refus de don d'organes, et augmenter ainsi le nombre des greffons disponibles. Un tiers des familles s'opposent à tout prélèvement au moment du décès, « par ignorance ou par angoisse », argue Jean-Louis Touraine, alors que près de 80 % des Français étaient favorables au don d'organes pour eux-mêmes en 2013, selon une enquête commandée par la fondation Greffe de vie. Et seuls 90 000 Français (0,15 % de la population) sont officiellement inscrits au registre national des refus, que chaque médecin doit consulter avant un éventuel prélèvement.

**Comme l'explique l'Agence de la biomédecine, organisme sous tutelle du ministère de la santé qui gère le don d'organes,** les personnes n'ayant pas effectué cette démarche sont présumées consentantes. Dans les faits, ce sont néanmoins les proches qui ont le dernier mot : d'où la nécessité de leur faire part de son souhait.

## Des freins multiples

Selon les chiffres fournis par la fédération des associations pour le don d'organes et de tissus humains (France ADOT), 19 000 personnes étaient dans l'attente d'une greffe en 2013, un

chiffre en hausse de 46 % par rapport à 2007. Dans le même temps, le nombre de donneurs potentiels n'augmentait que de 6 %, pour atteindre 3336 personnes. Et pour cause : les obstacles avant d'être considéré comme donneur sont nombreux. D'abord, 92 % des dons proviennent de personnes décédées, d'après les statistiques de l'Agence de la biomédecine. Seuls les reins et, dans une moindre mesure, le lobe du foie peuvent éventuellement être prélevés sur un donneur vivant.

**Parmi les 556 000 personnes décédées en France en 2013** (chiffres Insee), seules 3336 respectaient les conditions pour être donneurs : une mort suite « à des traumatismes crâniens ou à des accidents cardiovasculaires » et un corps placé en réanimation avec un fonctionnement assuré par des machines pour oxygéner les organes. Soit 1 % des décès survenus à l'hôpital, seul lieu où les conditions sont réunies pour devenir donneur.

**C'est alors qu'intervient l'accord (ou le refus des proches).** Si les médecins ont repéré 3336 donneurs potentiels en 2013, ils n'ont obtenu l'accord de prélèvement des familles que dans 2237 cas. Passé cette étape, le prélèvement d'organe peut encore être refusé pour des raisons médicales (risque de transmission de pathologie, problème de compatibilité...), juridiques (autopsies) ou logistiques (délais non respectés entre la constatation de la mort et la transplantation).

**En 2013, on est ainsi passé de 2237 corps « prélevables » à 1 627 effectivement opérés.**

Parmi les organes les plus demandés aujourd'hui, le rein se place largement en tête. C'est d'ailleurs le premier organe à

## LA FEMME :

*“Pour moi, c'était la seule solution pour que mon mari s'en sorte. Une fois que les examens médicaux étaient faits, j'étais impatiente d'y aller. Ensuite il y a un rendez-vous avec une psychologue, un rendez-vous avec le comité d'éthique, il faut aller voir le juge. C'est la fin qui m'a paru lourde. On est arrivé, et on a été très bien pris en charge. L'infirmière disait à tout le monde : « C'est la greffe familiale ! ». Le réveil... J'ai le souvenir... J'avais l'impression d'être sur un petit nuage. J'étais à côté de mon mari, tout à coup j'ai entendu sa voix, donc j'ai su que c'était bon.”*

## LE MARI :

*“On est tellement heureux, tellement rempli de joie... Je sentais les forces revenir tout simplement. Sur tous les plans. Même sexuellement ça allait beaucoup mieux.”*

**CORINNE A DONNÉ UN REIN À SON MARI RICHARD\*.**

avoir été greffé avec succès, en 1959. En 1967, un cœur en Afrique du Sud. Puis le foie (1972), le pancréas (1976), le bloc cœur-poumon (1981) et enfin le poumon seul en 1987. ■

## DON D'ORGANES QUESTIONS FRÉQUENTES

### Comment signaler que l'on est donneur ?

La seule et unique façon de faire connaître votre choix est de le confier à vos proches. C'est vers eux que les équipes médicales se tourneront pour s'assurer que vous n'étiez pas contre le don de vos organes avant d'envisager tout prélèvement.

### Qu'est-ce que le consentement présumé ?

En France, la loi considère que tout le monde est donneur d'organes par défaut : ne pas s'inscrire au registre national des refus, c'est accepter de donner ses organes.

Dans les faits, avant d'entreprendre un prélèvement, les équipes médicales consultent toujours les proches du défunt. Pour faire respecter sa volonté - et pour être sûr de respecter celle des autres - il est donc indispensable d'en avoir parlé clairement à ses proches. ■■■

\* Transcription de la vidéo. [www.agence-biomedecine.fr/Video-1](http://www.agence-biomedecine.fr/Video-1)

## Si je n'ai pas dit mon choix sur le don d'organes à mes proches, que se passe-t-il ?

Vous décédez brusquement dans des conditions qui permettent le prélèvement d'organes.

- Si vous étiez opposé au don de vos organes et que vous vous étiez inscrit sur le registre national des refus, cette mention a une valeur légale, le prélèvement n'est pas envisagé. Dans tous les autres cas, la consultation des proches par l'équipe médicale à l'hôpital est obligatoire.

- Lorsque le défunt avait transmis sa volonté concernant le don de ses organes et de ses tissus, l'échange se déroule dans les meilleures conditions possibles et la chaîne de prélèvement et de greffe est soit stoppée, soit rapidement enclenchée.

- En revanche, lorsque les proches du défunt n'ont jamais abordé cette question avec lui, les conditions du dialogue sont beaucoup plus difficiles et l'impératif d'urgence peut être mal vécu. Dans ce cas, la décision se base sur une interprétation des propos, des traits de caractère et des actions du défunt, avec toute la subjectivité que cela suppose. Dans beaucoup de situations, la famille, dans le doute, préfère s'opposer au prélèvement.

## Si je dis que je veux donner mes organes après ma mort, serais-je forcément prélevé ?

Non. Le don d'organes n'est possible que dans les cas de décès bien particuliers, souvent consécutif à des traumatismes crâniens ou à des accidents cardio-vasculaires. Ils représentent à l'heure actuelle moins de 1 % des décès à l'hôpital. Le prélèvement d'organes

est donc rare, c'est pour cela que chaque possibilité est précieuse. Pour sauver le plus de vies possible, il est important d'y réfléchir et de dire clairement son souhait à sa famille.

## Peut-on ne donner que certains organes ou certains tissus ?

C'est tout à fait possible. Il suffit d'en informer les proches susceptibles de témoigner en cas d'accident.

## Peut-on donner ses organes si l'on est malade ?

Il n'existe pas de contre-indication de principe au don d'organes et de tissus a priori : on peut être prélevé même si l'on est malade ou que l'on suit un traitement. Ce sont les médecins qui jugent donc au cas par cas.

## Ya-t-il des limites d'âge pour donner ?

Non, ce qui compte c'est l'état de l'organe. Même si le cœur est rarement prélevé chez des personnes de plus de 60 ans, il y a d'autres organes, comme les reins ou le foie qui peuvent l'être chez des personnes beaucoup plus âgées. En 2013, 3,5 % des donneurs avaient 17 ans ou moins, 29,8 % de 18 à 49 ans, 29,2 % de 50 à 64 ans et 37,5 % plus de 65 ans.

A l'autre extrémité des âges, quand un enfant décède, ses parents peuvent tout à fait autoriser le prélèvement de ses organes. Leur petite taille permettra vraisemblablement de sauver et greffer un autre enfant.

## Pourquoi manque-t-on d'organes à greffer ?

Le prélèvement d'organes n'est possible que

dans des circonstances rares. Les donneurs sont des personnes décédées à l'hôpital après un traumatisme crânien un accident vasculaire cérébral ou parfois après un arrêt cardiaque. Cela concerne moins de 1 % des personnes qui décèdent à l'hôpital ; près de 92 % des greffes sont réalisées en France grâce à un donneur décédé.

## Comment la décision de greffer est-elle prise ?

La greffe est décidée par le médecin qui suit le malade. Lorsque son état se dégrade et que plus aucun traitement ne permet de compenser l'organe déficient, le médecin inscrit son patient sur la liste nationale d'attente de greffe gérée par l'Agence de biomédecine. Les règles de répartition des greffons entre les malades sont très codifiées. Elles sont conçues pour maximiser les chances de succès de chaque greffe, tout en étant le plus équitable possible dans la distribution des organes.

## Quels sont les organes les plus greffés ?

En 2013, 5 123 malades ont été greffés. Les greffes les plus fréquentes sont celles du rein (60 % des greffes en 2013), du foie (24 %), du cœur (8 %) et du poumon (6 %).

## Que devient le corps du donneur ?

Le prélèvement est un acte chirurgical effectué au bloc dans les mêmes conditions et avec le même soin que pour une personne en vie. Les incisions sont refermées par des points et recouvertes par des pansements.

## LA FILLE :

*"C'est un geste normal d'une mère envers sa fille... oui, je trouve cela normal, mais beau aussi..."*

## LA MÈRE :

*"Je le referais pour un autre enfant, même pour ma fille, malheureusement je n'ai que deux reins. Et encore plus facilement aujourd'hui, parce que je sais que la greffe se passe différemment. C'est plus une cicatrice comme j'en ai une. Ils arrivent à faire ça avec seulement deux petits trous, donc c'est moins douloureux physiquement. Pour moi c'est effacé, elle est là, elle va bien. Moi je la vois grandir, je la vois aller bien, et psychologiquement, même très bien."*

**FABIENNE A DONNÉ UN REIN À SA FILLE CYNTHIA ALORS AGÉE DE 6 ANS**

Si les cornées (fines membranes à la surface des yeux) sont prélevées, elles sont remplacées par des lentilles transparentes. Après l'opération, le corps est habillé et rendu à la famille, qui peut réaliser les obsèques qu'elle souhaite. Aucune cicatrice

\* [www.agence-biomedecine.fr/Video-1](http://www.agence-biomedecine.fr/Video-1)

\* [www.agence-biomedecine.fr/Video-2](http://www.agence-biomedecine.fr/Video-2)

## LA PÈRE :

*“Le parcours est long, trop long, mais bon, nécessaire... On est mitraillé sous toutes les coutures, au final, on passe au tribunal de grande instance pour dire que l'on est j'imagine sain de corps et d'esprit, et qu'on n'a pas un pistolet sur la tempe... J'ai été opéré par cœlioscopie : on vous gonfle le ventre... Et en gros le seul inconfort que j'avais, c'était l'impression d'avoir un point de côté. Et ça passe assez vite : un mois après, il n'y paraît plus rien.*”

## LA FILS :

*“Ça me faisait des journées de dialyse de 11 heures-20 heures, au final donc je n'allais plus en cours. Maintenant, j'ai des projets. Avant, c'était difficile de se projeter... Mon père va très bien, moi aussi. Avec la pénurie de greffons qu'on a en France, Je me dis que c'est une chance de pouvoir faire ce type d'opération.”*

**FACE À LA SOUFFRANCE DE SON FILS ET AU MANQUE DE GREFFONS RÉNAUX, RÉMY A CHOISI DE DONNER UN REIN À SON FILS ALORS ÂGÉ DE 20 ANS.**

n'est apparente, aucun frais n'est demandé. Donner son corps à la médecine pour les cours d'anatomie des étudiants n'a strictement rien à voir avec le don d'organes. Les corps légués à la science ne sont pas rendus aux familles.

### La famille du donneur peut-elle contacter les personnes greffées ?

Non. Les personnes greffées ne peuvent pas connaître et contacter la famille du donneur. C'est la règle de l'anonymat entre donneur et receveur, inscrite dans la loi.

Cet anonymat est destiné à préserver les familles en deuil mais également à aider les personnes greffées à prendre de la distance par rapport à leur greffon.

En revanche, la famille du donneur peut être informée des organes et tissus prélevés et si les greffes ont réussi. De son côté, la personne greffée peut adresser une lettre de façon anonyme, via les coordinations hospitalières, à la famille du donneur.

### Que pensent les religions du don d'organes ?

Les représentants des grandes religions monothéistes - catholicisme, judaïsme et islam - se sont prononcés en faveur du don d'organes. La vie humaine est pour eux primordiale et l'on ne doit pas s'opposer à ce qui peut la sauver.

### Peut-on donner un organe de son vivant ?

Oui, le don du vivant concerne, en 2013, 8 % du total des greffes réalisées en France. Il

concerne principalement l'un des deux le rein. Le donneur doit avoir soit un lien familial avec le receveur, soit un lien affectif étroit et stable. Ce type de don est très encadré.

### Qu'elle est l'intervention chirurgicale dans ce cas ?

Le prélèvement d'un rein en vue d'une greffe s'appelle une néphrectomie. C'est une intervention chirurgicale couramment pratiquée. Le donneur reprend une vie tout à fait normale.

L'équipe chirurgicale présente les deux techniques existantes au donneur et lui fait part de la technique retenue :

- **la technique classique :** l'incision est réalisée en face du rein, la cicatrice est soit sur le côté, soit sous les côtes.

- **la technique par cœlioscopie :** de plus en plus pratiquée. Elle permet de réduire l'importance des incisions et les douleurs postopératoires sont soulagées efficacement par des médicaments. La durée de l'hospitalisation varie entre 3 et 10 jours, en fonction de l'état de santé du donneur. La reprise de l'activité professionnelle est possible habituellement après 4 à 8 semaines d'arrêt de travail. Il est conseillé de reprendre progressivement les activités physiques et sportives. Aucun traitement médicamenteux ou régime n'est nécessaire. Les rapports sexuels ne comportent pas de risque particulier. La fertilité masculine est inchangée. La néphrectomie ne compromet pas les grossesses à venir.

### Quel est le suivi après l'opération ?

Après l'intervention, le rein restant assure

une fonction rénale normale. Un suivi médical est nécessaire, comportant chaque année la prise de la pression artérielle, la mesure de la fonction du rein restant par le dosage de la créatinine dans le sang, la recherche d'albumine dans les urines et une échographie rénale. Les résultats de ces examens annuels sont transmis à l'Agence de la bio-médecine, qui gère un registre relatif au suivi des donneurs vivants

*“ce sont 68 000 personnes qui sont en Europe dans l'attente d'une transplantation”*

d'organes\*, mis en place en mai 2004. Ces données font l'objet d'un traitement informatique. Elles sont nécessaires pour mieux connaître le devenir des donneurs vivants.

### Si je refuse de donner mes organes, pourrais-je avoir une greffe en cas de besoin ?

Oui. Choisir de ne pas donner ses organes est une liberté individuelle. La position sur le don d'organes n'entre pas en ligne de compte dans la décision de procéder à une greffe.

### Et le don de moelle osseuse ou le don de sang, pourquoi n'en parlez-vous pas ?

Le don de sang et le don de moelle osseuse ne sont pas des dons d'organes ou de tissus. Ils relèvent de pratiques et d'encadrement très différents. Pour plus d'informations : <http://www.dondemoelleosseuse.fr/>, <http://www.donusang.net>

\* [www.agence-biomedecine.fr/Video-4](http://www.agence-biomedecine.fr/Video-4)

## PETIT LEXIQUE

**Abord vasculaire :** La réalisation des séances d'hémodialyse nécessite « d'accéder à une veine » pour aspirer et réinjecter le sang avec un débit suffisant. L'abord vasculaire est réalisé par un cathéter ou une fistule artérioveineuse. Le cathéter est un tuyau stérile mis en place sous anesthésie locale dans une veine du cou ou de la cuisse. La fistule artérioveineuse consiste à connecter une artère et une veine du bras. La veine voit alors sa taille et son débit augmenter, permettant la mise en place à chaque dialyse de deux aiguilles, l'une pour l'aspiration, l'autre pour le retour sanguin.

**Anticorps anti-HLA :** Ce sont des protéines contenues dans le sang, dont le rôle est de détruire les bactéries, les virus ou les parasites qui pourraient mettre l'organisme en danger. Malheureusement, ils identifient aussi l'organe greffé comme une substance étrangère à l'organisme qui peut être dangereuse et à laquelle ils vont s'attaquer, en reconnaissant les antigènes HLA présents sur les cellules du rein du donneur.

**Compatibilité tissulaire :**  
Voir compatibilité HLA.

**Compatibilité HLA :** HLA signifie « Human Leucocyte Antigen ». Ce sont des protéines situées sur toutes les cellules dont celles du rein et sur la surface des globules blancs du sang. Une prise de sang suffit pour effectuer un typage. C'est une partie de notre carte d'identité génétique, qui constitue un système très compliqué. Le nombre de combinaisons

possibles est de plusieurs millions, ce qui rend difficile une compatibilité parfaite entre le donneur et le receveur.

**Cross-match :** Le test du cross-match est un examen de laboratoire qui consiste, avant la greffe, à mettre en présence les globules blancs isolés du sang du donneur avec le sérum isolé du sang du receveur. On détecte ainsi la présence éventuelle d'anticorps dans le sang du receveur qui sont dirigés contre les groupes tissulaires HLA du donneur. Dans ce cas, le test est positif et la greffe n'est pas possible.

**Immunosuppresseur (voir aussi rejet) :**

Les immunosuppresseurs sont des médicaments qui diminuent l'activité du système immunitaire, qui est le système de défense de l'organisme. Ainsi, en abaissant la vigilance de l'organisme vis-à-vis des agents infectieux (bactéries ou virus) et des cellules étrangères du rein greffé, ils diminuent la fréquence et la gravité du phénomène de rejet. Ils doivent être prescrits sans interruption pour permettre la tolérance du rein greffé.

**Lésion :** Atteinte d'un tissu ou d'un organe sous l'influence d'une maladie ou d'un traumatisme.

**Mort encéphalique :** La mort encéphalique désigne la cessation irrémédiable de toutes les activités du cerveau, alors que la respiration et les battements du cœur peuvent être maintenus artificiellement par des techniques de réanimation, en vue d'un prélèvement et ce, pendant une durée limitée.

**Registre relatif aux donneurs vivants d'organes :** L'Agence de la biomédecine garantit aux donneurs vivants la confiden-

tialité dans l'utilisation de ces données et respecte les obligations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL). Les résultats statistiques issus de ce registre sont toujours présentés sous forme anonyme. Aucune donnée nominative ne peut être communiquée à l'extérieur de l'Agence de la biomédecine. La gestion du registre relatif aux donneurs vivants se fait également avec la plus grande transparence. à chaque visite, le donneur vivant peut refuser que ces informations soient communiquées à l'Agence de la biomédecine, et cette décision ne modifiera en aucune manière la prise en charge médicale de l'équipe qui le suit. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978, le donneur vivant bénéficie d'un droit d'accès et de rectification pour les informations qui le concernent, en s'adressant directement ou par l'intermédiaire du médecin de son choix à la direction générale de l'Agence de la biomédecine.

**Rejet :** Le système immunitaire protège chaque individu contre l'agression de nombreuses substances étrangères notamment les agents infectieux (bactéries ou virus) mais aussi contre les cellules étrangères du rein greffé. La greffe active le système immunitaire du receveur et déclenche une réaction en chaîne complexe qui aboutit à la destruction de l'organe greffé, définissant le phénomène de rejet.

**Pour obtenir plus d'informations :**

Service de régulation et d'appui Ile-de-France/Centre/Antilles/Guyane – Siège à Kremlin-Bicêtre. Tél. : 01 58 46 15 55 ■



**Pour aller plus loin :**

[www.france-adot.org](http://www.france-adot.org),

[www.greffedevie.fr](http://www.greffedevie.fr),

[www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr)

[www.agence-biomedecine.fr](http://www.agence-biomedecine.fr)



Le principe de la lignée, le lien primaire, vient remettre en cause ceux de la liberté et de la solidarité sociale. On cherche à renouer en quelque sorte avec la valeur sacrée du corps du défunt, sa signification pour les proches. Le don veut être vertical avant d'être horizontal : la décision de donner devrait revenir à la famille par respect de la valeur symbolique qu'elle accorde au corps du défunt. (D'où l'importance de comprendre, résumer, retranscrire la pensée du don, de donner les clés de sa compréhension, ce qui est l'objet de ce travail.) C'est la famille qui, par solidarité, choisirait ensuite de le donner à la communauté. C'est d'ailleurs ce qui se fait en pratique même en France.

Le don dans les liens primaires est considéré par la majorité des Français comme prioritaire par rapport à l'obligation de solidarité envers les inconnus. Ce dernier principe est au contraire préféré par les intermédiaires professionnels qui cherchent à accroître le nombre d'organes disponibles. (Mais ces intermédiaires doivent comprendre à leur tour l'importance et les subtilités du sens du geste de donner ; ils devraient donc mieux lire et comprendre eux aussi les textes et explications fondateurs de l'intelligence de ce geste.)

On le voit, aucun principe ne domine vraiment le don d'organes capable de forger ce que nous avons appelé une norme de référence admise (et comprise) par tous les acteurs du système.

“ Je postulais la fraternité ”  
**HENRI CAILLAVET**  
 DÉPOSA LA PREMIÈRE LOI DES PRÉLÈVEMENTS SUR  
 LE CADAVRE D'UNE PERSONNE QUI N'A PAS FAIT  
 CONNAÎTRE DE SON VIVANT LE REFUS D'UN TEL  
 PRÉLÈVEMENT.

\*Et durant toute l'aventure du cœur, Carmat a imposé sa communication. Ainsi, fin septembre 2013, l'entreprise a reçu l'autorisation de l'essai clinique sur quatre patients dans trois centres, donnée par l'Agence nationale de sécurité du médicament (ANSM). Mais elle n'a pas dévoilé le contenu de cette autorisation, des éléments relevant en partie du secret industriel. De son côté, l'ANSM fait mention de critères médicaux très précis, en particulier les candidats au

### La logique marchande

– Si la logique de l'État tend à exclure la liberté du don au nom de l'obligation de solidarité, la logique marchande, elle, tend à éliminer le don en transformant tout en marchandise. « Dans le don d'organes, cela consistera par exemple à essayer de fabriquer un cœur artificiel et à le commercialiser pour faire du profit, ou à avoir recours à la xénogreffe. Faute d'avoir réussi jusqu'à maintenant dans ces tentatives, on considérera les organes humains comme des objets dont chacun peut disposer et qu'il peut vendre au plus offrant. Tout doit être produit, rien ne doit être donné », écrivait Godbout en l'an 2000.

Godbout ne croyait pas si bien dire. En 2014, La société Carmat, qui a fabriqué la première prothèse totalement autonome du cœur et implantée le 18 décembre 2013, pèse aujourd'hui près de 440 millions d'euros de capitalisation boursière. Ses principaux actionnaires sont Truffle Capital (33,58 %), EADS (32,6 %) et le professeur Carpentier lui-même (14,33 %).\* [...] Pour la petite histoire, le jour de l'annonce de l'autorisation, l'action Carmat a gagné 20 % !

### Un don unilatéral et non réciproque

Autre grande différence avec le don dans les liens primaires : le don aux inconnus est comme par définition inconditionnel au sens où il ne pose pas de condition de retour. En effet même s'il n'y a pas de retour visible, la plupart du temps le geste se situe dans un contexte où le donneur donne parce qu'il considère avoir beaucoup reçu [Wuthnow, 1991]. Il rend en partie ce qu'on lui a donné, ou il donne à son tour.

En outre, dans le bénévolat notamment (mais aussi dans le don d'organes comme le montrent Fox et Swazey, 1992), les donateurs affirment couramment recevoir beaucoup plus qu'ils ne donnent.

cœur artificiel ne peuvent pas relever d'une greffe classique de cœur avec donneur. [...] C'est une fois recueilli et analysées les données sur six mois de survie que Carmat soumettra un dossier pour obtenir le marquage CE (conformité d'un produit aux exigences communautaires européennes), étape essentielle pour la commercialisation de son cœur, que la société espère franchir dès 2015...

Quant au receveur, qu'est-ce qui permet de conclure qu'il ne souhaite pas rendre, donner à son tour ? et qui dit qu'il ne le fait pas ? Il existe d'innombrables recherches sur le secteur tertiaire, le bénévolat, les motivations de ceux qui donnent, mais presque aucune ne concerne ceux qui reçoivent ces dons, l'esprit dans lequel ils le reçoivent et leur désir de rendre... C'est pourquoi nous consacrerons un chapitre à cette question essentielle pour comprendre la dynamique du cycle du don et les bonnes raisons de ne pas donner et la question de la dette qui se pose...

...

## LE TRAFIC D'ORGANES

*PAR JEAN-EUDES [MEDIAPART]  
& PAR DOMINIQUE VOEGELE [GÉOPOLIS]*

**On en a parlé en  
Europe de l'Est mais  
aussi plus près de  
chez nous en Espagne.  
Selon l'OMS les sites  
Internet proposant  
des ventes d'organes  
prolifèrent.  
Voici des textes  
majeurs et  
compilations des  
dernières études  
publiées sur le sujet  
de ces trafics.**

## La conservation ou l'utilisation d'un organe ou d'un tissu humain.

Le trafic d'organes vise particulièrement les populations vulnérables et pauvres, souvent dans des pays peu ou très peu développés. Il est souvent exercé par des réseaux mafieux, en raison des difficultés à se procurer des organes et des risques courus pénalement. Cette pratique fait encourir sept ans de prison et plus de 100 000 US\$ d'amende aux États-Unis. Depuis la création de la *déclaration d'Istanbul* de avril 2008 plus de 100 pays ont renforcé leurs lois luttant contre le commerce illégal d'organes, comme Israël, les Philippines et le Pakistan.

### Histoire

L'un des premiers cas recensé de l'histoire moderne est celui des tueurs en série, William Burke et William Hare, qui com-  
mirent dix-sept meurtres à Édimbourg, de novembre 1827 à octobre 1828, dans le but de revendre les corps au docteur Robert Knox. Dans son Rapport sur le trafic d'organes en Europe, la Commission des questions sociales, de la santé et de la famille du Conseil de l'Europe écrivait : « À l'échelle de la planète, le trafic d'organes n'est pas un problème nouveau. Dans les années 1980, des experts ont commencé à remarquer une pratique baptisée par la suite « tourisme de transplantation » : de riches Asiatiques se rendaient en Inde et dans d'autres régions du Sud-Est asiatique pour obtenir des organes de donneurs pauvres.

Depuis, d'autres destinations ont vu le jour, telles que le Brésil et les Philippines. Selon certaines allégations, la Chine ferait commerce des organes prélevés sur les détenus exécutés. La vente d'organes se poursuit en Inde malgré les nouvelles lois du pays, qui rendent cette pratique illégale dans la plupart des régions. Si les estimations actuelles suggèrent que le commerce illégitime d'organes se maintient à un niveau relativement modeste en Europe, ce problème ne perd rien de sa gravité,

*“10% des transplantations annuelles à travers le monde sont issu du trafic, soit environ 10 000 par année.”*

car il est très probable qu'avec les nouveaux progrès de la médecine, le décalage entre l'offre et la demande d'organes continuera de se creuser. »

### Une Convention internationale pour lutter contre le trafic d'organes

L'information date d'il y a quelques jours, mais le travail, lui a duré des années. D'ici quelques mois, fin 2015, le Conseil de l'Europe ouvrira à la signature une nouvelle convention internationale pour lutter contre le trafic d'organes.

Difficile de trouver des statistiques au sujet d'un tel trafic. Illégal, bien entendu et se déployant souvent dans les zones les plus pauvres de notre planète. Ou parmi les plus pauvres d'entre nous. Car en Europe aussi, ce trafic existe. On en a parlé en Europe de l'est mais aussi plus près de chez nous en Espagne. Les sites internet proposant des ventes d'organes prolifèrent

*“ Cette Convention deviendrait juridiquement contraignante. Elle poursuivrait un double objectif : protéger les victimes et faciliter la coopération entre les états pour poursuivre plus efficacement en justice les responsables des trafics.”*

et selon l'OMS, l'Organisation mondiale de la Santé, ce sont près de 10 000 opérations clandestines qui seraient effectuées chaque année dans le monde. Autre chiffre qui permet de comprendre le phénomène, rien que pour le rein ce sont 68 000 personnes qui sont en Europe dans l'attente d'une transplantation. Chaque jour ce sont 12 malades qui décèdent faute d'une greffe. Dès lors tous les ingrédients pour favoriser le développement d'un tel trafic sont réunis. La crise, la pauvreté et la demande. Le trafic s'effectue au sein même du pays du malade ou bien encore dans certains pays « complices », c'est ce que l'on appelle le tourisme de transplantation.

### Ce que veut la Convention

[...] Cette Convention qui, une fois adoptée par les états, devient juridiquement contrai-

gnante poursuit un double objectif : protéger les victimes et faciliter la coopération entre les états pour poursuivre plus efficacement en justice les responsables des trafics. Les gouvernements devront ériger en infraction pénale tout prélèvement illicite qu'il soit effectué sur une personne vivante ou une personne décédée. [...] En revanche, toute liberté est laissée aux états pour poursuivre ou non les donneurs d'organes. Ils sont plus considérés comme des victimes que comme des complices du trafic. Idem pour les receveurs. Cette Convention aura le mérite de mettre un peu d'ordre également dans l'espace juridique européen. Car face à la question des transplantations les approches légales sont loin d'être identiques suivant les états, même en Europe. Certains par-

*“[...] pour le rein, en Europe 68 000 personnes sont dans l'attente d'une transplantation. [...] Et 12 malades par jour qui décèdent faute d'une greffe.”*

lementaires ont également regretté que la question du prélèvement de cellules ou de tissus ne soit pas abordé par ce texte. Ouverte à la signature cet automne ou au plus tard cet hiver 2015, la convention est ouverte à tous les pays tant le phénomène dépasse les frontières du continent européen. Pour entrer en vigueur elle devra recueillir les signatures d'au moins 5 états dont trois appartiennent au Conseil de l'Europe.

**JEAN-EUDES** [MEDIAPART]  
& **DOMINIQUE VOEGELE** [GÉOPOLIS] ■■■

# LE TRAFIC D'ORGANES ET L'IMMIGRATION CLANDESTINE EN EUROPE

PAR LE CIPADH\*

*Cet article met en lumière la tragédie silencieuse du trafic d'organes en Europe qui affecte les migrants clandestins en 2015.*

Dans la rhétorique officielle de nombreux partis de droite européens, les migrants irréguliers sont souvent dépeints comme la cause de tous les maux en Europe [...] Cependant, certains sujets plus gênants de l'immigration clandestine sont passés sous silence. Dans les médias, le phénomène de la migration porte la marque d'une tragédie humaine bien connue : la mort en mer. Or une autre réalité qui est aussi sombre et honteuse que le drame des naufrages dans la Méditerranée est encore largement méconnue[...]. Certains journalistes italiens recourent à l'ironie et à l'humour noir pour décrire cette facette sinistre du phénomène migratoire. Par exemple, Lorenzo Attianese emploie l'expression « Africa Take Away » pour la désigner. D'autres de « pièces de rechange » en Europe. Ces métaphores sont parlantes; elles se réfèrent en fait à la réalité choquante du trafic d'organes qui noircit le portrait déjà troublant en soi de cette immigration clandestine en Europe. Selon les statistiques de la santé publique, les maladies

du cœur et le diabète sont en augmentation; elles constituent respectivement la deuxième et la troisième cause de mortalité en Europe après le cancer. En conséquence, il est peu surprenant que les queues au marché noir des organes se rallongent. Ce commerce n'est pas seulement illégal, il représente aussi un « supermarché du désespoir » : de fait, certains migrants payent leur voyage vers l'Europe « en reins ». Il s'agit de la

*“ Leurs clients ? Des malades aisés du Japon, d'Italie, d'Israël, du Canada, de Taiwan, des Etats-Unis et d'Arabie saoudite.”*

nouvelle monnaie courante du crime organisé et répond aux fluctuations d'une offre criminelle et d'une demande complice. Les prix sont variables et certains demandeurs impatients sont prêts à déboursier 200 mille dollars pour une greffe de rein d'un donneur âgé de 20 à 30 ans.

## Après le Brésil et L'Asie, l'Afrique...

En Afrique, le commerce d'organes est fleurissant ; les trafiquants empochent 10% des ventes qu'ils effectuent et ne sont donc pas enclins à cesser leurs activités illicites. Le trafic illégal d'organes est un travail à la chaîne qui implique des chirurgiens, des médecins, des techniciens de laboratoire et des agents de voyage. Leurs clients : des malades aisés du Japon, d'Italie, d'Israël, du Canada, de Taiwan, des Etats-Unis et d'Arabie saoudite. Selon des interceptions et

des enquêtes conduites par les autorités italiennes sur les débarquements de migrants à Lampedusa, l'Italie pourrait être le carrefour européen du trafic d'organes [...] et concerne près de 50 nations. Il a fait de l'Afrique un fournisseur d'organes à la hausse. [...]

## Les mineurs et le trafic d'organes

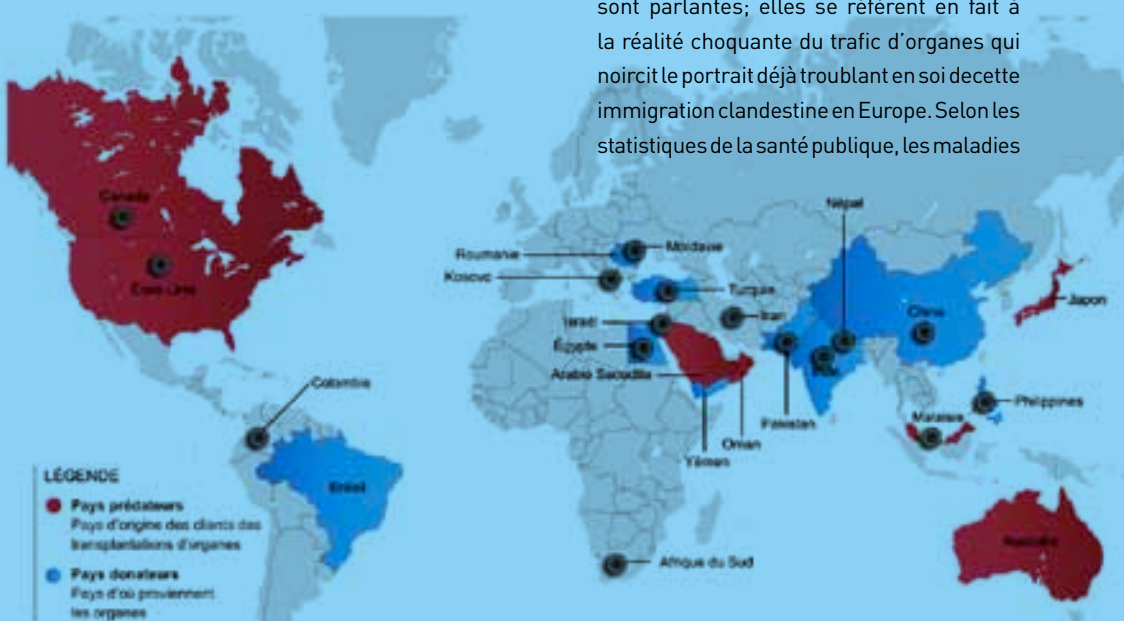
La traite des êtres humains pour le prélèvement d'organes implique l'adulte aussi bien que l'enfant. En 2009 l'ancien ministre italien de l'Intérieur Roberto Maroni établit un lien entre la disparition de 400 mineurs arrivés à l'île de Lampedusa en 2008 et le trafic d'organes. Lors d'une assemblée du Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) en 2009 à Rome M. Maroni donne à nouveau l'alerte. A cette époque, des preuves ...

*“On est dans une situation où les uns on des droits, ils ont même tous les droits, [...] y compris d'attenter à la santé des autres. [...]*

*Va-t-on vers à fabriquer des enfants? Des usines à fabriquer des organes ? je crois que l'on doit se poser cette question quand on voit [...] combien on est prêt, pour sa propre santé, à piller celle des autres.”*

**PROF. JEAN-DANIEL RAINHORN**

TRANSCRIPTION DE L'ÉMISSION 36.9°, DU 28.09.2011, 20H10. RADIO TÉLÉVISION SUISSE.



\* CIPADH : Centre international pour la paix et les droits de l'homme

... corroborant l'hypothèse du trafic d'organes de mineurs avaient, semble-t-il, été recueillies par le gouvernement italien. Plus récemment, Franca Biondelli, sous-secrétaire des politiques Sociales du gouvernement Renzi a brossé un portrait terrifiant du prélèvement illégal d'organes chez les migrants mineurs lors d'une audition au comité exécutif chargé de veiller à l'application des accords Schengen. En effet, tous les enfants migrants dont le gouvernement italien a jusqu'alors perdu la trace semblent être tombés victimes du trafic illégal d'organes. Il s'agit d'environ un tiers des mineurs qui rejoignent les côtes italiennes. [...] Par ailleurs, si le trafic d'enfants représente une large part du marché illégal international c'est aussi parce qu'il génère des fortes sommes d'argent en exploitant les mineurs dont la naissance n'a pas été enregistrée. En effet, selon le rapport de l'UNICEF «

Trafic d'enfants : vendus, passés en fraude, abandonnés » : « chaque année, 40 millions d'enfants entrent dans la vie sans bulletin de naissance – sans existence officielle », ce qui a convaincu le crime organisé du fait que « le trafic d'enfants était une source de revenu extrêmement lucrative ». Il faut considérer qu'en 2014, le gouvernement italien estimait que 2000 mineurs les plus vulnérables à l'exploitation criminelle des trafiquants d'organes et à la violence et non accompagnés arrivaient en Italie chaque année.

#### **Le terrorisme et le trafic d'organes**

Tel que mentionné dans la note hebdomadaire d'analyse géopolitique CLES : « en 2007, l'entrée dans l'espace Schengen de pays comme la Bulgarie et la Roumanie ont fait du sud-est de l'Europe un carrefour mondial du trafic d'êtres humains, générant, selon Bruxelles, une explosion de la prostitution, de la mendicité organisée et du trafic d'organes au sein des pays de l'Union européenne ». L'enjeu du terrorisme semble tout récemment avoir embrouillé ultérieurement cette question délicate. De fait, le 18 février 2015 l'ambassadeur d'Irak à l'ONU Mohamed al-Hakim a accusé l'organisation de l'Etat islamique de trafic d'organes. Le prélèvement notamment de reins serait ainsi devenu une des nouvelles activités lucratives du groupe djihadiste. Corps et cadavres mutilés, médecins assassinés. Voilà les preuves ayant permis à Mohamed al-Hakim d'étayer ses

*“Chaque année, 40 millions d'enfants entrent dans la vie sans bulletin de naissance – sans existence officielle ”*



accusations. Au regard de cet état de choses, quel avenir pour les migrants retenus dans les camps libyens? Enfin, si l'on tient compte de la montée en puissance du groupe de l'Etat islamique en Libye et de l'instabilité qui règne dans le pays il est peu probable que le dilemme du trafic des migrants puisse être résolu en amont. Il s'agit pourtant du lieu de départ plus fréquenté de l'immigration irrégulière vers l'Europe. Or il est plausible que la situation empire dans ce lieu de départ pour l'Europe, où les migrants sont la proie de trafiquants sans scrupules œuvrant dans le vide institutionnel. L'Union européenne pourrait, en revanche, lutter avec décision contre la traite des migrants dans le Vieux continent en mobilisant des fonds permettant de mieux recenser les arrivées des clandestins dans ses pays membres. Dans ce cadre, un premier pas important serait de sensibiliser l'opinion publique compte tenu que la plupart des Européens vivent dans l'ignorance du triste destin des migrants irréguliers, victimes du trafic illégal d'organes.

La traite des êtres humains en vue du prélèvement d'organes reste un sujet d'actualité bien qu'il soit peu connu en Occident. En réalité, il est question d'un phénomène global qui a su s'adapter à la mondialisation des échanges et des flux migratoires au profit de groupes mafieux et criminels. La vente de « marchandises humaines » en Europe exploite le drame de l'immigration clandestine en ajoutant une note épouvantable au tableau migratoire perturbant que l'on connaît déjà. ■

## **GLOBALISATION ET INÉGALITÉS ET SANTÉ LA MARCHANDISATION DU VIVANT**

PAR LE PROF. JEAN-DANIEL RAINHORN

*Le dictionnaire définit la marchandisation comme « Tendance à tirer un profit mercantile d'une activité non marchande ».*

### **La marchandisation des êtres humains a toujours existé.**

On se souvient de l'esclavage et du servage, mais également du colonialisme et du prolétariat industriel. Ces formes de marchandisation ne disparaîtront que lorsque la notion de « travail décent », promu par l'Organisation Internationale du Travail (2013), sera reconnue et acceptée universellement. D'autres formes anciennes — mais toujours d'actualité — de marchandisation du corps humain sont la prostitution et le commerce des enfants. Aujourd'hui, la marchandisation du vivant, outre la commercialisation plus ou moins licite ...

du corps humain ou d'éléments de celui-ci, recouvre également l'exploitation du corps des plus « vulnérables » pour la santé des plus « favorisés ». Les inégalités dans l'offre de soins et l'accès à ceux-ci reviennent à faire payer la santé des uns par celle des autres. La marchandisation du vivant, qui recouvre la commercialisation plus ou moins légale du corps humain ou d'éléments de celui-ci, entraîne automatiquement la désacralisation de celui-ci. Cette pratique va également à l'encontre du respect du droit de chacun de choisir librement ce qu'il fait de sa propre vie ou de son propre corps.

### La globalisation néolibérale

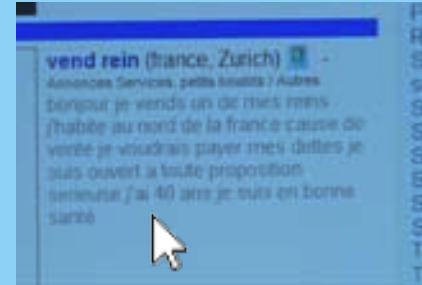
La fin des années 1980 correspond à la fin d'un « siècle social ». La domination de la vision économique néolibérale a entraîné la dérégulation du commerce (GATT) et des services (GATS), la régression de l'Etat protecteur et la privatisation des services sociaux, par exemple dans les domaines de l'enseignement et de la santé. La dérégulation des services a permis la privatisation et la commercialisation du secteur de la santé. La question de l'accès financier aux services de santé est partout devenue déterminante. Ces évolutions ont contribué à augmenter les inégalités sociales et sont à l'origine de phénomènes d'exclusion extrêmement importants puisqu'ils concernent 20 à 25

% de la population mondiale. Le choix fait dans certains pays émergents de répondre à une demande de soins non satisfaite, parce que trop chère, dans les pays développés a conduit, ces deux dernières décennies, au développement rapide d'un marché globalisé de la santé et d'un tourisme médical (the global healthcare destination) qui sont largement favorisés, à niveau de prestation théoriquement identique, par des différences de coûts très favorables pour le consommateur.

Si, depuis longtemps, les élites des pays en développement ont l'habitude de se faire soigner dans les pays d'Europe et aux Etats-Unis, créant ainsi un flux sanitaire Sud/Nord, on assiste aujourd'hui à la naissance d'un courant contraire — Nord/Sud — représenté par les classes moyennes des pays développés qui recherchent des soins de qualité équivalente à celle de leur propre pays mais à des coûts inférieurs. Dans un premier temps, le tourisme médical regroupait essentiellement des activités de médecine esthétique ou de bien-être. Il concerne aujourd'hui, dans certains pays comme l'Inde, le Mexique ou le Brésil, des spécialités aussi importantes que la chirurgie cardiovasculaire ou l'oncologie, voire la transplantation d'organes, et ouvre ainsi la voie à une redistribution complète de l'offre de soins à l'échelle de la planète.

*“la marchandisation du vivant, outre la commercialisation plus ou moins licite du corps humain ou d'éléments de celui-ci, recouvre également l'exploitation du corps des plus « vulnérables » pour la santé des plus « favorisés »”*

médical regroupait essentiellement des activités de médecine esthétique ou de bien-être. Il concerne aujourd'hui, dans certains pays comme l'Inde, le Mexique ou le Brésil, des spécialités aussi importantes que la chirurgie cardiovasculaire ou l'oncologie, voire la transplantation d'organes, et ouvre ainsi la voie à une redistribution complète de l'offre de soins à l'échelle de la planète.



Ce phénomène a permis la création dans les pays émergents de chaînes hospitalières offrant des soins de qualité et un confort hôtelier très supérieur au confort offert par les hôpitaux dans les pays industrialisés, qui ont pour seule vocation d'attirer des patients, provenant pour une bonne partie d'entre eux de pays industrialisés.[...]

### L'augmentation de la demande de soins

Le vieillissement de la population et les modifications de comportement (alimentation, addictions, sédentarité) dans les pays riches favorisent l'explosion de maladies chroniques. De nouveaux moyens thérapeutiques sont développés par l'industrie, avec pour conséquence une augmentation de la pression de l'offre sur la demande. La demande « réparatrice » ou « esthétique » augmente.[...]

### Globalisation, santé et inégalités : le commerce du corps en morceaux

Parallèlement au tourisme médical évoqué plus haut, totalement licite, qui repose sur la recherche d'un avantage comparatif en termes financiers dans la prise en charge

*“Quand un cannibale mange avec une fourchette et un couteau... est-ce un progrès ?”*

**STANISLAW JERZY LEC**  
(1909-1966)

thérapeutique de certaines maladies, on observe également le développement d'un marché en marge de l'éthique et parfois de la légalité dans des domaines où la demande de soins ne peut être satisfaite dans le pays de résidence du patient pour des raisons essentiellement légales et éthiques. Celui-ci vient alors chercher ailleurs ce qu'il ne peut obtenir dans son propre pays. Ce second marché — souvent parfaitement intégré dans le premier — est dominé par la transplantation d'organes et la reproduction humaine. Il s'agit là de deux domaines dans lesquels la législation en vigueur dans la plupart des pays riches est contraignante et limite considérablement les possibilités de recours à des soins médicaux. Dans certains pays où la législation est moins contraignante, le matériel vivant nécessaire (organes, cellules, tissus) ou l'individu prêt à louer son corps (mères porteuses) sont le plus souvent aisément disponibles.

### Utérus à louer !

La demande dans les pays industrialisés provient de couples infertiles mais solvables. Elle découle également de l'existence ...

... de législations restrictives concernant des indications en marge de la médecine : fécondation in vitro, grossesses tardives, couples homosexuels, etc. Le nombre de couples en demande est difficile à estimer. On peut raisonnablement penser qu'ils sont quelques dizaines de milliers par an.

En réponse à cette demande, on a observé le développement d'une industrie non régulée de la procréation : banque de gamètes (ovocytes et spermatozoïdes), centres de procréation, et enfin mères porteuses (grossesse pour autrui). On les rencontre dans des pays comme l'Inde, la Russie, l'Ukraine, Chypre, mais également les Etats-Unis (surrogate parenting). Il est difficile d'estimer l'ampleur du phénomène avec précision — deux à trois mille grossesses par an ? — car il existe peu de statistiques fiables. En Inde, en 2011, environ six cents mères porteuses ont accouché. Ce nombre est en augmentation de 20% par an. Les Australiens forment 40% de la clientèle. Ce commerce aurait généré 2,3 milliards de dollars en 2012 (GUPTA 2011).

### La question éthique est donc : qu'est-ce qui justifie l'utilisation du corps de femmes défavorisées pour que les classes aisées puissent faire des enfants ?

Quelle attitude adopter face à cette assistance à la procréation aux dépens des femmes défavorisées ? La première consisterait, en

accord avec les théories néolibérales, à laisser faire le marché. Il ne s'agit tout compte fait que d'un problème quantitativement «

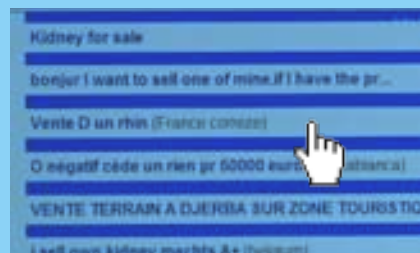
*“Le corps humain a une valeur, mais il n'a pas de prix ; lui donner un prix porte atteinte à la dignité humaine”*

EMMANUEL KANT  
[1797]

marginal » relevant du choix de couples qui, lui, dépendra du taux de succès de l'entreprise. D'autre part, on admettra que les femmes sont rémunérées pour leurs « services » (ovocytes, grossesses). Une autre attitude consisterait à réguler le marché, afin d'obtenir la transparence des activités et un prix « éthique » pour chaque service. A l'opposé, on pourrait proposer d'interdire ces pratiques et d'encourager le recours à l'adoption. Cependant, cette dernière pratique ne va pas également sans soulever des questions. En particulier, quelle instance va faire respecter la loi ? Et comment ?

### Reins à vendre !

En 2001, près d'un million et demi de patients dans le monde étaient pris en charge pour insuffisance rénale terminale (MOELLER et al. 2002); 23 % de ces patients avaient bénéficié d'une greffe de rein, les autres étaient en dialyse. L'étude prévoyait que le nombre de patients en



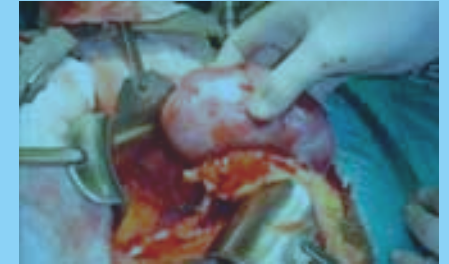
traitement, en 2010, serait de l'ordre de deux millions et demi. On dénombre en 2013 plus de deux cent mille personnes officiellement inscrites en liste d'attente pour une greffe rénale. La demande est donc très importante. L'offre d'organes (donneurs cadavériques ou vivants apparentés) est de toute évidence insuffisante puisqu'on recense annuellement de l'ordre de cinquante mille greffes rénales.

Cette situation explique le développement du commerce des reins. Les bénéficiaires de ce commerce sont les insuffisants rénaux qui peuvent payer 30 à 80 000 US \$ pour une transplantation et la prise en charge ultérieure. Les donneurs sont des personnes non apparentées au receveur qui vendent un rein. Ils vivent dans des pays émergents à fortes inégalités sociales : Inde, Pakistan,

*“On peut en effet considérer que les donneurs décident « librement » de vendre leurs organes [...] Mais 96 % vendent un rein pour payer leurs dettes et 74 % de ces donneurs ont un niveau d'endettement identique, voire plus élevé, qu'avant la vente [...]”*

Philippines, Chine, Egypte, Colombie, pays d'Asie centrale, et aujourd'hui le phénomène s'étend également parmi les populations défavorisées d'Europe (BILEFSKY 2012). En Inde (GOYAL et al. 2002), 71 % des donneurs de rein vivent sous le seuil de pau-

vreté. Le plus grand nombre (96 %) vendent un rein pour payer leurs dettes. Dans ce pays, les donneurs ont reçu en moyenne la



somme de 1 070 US \$. Malheureusement, six ans plus tard, le niveau d'endettement de 74 % de ces donneurs est identique, voire plus élevé, qu'avant la vente. D'ailleurs, 79 % de ces donneurs ne recommanderaient pas à d'autres de vendre un rein. En Colombie (MENDOZA 2010), la quasi-totalité des donneurs sont des hommes (98,4 %), et 80 % vivent sous le seuil de pauvreté. Soixante pour cent des reins sont vendus à des étrangers. Le donneur a reçu, en moyenne, 1 712 US \$. Moins de 10 % des donneurs ont bénéficié d'une visite post-opératoire. On ajoutera enfin que dans certains pays, la Chine en particulier, les organes de prisonniers exécutés font probablement l'objet d'un trafic organisé.

### Qu'est-ce qui peut justifier que les organes de pauvres soient utilisés pour soigner les riches ?

Quelle attitude adopter face au trafic d'organes ? En accord à nouveau avec les théories néolibérales, doit-on laisser faire le marché ? On peut en effet considérer ...

*“Personnellement je considère que c’est un retour au cannibalisme. Pourquoi était-on cannibale ? Non pas parce qu’on avait faim mais pour s’approprier [...] forces et vertus [...], en gardant la meilleure part pour soi [...]. Maintenant, c’est pareil; on va prélever, généralement chez des personnes qui n’ont pas le choix [financièrement], des organes que l’on va transplanter sur d’autres pour leur propre santé... On reconstruit donc l’image du cannibalisme à l’ancienne”*

**PROF. JEAN-DANIEL RAINHORN**  
TRANSCRIPTION DE L’ÉMISSION 36.9°,  
RADIO TÉLÉVISION SUISSE.

que les donneurs décident « librement » ■■■ de vendre leurs organes. Le marché évoluera dans ce cas en fonction des avantages comparatifs offerts par les différents systèmes d’assurance-maladie. Dans ce cas-ci également, on pourrait souhaiter réguler le marché, afin d’obtenir la transparence des activités et un prix « éthique » pour chaque organe et de garantir la prise en charge médicale et l’accompagnement

des donneurs.[...]

Le marché des mères porteuses et le commerce des organes soulèvent donc de très importantes questions éthiques et légales qui sont cependant souvent occultées par l’asymétrie socioéconomique qui existe entre les bénéficiaires (patients provenant de pays riches ou de classes aisées de pays émergents) et ceux grâce au corps desquels ces thérapeutiques sont rendues possibles (location ou achat d’organes à des personnes défavorisées). De nombreuses questions se posent dès lors, à l’échelle de la planète, relatives à l’amélioration de la santé des catégories sociales favorisées grâce à l’exploitation du corps de personnes humaines placées, du fait de leurs faibles ressources, en situation de vulnérabilité.

### Conclusion

La marchandisation du vivant apparaît donc comme un marché globalisé qui trop souvent se développe aux limites de l’éthique, du respect de la personne humaine, du droit à la santé pour tous, et qui contribue à accroître les inégalités [...]. Globalisation, inégalité et santé : un nouvel environnement dans lequel le corps humain, coupé en morceaux, devient une marchandise. Ce commerce est basé sur l’asymétrie socioéconomique et culturelle qui existe à l’échelle de la planète, à l’intérieur de chaque pays, et sur l’absence de règles juridiques communes. Ne sommes-nous dès lors pas autorisés à parler de pillage néocolonial du vivant et d’une nouvelle économie cannibale ? ■

**Pr. J-D Rainhorn**

## 2.3

# DES BONNES RAISONS DE NE PAS DONNER ?

Qu’est-ce que le don ? Don dans les liens primaires, don aux étrangers, don agonistique, dans la société actuelle, on serait en présence d’au moins trois modèles de don qu’il faudrait comparer de manière beaucoup plus systématique. Ils se distinguent principalement par le rôle de la réciprocité et de la dette. Mais quel que soit le type de don, on retrouve certains traits communs : l’importance de la liberté, la personnalisation de la relation, l’excès, la sortie hors des règles.

Liberté obligation ; rapport à la règle ; don dû. Tout semble indiquer qu’une étude sur le don conduit nécessairement à une réflexion éthique, à la question éthique fondamentale : comment penser l’obligation ? Le don conduit à rendre chaque personne unique, même dans le don aux étrangers. Toute réflexion sur le don est en fait une tentative de comprendre ce que c’est qu’une obligation sociale ou morale, un problème philosophique classique certes, mais aussi le problème de tous les grands sociologues. Notre rapport à la société passe bien sûr par des liens contractuels et par des normes extérieures comme celles de la justice et du devoir. Mais ce lien est insuffisant, et ce n’est pas le plus fondamental.

**“ En agissant moralement, nous nous élevons au-dessus de nous [...] Il y a quelque chose qui nous dépasse [...] nous nous arrachons dans quelque mesure à nous-mêmes ”**

**DURKHEIM**  
[1992, P. 615-616.]



### **Le don, une expérience sociale fondamentale de la communauté**

Le rapport à l'obligation, c'est le nœud, le noyau dur du don, presque impossible à observer en direct, dans son mouvement même, car on l'aperçoit toujours pétrifié, figé sous la forme de la contrainte sociale, légale, conventionnelle, traditionnelle, institutionnalisée, rationnelle. Le « *vrai* » don est un geste socialement spontané, un mouvement qu'on n'arrive pas à saisir dans sa dynamique, une obligation que le donneur se donne, mais une obligation intérieure, immanente. Elle peut se transformer en obligation extérieure, et du fait même du donneur parfois. Il s'agit là d'une perversion très fréquente du don. Certains tendent même à transformer constamment en obligation tout mouvement spontané vers les autres. On n'arrive alors plus vraiment à donner, on ne fait plus que simuler le don. Chaque mouvement de l'âme se retrouve aussitôt enfermé et figé dans la logique de l'obligation extérieure ; tout don devient un dû.

L'État et le marché sont très pratiques, surtout quand on ne souhaite pas établir des rapports personnels avec les gens. Mais ils sont insuffisants dans nos rapports avec ceux qui comptent vraiment dans notre vie, et même dans certains rapports avec des étrangers. Donner en toute confiance, c'est la base de toute société. S'il n'y a pas cette confiance, il n'y a pas de société possible. C'est la lutte contre le déterminisme, contre la nécessité. « *Tu n'aurais pas dû, ce n'était pas nécessaire* », dit-on à celui qui nous offre quelque chose, libérant ainsi l'acte de l'ordre de la nécessité. C'est le contraire de ce que l'on dit à un fonctionnaire : « *Vous devez me dispenser ce service, c'est mon droit.* » Le don s'oppose donc aux logiques mécanistes et déterministes pour se rapprocher de la vie.

Il existe une tension permanente entre cet état et les systèmes plus mécanistes que sont le marché et l'État. Ces derniers tendent toujours à ramener la circulation des choses à leurs lois : l'équivalence mécanique, la nécessité – qui est tellement plus rassurante que la liberté. Et de son côté, le don tend aussi

à ramener les autres systèmes à sa règle, qui consiste à libérer l'échange et à faire apparaître de l'imprévu, quelque chose qui vient en plus et qui sort des règles.

### **Un exemple.**

On paie pour voir un spectacle. En échange, l'artiste présente (donne...) son spectacle. C'est l'insertion d'un échange humain dans l'équivalence marchande. Mais on constate que cela ne suffit pas. Si quelque chose s'est vraiment « *passé* » le soir du spectacle, les spectateurs applaudissent, manifestent autrement leur plaisir que par le paiement de leur billet. Ils donnent quelque chose à l'artiste, un surplus, un supplément qui échappe au système marchand. L'argent ne suffit pas.

En retour, l'artiste fait un rappel. Il donne quelque chose aux spectateurs de non prévu, hors contrat, et ce gratuitement, c'est-à-dire librement. Il crée ou maintient un lien vivant entre lui et les spectateurs. Il n'est pas « *tenu* » de faire ce rappel par le contrat qui le lie aux spectateurs qui ont payé. C'est un surplus, cela ne fait pas partie de l'équivalence marchande. Mais attention, cela peut le devenir avec le temps, l'habitude, la répétition...

Car le système marchand tend toujours à intégrer ce surplus qu'introduit le don, à le ramener à un échange équivalent. Tant que le rapport entre les protagonistes est vivant, il y aura au sein de ce rapport cette tendance à fuir les équivalences mécaniques, calculables, par des « *extra* », que le système aura de son côté tendance à normaliser, à contractualiser, à faire rentrer dans l'ordre de la nécessité. Par cette résistance, la relation montre qu'elle est vivante et qu'elle engendre donc quelque chose. Si l'équivalence l'emporte, c'est la fin de la vie dans ce système. Ce qui ne l'empêche pas d'être un système bien rodé et bien utile. Mais il y a quelque chose qui ne passe plus entre les partenaires du système : l'esprit, la vie, la création, le don.

Ainsi chaque don est la répétition de la naissance, de l'arrivée de la vie ; chaque don est un saut mystérieux hors du déterminisme. C'est pourquoi il s'accompagne souvent d'un certain

sentiment d'euphorie et de l'impression de participer à quelque chose qui dépasse la nécessité de l'ordre matériel. Il m'arrive de croire qu'en s'abandonnant à l'expérience du don, en acceptant d'être dépassé par ce qui passe par nous, on vit quelque chose qui n'est pas totalement étranger à l'expérience mystique, ou à la transe. Une telle expérience conduit à se poser des questions sur les limites même de la distinction entre fin et moyens, entre les intentions et les résultats. On en arrive à l'idée que, dans le don, non seulement le retour n'est pas voulu (rapport à la réciprocité), mais le don lui-même ne l'est pas (voulu) : le don va de soi.

### Le don se donne lui-même.

Ce n'est plus le sujet qui donne, mais le sujet qui obéit au don, qui suit le don, qui est emporté par le don.

“ Le don serait une expérience où la distance entre la fin et les moyens est abolie, où il n'y a plus ni fin ni moyen, mais un acte qui remplit l'espace de signification du sujet et fait qu'on est dépassé par ce qui passe par nous et par ce qui se passe en nous. ”

J.T GODBOUT,  
LE DON LA DETTE ET L'IDENTITÉ [2000]

Le don serait une expérience d'abandon à l'inconditionnalité. Donner, c'est vivre l'expérience d'une appartenance communautaire qui loin de limiter la personnalité de chacun, au contraire l'amplifie. Le don serait une expérience sociale fondamentale au sens littéral qu'avec le don, nous expérimentons les fondements de la société, de ce qui nous rattache à elle au-delà des règles cristallisées et institutionnalisées comme la norme de justice. Nous la sentons passer en nous, ce qui crée un état psychique particulier.

### C'est ce que Mauss appelait un « fait social total ».

C'est une expérience où la société est vécue comme communauté. La spontanéité du don est l'aboutissement d'un long apprentissage volontaire. La spontanéité du don ressemble à la spontanéité du maître zen dont le geste surgit d'une longue période de concentration. « *Abandonne donc toute intention, exerce-toi à l'absence d'intention et laisse les choses se faire par l'Être* », dit un maître zen.

Que rejoint Jean-Paul Sartre

“ [Le don] est donc, s'il surgit dans l'univers du désir, délivrance de l'univers du désir. [...] ”

JEAN-PAUL SARTRE  
[1983, P. 383]

Explications : Si nous considérons le pur univers du désir où l'homme est l'inessentiel et la chose l'essentiel, alors, le don paraît dans son intention première [...], une délivrance.

« *L'Ego est pour se perdre : c'est le Don\**. »

### Les bonnes raisons de ne pas donner

Pourquoi donne-t-on ? Si on admet ce qui précède, la réponse est simple : pour se relier, pour se brancher sur la vie, pour faire circuler les choses dans un système vivant. Pour rompre la solitude, faire partie de la chaîne à nouveau, transmettre, sentir qu'on n'est pas seul et qu'on fait partie de quelque chose de plus vaste – et notamment de l'humanité – d'où ce sentiment de puissance, de transformation, d'ouverture, de vitalité qui vient aux donateurs et qui leur fait dire qu'ils reçoivent plus qu'ils ne donnent.

\* Et de rajouter : « La réconciliation avec le Destin, c'est la générosité » [ibid., p. 434].

Et si, alors, on renversait la perspective dominante dans la société actuelle ? Si au lieu de partir de l'appât du gain, on faisait le postulat de l'appât du don ? On poserait comme postulat que les êtres humains ont d'abord envie de donner. Qu'ils reçoivent, qu'ils acquièrent dans ce but plutôt que l'inverse. Alors la question à poser à propos du don ne serait plus celle qu'on se pose généralement : qu'est-ce qui fait que nous donnons bien que nous soyons fondamentalement des égoïstes, des receveurs, et fondamentalement motivés par l'appât du gain ?

La question serait inversée et elle deviendrait la suivante : qu'est-ce qui empêche de donner ? Qu'est-ce qui fait qu'un certain nombre de personnes ne donnent pas, ou donnent peu ? Ou : qu'est-ce qui fait que dans certaines circonstances on ne donne pas, alors que dans d'autres on est plus porté à donner ? Qu'est-ce qui fait que l'on résiste au don ?

### Les dangers du don

Une première réponse, assez courante est la suivante : si on ne donne pas, c'est pour ne pas se faire avoir. Un rapport de don est en effet toujours risqué. Voilà le côté sombre du don le plus souvent mentionné et le plus évident, et il serait donc la principale raison de ne pas donner. Les acteurs sociaux utilisent souvent le don comme moyen pour recevoir, par intérêt, pour dominer. Ces détournements du don pour d'autres fins dans la vie sociale sont importants.

Elles illustrent ce que l'on pourrait appeler des perversions du don, des utilisations du don comme moyen pour d'autres fins que le don, ou encore des défauts du don, causés notamment par l'absence de lien personnel entre le donateur et le donataire dans le don aux inconnus. Ce phénomène a été bien analysé par la pensée moderne qui s'est fait une spécialité, à la suite de Nietzsche, de débusquer tout ce qui se cache de « *petit* » et d'intéressé derrière les grands élans de générosité.

Mais si les raisons de ne pas donner se réduisaient à ces circonstances où le don est pris comme moyen pour autre chose, nous n'aurions rien à ajouter. Tout serait clair. La réponse à la question des bonnes raisons de ne pas donner résiderait dans le fait que le don est souvent détourné de ses fins et qu'il ne faut pas être naïf en matière de don. Mais cette explication est-elle suffisante ? Plus précisément, est-ce que ce sont les perversions du don qui sont dangereuses, ou le don par lui-même peut-il l'être ? Y a-t-il lieu de s'étonner que nous puissions hésiter à donner par peur qu'un don soit mal reçu – malgré notre sentiment de donner de bon cœur –, une crainte que nous avons tous vécu un jour ou l'autre...

À l'inverse, pensons à l'inquiétude ou au malaise qu'on peut ressentir lorsqu'on reçoit. Même si le fait, pour le donateur, de se faire avoir et le manque de confiance sont des problèmes importants, ce n'est pas celui qui est le plus fréquemment mentionné par les acteurs lorsque le danger du don est pointé du doigt [Godbout, Charbonneau, 1996, chape. 7]. Le risque pris semble plus se situer du côté du donataire que du donateur. Qu'est-ce qui explique que le donataire puisse en arriver à être dominé par le donateur, même sans une telle intention chez ce dernier ? Aristote, déjà, était étonné par ce paradoxe de la difficulté de recevoir :

“ Les bienfaiteurs aiment plus vivement, semble-t-il, leurs obligés que ceux-ci n'aiment ceux qui leur ont fait du bien. Il y a là comme une offense à la raison qui mérite l'examen ”

ARISTOTE  
[1965, IX, CHAPE. VII, P. 246].

Concluons, avec Tarot [1996 – et voir aussi Goodwin Raheja, 1988 ; McGrath, Leva, 1993], que donateur ou donataire, « *il y a bien un problème du don dangereux [même] dans le geste qui n'a pourtant transmis que de bonnes choses* ».

En réalité le don peut être négatif (c'est-à-dire entraîner des conséquences jugées négatives par les acteurs) même s'il n'est pas perverti par ses agents. Effectivement, le don oblige le receveur, même lorsque la volonté d'obliger et de dominer est absente chez le donneur. Pourquoi ? Telle est la question essentielle que pose le côté sombre du don (question qui est d'ailleurs à l'origine de l'Essai de Mauss). Une question qui conduit à chercher, au-delà de la raison courante qui ne concerne que le donateur (se faire avoir), les bonnes raisons de ne pas donner et de ne pas recevoir – de ne pas entrer dans un rapport de don, à titre de donateur ou de donataire.

#### **Au cœur du problème, la difficulté de recevoir**

Aborder les choses sous cet angle conduit donc à focaliser la réflexion sur un moment du don différent de celui sur lequel est centrée la majorité des études sur le don. Depuis que Marcel Mauss a rendu incontournable l'analyse du don à partir des trois moments d'un cycle – donner, recevoir, rendre –, c'est le premier et le troisième moment (l'acte de donner, et surtout l'obligation de rendre) qui ont retenu l'attention de la majorité des chercheurs, comme si le deuxième moment allait de soi.

#### **Recevoir ne va pas de soi.**

L'obligation de recevoir est généralement la plus forte des trois obligations et la plus universelle – plus que celle de donner et plus que celle de rendre. N'est-ce pas elle, après tout, qui génère cette obligation de rendre ?

Peut-être est-ce dans la réception que se cache le secret du don. En nous centrant sur le receveur, n'allons-nous pas en un sens à la source même de cette obligation, ne cernons-nous pas au plus près le moment où elle apparaît ? Car c'est bien en recevant qu'elle surgit.

C'est donc que dans le don, non seulement on ne reçoit pas de la même manière que dans le cadre marchand, mais aussi qu'à l'intérieur du don, on ne reçoit pas toujours de la même façon.

Et que se passe-t-il lorsque le receveur ne peut pas rendre ? Dans le don aux inconnus, il est le plus souvent totalement impossible de souscrire à cette obligation. Le cas extrême est le don d'organes provenant d'un donneur décédé. Comment réagit alors le receveur ? Comment fait-il « *face à ses obligations* » ? L'observation de telles situations limites, caractérisées par l'impossibilité matérielle de rendre, est peut-être à même de mettre à nu le moteur de cette obligation, d'en révéler à tout le moins des aspects inédits et de faire comprendre les bonnes raisons de ne pas donner, et ce en dépit des intentions du donneur.

### **Le danger de recevoir (un organe)**

Le discours officiel sur le don d'organes peint tout en rose. C'est un discours « *romantique* » [Fox, Swazey, 1992]. En ce qui concerne le donneur, il est présenté comme le don le plus grand qu'il puisse faire : le don de la vie ; pour le greffé, c'est une nouvelle vie qui commence grâce au miracle que la science et la technologie accomplissent. L'idéologie occidentale du don est tout entière dans cette image du don d'organes véhiculée par les médias. Pour certains auteurs, cette « *rhétorique du don* » [Hottois, 1992, p. 108] occulte la réalité du don d'organes. D'autres reprochent aux médias de ne pas jouer leur rôle et de se faire les propagandistes de cette idéologie [Le Breton, 1993] – et notamment de ne pas reconnaître (et ne pas faire connaître) les problèmes vécus par le receveur. Ils sont nombreux, qu'on les envisage sur le plan biologique, psychologique ou dans le cadre du don.

#### **La réception par l'organisme humain**

Rien ne va moins de soi que de recevoir un organe, ou de subir une transfusion de moelle osseuse. L'attente de la réception est une période d'angoisse : crainte de ne pas avoir de don-

neur, anticipation de la mort du futur donneur, ou crainte du futur greffé de moelle osseuse que le donneur ne change d'idée. Suit une période de rejet possible, de refus du don par le système biologique – une période beaucoup plus longue si le don provient d'un inconnu, et une période qui en réalité durera toujours, avec les effets secondaires des médicaments antirejet. Recevoir un organe d'une autre personne menace l'individualité biologique, et le système de défense, qui considère l'organe comme un intrus, développe des mécanismes de rejet. À partir de la décennie quatre-vingt, la découverte de la *cyclosporine*, et plus tard d'autres médicaments immunodépresseurs\*, a beaucoup diminué les phénomènes de rejet. Mais c'est au prix de la diminution des capacités de l'organisme, de l'affaiblissement de son système immunitaire tout entier. Pour éviter le rejet biologique, pour permettre au corps d'accueillir l'organe étranger, on paralyse le système de défense de l'identité biologique. Ce qui permet au corps de recevoir ce qui menace sa vie biologique.

La réalité physiologique est donc bien différente de l'image présentée dans les médias. Qu'en est-il de la dimension socio-psychologique ?

### La dette du receveur

La littérature sur le sujet [Craven [1994]; Rauch [1989]; Rabanes] et les résultats d'une recherche en cours auprès de quinze receveurs d'organe ou de moelle permettent de distinguer différents types de receveurs : certains nient le don et refusent toute relation (réelle ou symbolique) avec le donneur ou avec sa famille ; d'autres vivent un sentiment de culpabilité et éprouvent de la difficulté à ne pas se sentir responsables à quelque degré de la mort du donneur. D'autres enfin, tout en considérant avoir contracté une « *dette éternelle* », en arrivent à considérer cette dette positivement. Ils aiment imaginer leur donneur. Ils lui parlent, lui demandent conseil dans des situations difficiles. Et ils souhaitent aussi rendre sous différentes formes. Ils tiennent à manifester leur gratitude à la famille du donneur (ce que la famille attend par ailleurs). Mais ils ne souhaitent pas rendre à la famille du donneur autrement que sous

cette forme du remerciement et ne désirent pas établir des liens personnels avec elle. Ils ne souhaitent pas la rencontrer, ou alors une seule rencontre leur suffit, celle où ils peuvent lui manifester leur reconnaissance. Ce qui ne les empêche pas de vouloir donner à leur tour, mais pas à la famille du donneur [Franke, 1996].

### Recevoir : la mise en péril de l'identité

Différentes recherches ont mis en évidence cette obligation ressentie par les greffés « *de donner à la société sans considérer la dette personnelle potentielle contractée envers le donneur, sauf dans le cas de donneurs vivants apparentés* » [Sharp, 1995, p. 383 ; voir aussi Pellissier, 1997].

Comment interpréter cette attitude de receveurs qui, pour cette raison, sont souvent très contents de la règle de l'anonymat et qui, tout en entretenant un rapport symbolique important avec le donneur, fuient sa famille ? Une première réponse qui vient à l'esprit est que le don est tellement important qu'ils craignent la demande de la famille. « *On lui doit beaucoup, si ce n'était pas anonyme, le donneur pourrait venir et nous demander ce qu'il veut* », dit un receveur de moelle [Rabanes, 1992, p. 50]. On interprète le plus souvent cette crainte en termes matériels : demande d'argent par exemple. Or cette situation ne se rencontre que très rarement : la famille ne songe pas à de telles demandes, et les receveurs sont peu nombreux à lui prêter cette intention.

### Quelle autre demande craignent donc les receveurs ?

L'analyse des entretiens conduit à penser qu'ils craignent d'abord et avant tout qu'on leur demande de ne plus être eux-mêmes : de devenir un peu le donneur. Le rapport avec la famille du donneur est le lien le plus menaçant pour l'identité symbolique du receveur, car la famille aura tendance à le voir comme une sorte de contenant sacré de la vie de l'un des siens. (Ce danger est moindre pour la moelle, ou les reins d'un donneur vivant, puisque le donneur est toujours vivant.) Ce n'est donc pas d'abord la dette qui inquiète les receveurs, comme on tend à l'af-

\* Médicaments bloquant le système de défense immunitaire du receveur.

firmer dans la littérature sur le don d'organes... Car recevoir un organe met en question l'identité.

Le don d'organes révèle donc une raison profonde de ne pas entrer dans un rapport de don, une raison qui explique le pouvoir que le donateur acquiert sur le donataire et qui réside dans le danger de recevoir ce que Marcel Mauss appelait le Hau du donateur, son identité. Ce que le don d'organes met alors en évidence, c'est que la source du danger de recevoir, c'est bien plus le risque de perdre son identité que la dette.

Certes le danger d'un trop grand don est qu'on peut tout demander à celui qui a reçu, y compris de ne plus être lui-même, d'être quelqu'un d'autre et, dans le cas du don d'organes, d'être – littéralement – le donneur. De devenir le don, et d'être détruit par le don. On peut d'ailleurs se demander si cette potentialité négative du don n'est pas présente dans tous les dons particulièrement intenses et importants comme l'héritage [voir Gotman, 1985] et aussi l'adoption. Dans tous ces cas où, comme l'affirme un proverbe maori :

“ Les dons sont priés de détruire  
l'individu qui les a acceptés ”  
TEMPLE, CHABAL,  
[P. 25 ET P. 51].

Le danger de perdre son identité qui, on l'a vu, entraîne une réaction de rejet de l'organe sur le plan biologique a dont son équivalent sociopsychologique dans la perte d'identité symbolique et la crainte d'acquérir une autre identité (celle du donneur), ou encore une troisième, hybride. C'est le phénomène de « *contamination de l'identité par l'imaginaire* », dit Le Breton [1993].

## Faire face au danger (du don d'organe)

Le don d'organes montre aussi qu'il est possible de dépasser ce problème, de recevoir sans se sentir menacé – même un organe. En fait il est possible de se sentir transformé sans pour autant sentir son identité menacée.

Pour comprendre comment, rappelons d'abord qu'il existe une différence fondamentale entre les processus biologiques et symboliques. Le corps biologique n'admet pas de transformation au niveau génétique. L'ADN de chacun est non seulement unique, mais fixé avant la naissance. Mais l'identité symbolique est bien différente : elle se transforme tout au cours de l'existence, elle admet des ajouts, elle appelle des modifications. Dans ce cas il y a donc, au moins théoriquement, possibilité pour un receveur non seulement d'admettre, mais de considérer positivement le fait d'avoir été transformé par la greffe sans pour autant se sentir menacé dans son identité. « *Je me sens plus forte, plus courageuse. C'est normal, c'était un sportif* », dit une greffée. Il est donc beaucoup plus facile de recevoir quelque chose sans que l'identité ne soit menacée au plan symbolique qu'au niveau biologique. Or dans le secteur de la transplantation, les intermédiaires ne semblent pas reconnaître cette différence, comme le montre leur attitude – et la solution qu'ils apportent à ce problème identitaire.

### La négation de la dette

On a vu qu'au niveau biologique, les médecins, faute de pouvoir neutraliser la personnalité biologique du greffon, injectent au receveur des substances qui diminuent la capacité du système immunitaire à reconnaître cette identité et empêchent ainsi le rejet. Mais au niveau symbolique, on procède de manière opposée. On tente de supprimer le problème à la source, en éliminant la personnalité du donneur. Parce qu'une relation symbolique avec le donneur peut engendrer un sentiment de dette négatif chez le receveur, et même parfois une confusion identitaire [Franke, 1996], toute relation symbolique avec le donneur tend à être considérée comme pathogène [Sharp, 1995, p. 359].

**LE PITCH :**

Magia est un organisme de bienfaisance Péruvienne qui se consacre au traitement des enfants atteints de cancer. Le Collecte de fonds pour Magia se fait principalement par des bénévoles avec des canettes colorées de dons. Ces boîtes sont devenues un emblème au Pérou et sont une marque reconnue ; un atout précieux. Mais il y a un problème : les gens ne font pas de leur petite monnaie.

**L'IDÉE :**

Faire une canette électronique qui accepte les cartes de crédits. Grâce à ce principe ludique et bien ciblé, ils ont pu récolter 1 000 000 \$ afin d'aider les enfants atteints du cancer...

**UNE CANETTE À DONATION**

Magia, organisme de bienfaisance Péruvienne

Agence de publicité : Circus Grey, Lima, Pérou

Campagne 2013

**A POS CAN**

MAGIA IS A PERUVIAN CHARITY DEVOTED TO THE TREATMENT OF CHILDREN WITH CANCER.

FUNDRAISING FOR MAGIA IS MOSTLY DONE BY VOLUNTEERS WITH COLORFUL DONATION CANS. THE CANS HAVE BECOME ICONIC IN PERU AND ARE A UNLARGELY KNOWN ASSET.

BUT THERE IS A PROBLEM: PEOPLE WILL ONLY DONATE THEIR SPARE CHANGE. SO HOW COULD WE GET THEM TO GIVE MORE?

**IDEA**

FOR THIS YEAR'S FUNDRAISER WE DESIGNED A NEW CAN, BUT NOT JUST ANY CAN.




**RESULTS**

THE 2014 FUNDRAISER WAS THE MOST SUCCESSFUL IN MAGIA'S HISTORY.

**ACHIEVING : \$/1 000 000**



UNE POUPÉE RUSSE QUI SE REDRESSE... AU FUR ET À MESURE QU'ON DONNE

Unicef, Séoul

Agence : Daehong Communications, Séoul, Corée du sud.

Campagne 2013

*Ces deux campagnes utilisent l'interactivité ludiques pour déclencher le don.*



**LE PITCH :**

Nous savons tous que des millions d'enfants dans le monde souffrent de faim et de maladie. Mais beaucoup d'entre nous ne savent toujours pas que notre peu d'aide pourrait leur sauver la vie et les faire se lever.

**L'IDÉE :**

Grâce à cette poupée environ 10000 personnes ont fait don de leurs pièces de

monnaie et joué avec la Roly-Poly. Ils ont compris ce qu'un peu d'aide pouvait faire alors que la poupée se relevait petit à petit. En plus, un grand nombre de personnes ont partagé des articles et des photos sur leurs médias sociaux, créant ainsi un double buzz. Ainsi, les boîtes de dons Roly-poly ont donné aux gens une motivation concrète pour aider les enfants dans le besoin.

### Comment atteint-on ce but au niveau symbolique ?

En y appliquant le modèle économique (ou mécaniste, ou de la ressource rare : Godbout, 1998). Ce modèle neutralise ce que nous avons appelé la valeur de lien des choses. On enlève aux objets toute trace de ce qui pourrait les relier à la personnalité des individus qui les ont produits.\*

Le rapport marchand dépersonnalise totalement ce qui vient d'autrui, de sorte que ce qui est reçu peut être entièrement « *repersonnalisé* » par le receveur en fonction de son identité propre. C'est dans le cadre de ce modèle que les intermédiaires professionnels tentent de présenter les organes transplantés aux receveurs : comme des objets aussi dépersonnalisés qu'un produit industriel. C'est pourquoi, disent-ils, un cœur est une pompe, un foie est un filtre, etc. Rien de plus. Cette application du modèle mécanique nie toute possibilité de transformation positive du receveur.

Sur le plan physiologique, on affaiblit l'identité biologique du receveur pour l'empêcher de rejeter le don. Sur le plan psychologique, c'est évidemment impensable. Il faudrait détruire l'équivalent psychologique du système immunitaire : l'identité de l'individu social. Comme cette opération est impossible, on tente l'inverse. On neutralise ce qui est reçu.

Mais alors que le marché (et l'État, pour certains services) réussit quotidiennement cette opération pour une infinie variété de produits qui circulent, il se trouve qu'il n'y arrive pas facilement pour certaines parties du corps humain lui-même. Comme si cette opération de neutralisation et de dépersonnalisation du donneur pour empêcher le rejet n'était pas plus possible socialement que biologiquement. Car à la différence des consommateurs, nombreux sont les receveurs d'organes qui n'arrivent pas à se représenter le greffon comme un objet neutre. Certains y arrivent. Mais la plupart d'entre eux expérimentent envers et contre tout un état de dette.

Les intermédiaires – surtout ceux qui sont loin des donneurs ou des receveurs – procèdent donc à la transplantation d'organes au prix d'un véritable acharnement contre les identités : identité biologique de celui qui reçoit avec les immunodépresseurs, identité symbolique de celui qui donne auprès de celui qui reçoit avec la négation du don.

Si la lutte contre l'identité biologique semble pour le moment inévitable, pourquoi y ajouter à tout prix la négation de l'identité symbolique du donneur et l'introduction du modèle mécaniste dans le don ? Pourquoi une telle volonté de nier l'expérience vécue par un certain nombre de receveurs ? Car en voulant convaincre les greffés que ce n'est qu'un muscle, un filtre, une pompe, les intermédiaires se retrouvent devant une contradiction : face aux receveurs, ils minimisent la valeur du don et le réduisent à un objet ; mais à la famille du donneur, ils le présentent comme un don de vie, et assurent la famille que le corps sera traité avec le plus grand respect – qu'on ne le traitera justement pas comme un objet. Pourquoi ces précautions, si ce n'est qu'un paquet de muscles et d'organes, si ce n'est qu'une machine faite de pompes et de filtres ?

En assumant le don, les intermédiaires gagneraient donc à tout le moins une certaine cohérence dans leur discours. Ils ne le font pas parce que pour eux, le don menace nécessairement l'identité du receveur. Pourquoi ? À cause de leur conception de la dette et de cette fameuse conception marchande ancrée en nous et que j'essaie ici, non pas détruire, mais de mettre de côté car ça n'a rien à voir avec le don. Rien.

Encore maintenant, pour les psychologues comme pour les économistes, et même pour de nombreux analystes du don, il n'y a qu'une solution face à la dette : la payer, la liquider, régler ses comptes. Or cette solution est impossible dans le don d'organes – car « ce don d'organe est si extraordinaire qu'il ne peut pas être rendu ». Et pour cette raison, à cause de spécialistes dépassés par ce geste nouveau, ce don suprême encore inexistant il y a peu,

\* Ce phénomène d'objectivation a été mis en évidence par de nombreux auteurs, mais notamment par Simmet dans sa Philosophie de l'argent.



le receveur comme la famille du donneur se retrouvent « *enfermés dans un rapport créditeur débiteur [qu'ils ne devraient pas ressentir], qui les lie douloureusement l'un à l'autre* » [Fox, 1996, p. 254]. L'impossibilité de rendre instaure alors un état de dette négatif, que Fox et Swazey ont appelé la « *tyrannie du don* ».

Comme cette dette ne peut pas être « *remboursée* », elle est considérée nécessairement comme néfaste. Et la seule solution, c'est donc de la nier, et dans ce but, de nier tout lien symbolique avec le donneur. Ces auteurs partent du postulat, comme l'écrit Saint-Arnaud (1996, p. 1021), « *[...] que seuls les malades qui adoptent pour eux-mêmes le modèle mécaniste évitent les problèmes psychologiques liés à l'image de soi, voire à l'identité de soi, que suscite la transplantation cardiaque [...]* ». Autrement dit, devant un tel don – où il est impossible de souscrire à l'obligation de rendre au donneur –, la seule solution est de nier le don pensent-ils.

Or c'est tout le contraire qui se produit dans une transplantation, et c'est tout le problème. L'organisme reçoit un corps étranger qui doit demeurer étranger, qui doit demeurer autonome pour être utile au receveur. C'est pourquoi on dit que l'organe est approprié, incorporé (quand on mange du foie de veau, on ne dit pas qu'on l'a incorporé...). L'organe doit être greffé vivant. Il s'agit d'une opération délicate, de haute voltige physiologique et psychique, lors de laquelle il faut que ce qui est reçu devienne parti intégrant du receveur tout en restant lui-même. [...] On est ici devant la nécessité de conserver une double identité. Dans le paradigme individualiste moderne, cette exigence est très difficile à respecter, et comprendre pour nous Occidentaux [plus que pour une philosophie animiste ou hindouiste.]

“ La culture occidentale [...] rejette l'idée d'un « moi » multiple [...], idée que les autres civilisations trouvent normale ”  
DOUGLAS  
[1999, P. 156]

Seul le don permet de penser cette chimère autrement que comme une monstruosité. Or le monde de la transplantation fonctionne comme si ce problème n'existait pas.

C'est le modèle mécaniste qui permettait une telle négation. On croyait qu'il suffisait de bien installer la pièce, de la « *souder* » comme il faut pour que l'opération réussisse. Ce modèle a entraîné l'échec de la transplantation pendant de nombreuses années, jusqu'à ce que l'on prenne connaissance du phénomène du rejet et de ses conséquences. Une machine ne rejette pas une pièce – elle tombe si elle est mal vissée ou mal soudée, mais elle n'est pas rejetée. L'accumulation des rejets a conduit à la nécessité de se référer à un paradigme plus organique. Suite à cela, on a alors tenté, avec les immunodépresseurs, de neutraliser l'identité de l'organisme qui reçoit, au lieu de neutraliser ce qui est reçu. (On peut d'ailleurs se demander pourquoi il n'y a pas plus de recherches visant à neutraliser le greffon...)

Quoi qu'il en soit, on s'est alors éloigné du paradigme mécaniste dans la pratique et dans la recherche ; mais on n'a pas cessé de penser que c'est la seule métaphore qui convient au receveur. On a donc continué à lui répéter qu'un cœur est une pompe et rien de plus. Pourquoi alors prendre tous ces médicaments antirejet ? se demande à juste titre le receveur ; une pompe ne devrait pas menacer mon identité biologique...

### La dette positive

Quand on observe comment le don d'organes est reçu, on constate qu'une part importante des receveurs refusent cette solution et ce modèle de référence mécaniste. Ils vivent l'expérience du don. Il est vrai que certains la vivent négativement. Cela a permis de mieux comprendre les bonnes raisons de ne pas donner. Mais d'autres non. Ils vivent une transformation, sans pour autant que leur identité ne soit menacée. Au contraire, croient-ils, leur personnalité est amplifiée, grandie et la transforme en désir de rendre, de donner à leur tour.

Ces témoignages rappellent évidemment le phénomène de la dette positive que nous avons analysé dans les rapports de parenté. Ils rappellent aussi qu'il n'est plus nécessaire de neutraliser le don en l'insérant dans un modèle mécaniste, et qu'au contraire apparaît la possibilité de vivre une expérience unique de dette positive, d'enrichissement et de renforcement de son identité par le don. La pire situation serait donc de vivre l'expérience comme don tout en se référant à un modèle marchand de la dette\*. (C'est ce que j'ai ressenti au cours de mon expérience et ce qui a produit, cette réflexion et finalement ce mémoire). On ne peut passer à la dette positive que si on surmonte cette menace à l'identité.

Nous sommes peut-être bien là en face d'un cas exceptionnel susceptible de fonder la différence entre le don dans les liens primaires et le don aux inconnus ou à la société. C'est plus généralement le sentiment de dette qui s'oppose au don personnalisé – le don « moral » par rapport au don « sentimental », celui qui se rapproche plus du devoir et celui qui se rapproche plus de l'impulsion de l'amour [Eisenberg, 1997].

### La spécificité de la dette positive dans le don aux étrangers

Pour mettre en évidence cette différence, revenons à cette constatation étonnante que même dans les cas de dette positive, le receveur refuse d'établir un lien primaire avec la famille du donneur, tout en ayant un rapport de don. Autrement dit, si la dette est bel et bien positive, comme dans la parenté, en revanche elle n'est pas mutuelle. Car plutôt que de rendre au donneur, le receveur préfère rendre à un tiers, à la société. C'est un cas extrême où le don ne doit pas retourner à son point de départ.

L'établissement d'un lien primaire avec la famille du donneur signifie ici, comme on l'a vu, une menace pour l'identité. Un lien primaire est un lien personnel et unique avec quelqu'un. Comme tout don, le don d'organes est unique, au moins au sens où tous les receveurs vivent cette expérience sur le mode de l'exceptionnel. Mais contrairement au don dans les liens primaires, tout se passe comme s'il ne devait pas être personnalisé, sauf symboliquement. Car si les greffés tendent à établir un rapport symbolique personnalisé avec le donneur disparu (on l'imagine, on lui parle, même plusieurs années après la greffe), le rapport réel avec sa famille tend, lui, à être volontairement minimal.

On peut même penser que la non-personnalisation est une condition pour que le receveur puisse recevoir ce don positivement, pour qu'il puisse expérimenter ce que nous avons appelé un état de dette positif. Certes, le greffé reçoit du donneur la vie – le don d'organes est un don de vie. Mais il ne reçoit ni sa vie [celle du donneur en tant que personne] ni son identité.

Cette distinction est essentielle pour que le receveur ne fasse pas un « rejet identitaire ». Le don d'organes doit être unique, mais non personnalisé, il ne doit pas contenir quelque chose du donneur, cet élément essentiel au don dans les liens primaires et qui doit être absent ici. Sinon le receveur n'aura pas

\* Mieux vaudrait alors effectivement, pour tous, nier le don et adopter un modèle mécaniste. Car il est vrai que par rapport au don dans les liens primaires, la menace à l'identité est ici maximale.

l'impression qu'il a reçu le don de la vie, mais qu'il a pris la vie de quelqu'un, pour reprendre une distinction faite par une personne rencontrée.

D'où l'importance cruciale de la définition de la mort cérébrale, et du débat autour de cette question. Était-il vraiment mort ? se demande le receveur.

Ce n'est pas non plus évident pour les professionnels qui entourent le cadavre. À cet égard, il est intéressant de noter qu'un flou significatif existe pour désigner cet état du donneur. La littérature anglo-saxonne emploie alternativement les expressions de brain dead, beating-heart cadaver, neomort, neo-cadaver, nearly dead... [Langlois, 1996 ; Banks, 1995]. En français, on parle de coma dépassé, de mort cérébrale, de mort encéphalique. Et le personnel professionnel responsable de leur maintien dans cet état (anesthésistes-réanimateurs) les désigne comme étant des « sujets », des « patients », ...[Bonnet, Cohen, 2000]. Ce flou cache un dilemme. Car s'il n'est pas vraiment mort, le receveur lui prend la vie. Mais s'il est vraiment mort, comment le donneur peut-il lui donner la vie ?

...

## LA MORT CÉRÉBRALE.

PAR P. KINNAERT  
CHEF DE SERVICE HONORAIRE,  
HÔPITAL ERASME [2014]

**La définition  
de la mort et  
le prélèvement  
d'organes :  
une controverse  
philosophique  
persistante.**

**L'invention du respirateur artificiel par l'anesthésiste danois Bjorn Ibsen, au début des années 1950, a tout changé.**

**A**uparavant, en cas de lésion importante du tronc cérébral, le patient mourait directement d'apnée. Le respirateur permet aujourd'hui de maintenir les battements du cœur et une circulation systémique. Comme le souligne le neurologue Steven Laureys, chercheur FNRS à l'université de Liège et auteur d'un article publié récemment dans *Nature Reviews Neuroscience*, la définition de la mort s'en est trouvée métamorphosée.

De nos jours, ce sont les conclusions du Ad Hoc Committee de l'École médicale de Harvard, qui en 1968 avait défini la mort comme un coma irréversible (mort cérébrale) en en spécifiant les critères, qui demeurent la principale référence au niveau planétaire.

Quelques années après ces travaux, des études de neuropathologie ont démontré que, dans la mort cérébrale, la clé de voûte était l'atteinte du tronc cérébral. En effet, une importante lésion du cerveau engendre une pression intracrânienne élevée qui détruit le tronc cérébral. Or celui-ci s'acquitte notamment du contrôle de la fonction respiratoire.

Depuis les discussions philosophiques concernant le caractère licite du prélèvement d'organes en cas de mort cérébrale n'ont jamais cessé.

## LES QUATRE CONCEPTS DE LA MORT :

1

### MORT ENCÉPHALIQUE (WHOLE BRAIN DEATH)

**DÉFINITION :** arrêt définitif des fonctions critiques de l'organisme comme un tout

**CRITÈRE :** cessation irréversible des fonctions cliniques de l'entièreté du cerveau

**TESTS :** cessation prolongée des fonctions cliniques mesurables du cerveau

2

### MORT DU TRONC CÉRÉBRAL (BRAINSTEM DEATH)

**DÉFINITION :** perte définitive de la conscience et de la capacité de respirer

**CRITÈRE :** destruction du tronc cérébral

**TESTS :** apnée, abolition de la conscience et des réflexes du tronc cérébral

3

### MORT DU CERVEAU SUPÉRIEUR, MORT CORTICALE (UPPER BRAIN DEATH)

**DÉFINITION :** perte définitive de la conscience, des capacités cognitives

**CRITÈRE :** abolition des fonctions corticales

**TESTS :** neuro-imagerie fonctionnelle

4

### MORT CARDIO-RESPIRATOIRE

**DÉFINITION :** arrêt définitif de la circulation des fluides vitaux

**CRITÈRE :** définitif du cœur et de la respiration

**TESTS :** absence de pouls, de bruits cardiaques et respiratoire

Les adeptes de la première estiment que la définition doit être identique pour toutes les espèces et que le maintien de la circulation sanguine démontre qu'un être est vivant. Ils exigent donc l'arrêt définitif des fonctions cardiaque et respiratoire et par voie de conséquence, la disparition de toutes les activités cérébrales.

A l'opposé, les défenseurs de la mort du cerveau supérieur déclarent que soumettre l'homme aux mêmes critères qu'une plante ou un mollusque n'a pas de sens. La persistance des fonctions cardiaque et respiratoire ne suffit pas pour affirmer qu'une personne existe. Ce qui caractérise la vie humaine, c'est la capacité d'expérimenter, d'interagir avec le monde. L'abolition de la conscience signe donc la mort de la personne. Entre ces deux extrêmes, les tenants des concepts de mort encéphalique ou de mort du tronc cérébral affirment également que la persistance d'une vie biologique n'est pas synonyme de vie humaine mais considèrent que le décès correspond à l'absence irréversible de la fonction neurologique du cerveau qui se manifeste par l'inconscience et l'apnée. Ces différentes conceptions ne sont pas conciliables. Notre vision de la mort est influencée par de nombreux facteurs tels l'éducation, la culture, la société dans laquelle nous vivons, les convictions philosophiques ou les croyances religieuses. La controverse sur la définition de la mort n'est donc pas près de s'éteindre. ■

**P. Kinnaert**

*"Il y a actuellement quatre définitions de la mort : la mort cardio-respiratoire conventionnelle, la mort encéphalique, la mort du tronc cérébral et la mort du cerveau supérieur."*

L'impensable du don d'organe est là. Ni objet, ni sujet unique, il doit devenir une partie du receveur. C'est la contradiction inhérente au don d'organes : on prend d'innombrables précautions pour préserver l'organe vivant, intact, mais on affirme en même temps que le donneur était bien mort. Le tout est mort, vivent les parties !

C'est pour éviter cette personnalisation potentielle dangereuse que les intermédiaires, au lieu d'aider les receveurs à accéder à un état de dette positif plutôt que négatif, tentent de neutraliser le don en ne se contentant pas de dire que ce n'est pas sa vie personnelle que le donneur donne, mais en allant jusqu'à nier en un sens que ce soit un don de vie puisqu'ils réduisent le don à un produit : une pompe, un filtre...

Mais on a vu qu'il existe une autre solution que de nier le don au nom de la dette et de la perte d'identité : c'est de le transformer en dette positive et d'aider le greffé à vivre cette expérience d'enrichissement de soi, comme un certain nombre de receveurs l'expérimentent malgré le système hospitalier.

La neutralisation sied au marché ou à l'État, mais ne convient pas au don. Le don d'organes en est une illustration dramatique. Alors que le système hospitalier fait tout pour que le patient adopte cette attitude, des greffés semblent se complaire au contraire dans la personnalisation symbolique du greffon en le sur-investissant de la personnalité du donneur. C'est un phénomène extraordinaire : au lieu de « fonctionnaliser » l'organe, d'en faire un instrument, on le « pulsionnalise », pour utiliser le langage psychanalytique [Schwering, p. 224 sq.]. On en fait un sujet. Au lieu d'entrer dans un modèle d'auto-conservation, au lieu de chercher à « se conserver », on entre dans la dépense, dans la pulsion, dans le don.

## Le don comme expérience d'une identité non individualiste

Au début de ce chapitre, nous nous sommes demandé s'il ne serait pas fructueux de renverser la question habituelle à propos du don : au lieu de se demander pourquoi on donne, essayer de comprendre pourquoi on ne donne pas. À partir d'une analyse du don d'organes, l'attention s'est recentrée sur le fait de recevoir, moment du don qui a été négligé par Mauss. En se demandant comment on peut recevoir un don aussi énorme, on a mis en évidence une raison fondamentale de ne pas donner : le don affecte l'identité. Positivement s'il est vécu dans un sentiment de dette positif, ou négativement autrement. Même si on en reste au strict plan biologique, le don d'organes fournit une sorte de grossissement à la loupe des dangers du don, de la difficulté de recevoir, et de l'importance du rejet. Recevoir est nécessaire, mais recevoir est dangereux. Il nous faut des mécanismes de défense.

En poursuivant l'analogie avec la transplantation d'organes, on pourrait dire que ceux qui se font toujours avoir dans le don sont des individus dont le système immunitaire social est défaillant. N'a-t-on pas affirmé, à propos du système immunitaire biologique, qu'il représente la meilleure définition scientifique de l'individualité (de l'identité) ?

“ Le système immunitaire possède une telle capacité d'auto-identification que pour l'instant il fournit la meilleure définition scientifique de l'individu ”

JAMES HOLLAND  
[1991, p. 19].



DES MILLIERS DE PERSONNES DOIVENT LEURS VIES À DES DONNEURS D'ORGANES

France Adot

Agence : CLM-Bddo, Paris.

Campagne (à titre gracieux) 2011

*L'intensité de la relation donneur-receveur est frappante. L'absence présente du donneur, à moins que ce soit une présence absente, est troublante pour le receveur mais aussi pour celui qui regarde la campagne. Cette dernière nous fait comprendre que recevoir est un bonheur indicible et que vivre remplie de la force de l'autre est une expérience de vie incomparable.*



DONNEZ PAR SMS VOTRE CHOIX DE COLIS AU N° 9597

Organisation Masr El-Kheir au Caire

Agence pub : Mahdys, Lae Caire, Égypte

Campagne 2015

*Cette campagne nous dit qu'en 2015, un simple SMS peut accomplir aussi de grandes choses...*

Il y a d'ailleurs une correspondance entre le don d'organes et le don social. On a vu que les médecins font preuve de fortes réticences à accepter dans le don de rein d'autres donneurs que ceux qui sont biologiquement apparentés aux receveurs. Jusqu'à récemment, on refusait même les conjoints compatibles.

Pour la profession médicale, le donneur devait être soit mort, soit génétiquement apparenté. Et il est vrai que les personnes de qui on accepte de recevoir n'importe quoi sans se sentir menacé sont aussi le plus souvent les plus proches biologiquement. L'inconditionnalité (demander et donner n'importe quoi) existe surtout à l'intérieur des liens de parenté. C'est même une des définitions les plus fréquentes aujourd'hui des relations de parenté proche, comme on a pu le constater dans la première partie.

Le don d'organes est une sorte d'allégorie bio sociologique du risque du don et du rejet que nous avons constamment envie de mettre en œuvre lorsque nous sentons notre identité menacée. Ce problème est particulièrement présent dans la société moderne où l'identité, l'authenticité sont des valeurs primordiales, une sorte de préalable à la définition de soi, au-delà des rôles sociaux que nous jouons. On n'a pas à s'étonner que cette identité, toujours en voie d'édification et toujours fragile, soit facilement menacée et que le don en soit rendu d'autant plus difficile, mais aussi d'autant plus nécessaire puisque cette authenticité, cette identité, si on la définit comme une relation, doit se nourrir de don pour grandir et s'épanouir.

Mais le système hospitalier est inscrit dans le modèle étatique public et dans le modèle marchand. Il n'arrive pas de lui-même à assumer cette dimension profondément sociale de l'expérience du don, même si souvent certains de ses membres, notamment les infirmières, y parviennent. Ni le marché ni l'État n'assument ou ne portent l'essentiel de la société. L'essentiel se passe dans ses réseaux. Le marché et l'État, tout en étant des émanations de la société, sont pour ainsi dire à côté d'elle, à côté de ce qui se passe de plus important. La société est au-delà de l'État et du marché [Donati, 1996, p. 170]. La société va au-delà

d'elle-même dans la mesure même où elle laisse le don circuler au lieu de céder à la tentation, toujours présente, de retenir les choses : par insécurité, par peur de déchaîner les passions [Hirschman, 1977], par peur de perdre l'identité collective (racisme, xénophobie...).

“ Le contraire du don n'est pas d'abord l'égoïsme, l'intérêt ou la soif du pouvoir, mais la peur. La peur de perdre sa vie. ”

GUY PAIEMENT,  
COMMUNICATION PERSONNELLE  
[1993].

Car le don est ce moment où la relation sociale prend le risque d'aller au-delà d'elle-même.

Le don est l'expérience de la société qui va au-delà d'elle-même, et de l'individu qui met en jeu son identité, au risque de la perdre. Le risque du don, c'est le risque identitaire. C'est pourquoi souvent on ne donne pas, c'est pourquoi on garde, ou encore on garde tout en donnant selon la formule de A. Weiner [1988].

Cette anthropologue a montré que dans une société certaines choses ne peuvent pas circuler. Elles doivent être gardées pour soi, parce qu'elles représentent l'identité. Autrement dit, certaines choses non seulement ne peuvent pas être données, mais elles ne peuvent pas être reçues sans risque identitaire. Peut-être un cœur ne doit-il pas être reçu comme don ; pas être vendu non plus ; peut-être ne doit-il pas circuler, sous aucune forme, sauf peut-être comme un droit (Waissman, 1996) – sauf peut-être s'il est reçu dans le registre de la dette positive.

Cet aspect est souvent négligé dans l'étude du don. Parce que, au-delà du problème de la dette, de la domination et de toutes les autres perversions du don si souvent pointées, on n'envisage pas souvent le don sous l'angle de l'identité. L'individu moderne a une identité fragile, justement parce qu'elle tend à être définie entièrement par la société. En réaction, il développe un besoin d'authenticité, c'est-à-dire d'une définition de lui-même qui existe en dehors des rôles sociaux qu'on lui attribue. Cela le conduit souvent à une attitude de repli, de résistance face au don parce que le don menace l'individualité.

La menace à l'identité constitue la bonne raison fondamentale de ne pas donner et ne pas recevoir. Pour que le don constitue au contraire un renforcement de l'identité, nous avons vu que, autant dans les liens primaires que dans le don aux inconnus, il doit être vécu sous le mode de la dette positive.

Et en ce sens seulement, le don est l'expérience d'une identité non individualiste.



# QUAND LE DONATEUR REPREND LE CONTRÔLE

PAR LE CENTRE DE  
RECHERCHES SUR LA  
PHILANTROPIE ET  
LE COMMUNITY MANAGEMENT  
JUIN 2014

*La neknomination  
consistait à boire  
face caméra  
et à encourager  
ses amis à faire  
de même...  
D'autres ont  
trouvé le moyen  
d'en tirer  
le meilleur.*

## Julien Voinson décida de briser la chaîne de ces vidéos virales pour lancer un nouveau mouvement où la solidarité a remplacé la beuverie : la Smartnomination.

Dans une vidéo postée sur Internet, il se filma pendant qu'il distribuait de la nourriture et de l'eau à des personnes sans-abris, avant de désigner trois personnes pour faire de même dans les 24 heures qui suivent. Depuis, la vidéo a dépassé le million de vues sur YouTube et a gagné d'autres villes françaises et même Montréal. La page Facebook du mouvement créée par Julien met en exergue son slogan « Thinkdifferent » (Pensez différemment) et a dépassé les 15 000 fans. Elle relaie les différents défis du genre postés sur le réseau social. On y voit notamment un animateur de Fun Radio, Karel, participer au mouvement avant de désigner à son tour trois personnalités de la télévision et du milieu du spectacle.

## Un nouveau modèle de générosité ?

Le modèle de la smartnomination s'apparente à celui du marketing viral. La viralité se base sur le principe du bouche à oreille, dont Internet en a permis un effet décuplé, brisant les barrières géographiques. Plus de médias de masse traditionnels, pas de communication institutionnelle, pas d'agence, juste une seule règle : défier trois nouvelles personnes. Selon, Jonah Berger, chercheur anglo-saxon, le cœur de la viralité s'attache à rendre son activité à l'utilisateur. Ainsi, la smartnomination a rendu toute la responsabilité au donateur lui-même, il devient un

« donateur », impliqué et soudainement mis sous le feu des projecteurs.

## Deux solutions apparaissent alors pour le nominé : Relever le défi ou l'évitement.

Si la première solution ne peut à priori qu'être bénéfique tant pour la viralité du phénomène que pour l'image de l'internaute, la seconde possibilité pose un problème pour le nominé. Il affiche devant sa communauté son refus d'obtempérer, nuisant probablement à sa e-réputation. La smartnomination apporte aussi une nouvelle idée de notre façon de donner. Le don n'est plus dissimulé, il est mis en scène. En plus de valoriser le donateur, le geste est exposé comme un exemple à suivre. Sur le blog du Citizen Post on peut lire « Pourquoi autant de buzz sur des actions qui, au final, devraient être banales ? Peut-être, parce que malheureusement, ce n'est plus banal, et cela permet de nous rappeler qu'un petit geste peut avoir de belles conséquences. » Ce modèle révèle qu'il n'est pas si simple de se montrer pendant que l'on donne, pour toutes les raisons qui ont fait de la philanthropie un acte ostracisé au long du 19<sup>ème</sup> siècle via le paternalisme, la domination sur les populations pauvres, le don calculé. Comme nous l'explique Antoine Vaccaro (Président du Centre d'Etude sur la Philanthropie), dans le système éthico-religieux protestant américain, il n'y a pas de honte à donner sa fortune, alors que dans la mentalité française, plus influencée par le catholicisme, afficher sa richesse lors d'un acte philanthropique est mal vu.

## La collecte spontanée, ou comment les donateurs et les bénévoles reprennent le contrôle

Depuis l'avènement des réseaux sociaux, les initiatives semblables au Smartnomination ne cessent d'apparaître. Au Etats-Unis les médias sociaux ont connu une telle réussite dans les appels de fonds que cette stratégie a été baptisée « dons sociaux ». #GivingTuesday, le mardi après Thanksgiving qui propose une étape plus altruiste après des journées de consommation commençant lors du Black Friday, en est une expression très visible. Comme le montrent des données de MDG (en Français, OMD, le Millénaire pour le développement des Nations Unies) dans leur rapport sur le Social Giving, #GivingTuesday a enregistré, en 2012, des dons en ligne à hauteur de 10 millions de dollars, en hausse de 53% par rapport à 2011 ! D'après MDG,

*“La smartnomination apporte aussi une nouvelle idée de notre façon de donner. Le don n'est plus dissimulé, il est mis en scène.”*

l'effet exercé par Twitter sur le total des fonds recueillis est énorme : quand Twitter est utilisé dans une campagne, les fonds recueillis sont multipliés par dix. Comme l'explique A. Vaccaro, cette évolution est due à un déplacement inédit du centre de gravité de la philanthropie. Ce n'est plus l'organisation sans but lucratif qui dicte son agenda mais le donateur internaute qui va d'un centre d'intérêt à un autre en fonction de l'actualité, ...

*Trois Allemands surprènent un homme sans abris et font un mini concert live. Ils lui redonnent l'argent ainsi collecté...*



des stimuli de ses pairs, voire d'internautes initiateurs de projets d'intérêt général.

### Campagnes spontanées

Elle s'est répandue à travers le monde a permis de lever en six jours plus de 8 millions de livres sterling (9,5 millions d'euros), A l'appui du mot-clé #NoMakeUpSelfie, des milliers de femmes ont publié sur les réseaux sociaux des autoportraits sans maquillage, appelant à financer la lutte anti-cancer. Comme l'affirme Carolan Davidge, l'association britannique de lutte contre le cancer n'est « pourtant pas à l'origine de cette campagne ».

Aussi, les médias sociaux qui auparavant ressemblaient à un canal immature et inadapté pour le fundraising semblent aujourd'hui plus maîtrisés par les ONG. Comme le souligne Unicef Suède. De nouvelles applications telles que Chirpify et Soldsie permettent de connecter la banque des utilisateurs ou de comptes PayPal à son compte de médias

L'affiche ayant le plus enflammé la toile est sans conteste celle de Norman Thavaud



*“ Imaginez si nous exploitons la puissance des médias sociaux pour effectuer une vraie différence dans la vie des gens ”*

**BRENT LINDEQUE**  
784 734 VUES SUR  
YOUTUBE (05-2015)

sociaux, permettant aux utilisateurs d'acheter des articles ou services en tweetant quelqu'un avec un mot particulier et ainsi en donnant à une association. En France, la dernière campagne de la Croix-Rouge, à l'occasion de ses 150 ans, n'est pas passée inaperçue. Ralliant le Youtubeur Norman Thavaud, le champion de rallye Sébastien Loeb et la chanteuse Selah Sue, l'association interpelle les internautes en jouant avec les codes de Facebook...et il cumule déjà près de 1,7 millions de followers sur Twitter, 4,6 millions d'abonnés sur sa page Youtube et 3 millions de fans sur sa page Facebook de Norman, le jeune humoriste.

Tant que leur message est simple, puissant et bien ciblé, le plus petit organisme de bienfaisance a autant de chances de réussir dans la collecte de fonds via le média social qu'un grand. Une nouvelle hiérarchie semble éclore par le web...

**JESSICA ROLLAND**

## CONCLUSION LE POSTULAT DU DON

Il existe aujourd'hui un paradigme dominant, celui de l'*homo œconomicus*, de la rationalité instrumentale, qui vise à expliquer le système de production et surtout de circulation des biens et des services dans la société à partir des notions d'intérêt, d'utilité.

### [La raison utilitaire]

La « raison utilitaire » [Caillé, 1989] a pris aujourd'hui une ampleur phénoménale, au point que l'individu moderne n'arrive plus à penser ce qui circule dans la société sans partir de ces notions et de ce modèle. Ce paradigme est considéré comme un postulat, tout autre postulat, réputé illégitime, ayant donc besoin d'être démontré. La rationalité instrumentale est une rationalité des moyens par rapport aux fins. Elle ne se prononce pas sur les fins.

*“ Sous sa forme la plus claire, la théorie exige que les bénéfices et les coûts de toutes les actions possibles soient connus et pose comme postulat que l'acteur prendra la décision « optimale », c'est-à-dire celle qui maximise la différence entre les coûts et les bénéfices. ”*

**COLEMAN, FARARO,**  
[1992, P.14]

Cette idée d'optimisation s'applique tant au niveau individuel qu'au niveau collectif. Car le modèle de l'*homo œconomicus* soutient que, en optimisant chacun leur intérêt individuel, les membres d'une société produisent un optimum de bien-être

collectif. Ce que nous aimons tous spontanément dans le marché, c'est cette liberté, cette facilité de sortir d'une relation qu'on n'aime pas, d'aller voir ailleurs. Cette liberté est fondée sur la liquidation immédiate et permanente de la dette. Le modèle marchand vise l'absence de dette au sein des rapports sociaux. Dans ce modèle chaque échange est complet. Ce n'est ni plus ni moins que l'émergence d'un lien social inédit qui est la meilleure définition sociologique du marché : un lien social qui vise à échapper aux obligations normales inhérentes aux liens sociaux. C'est l'essence de la liberté moderne.

“ Dans ce jeu infini de la circulation d'équivalences, être un individu revient à ne rien devoir à personne. ”  
GÉRARD BERTHOUD,  
1994, P. 53.

C'est une relation sociale limitée, un lien faible. Il entraîne également l'exploitation, l'injustice, l'exclusion... La vision linéaire du lien entre fin et moyens a conduit l'utilitarisme à proposer le bonheur comme fin et à appliquer au problème du bonheur le schéma fin moyen. Or la sagesse de l'humanité a toujours affirmé le contraire : pour ne pas atteindre le bonheur, la méthode infaillible consiste à le chercher en permanence.

### [La dimension morale]

Les agents sociaux n'agissent pas seulement en fonction de leurs intérêts, mais aussi en fonction de normes et de valeurs. C'est la nature morale des actes qui éloigne les agents sociaux du paradigme de l'économie néolibérale. Les actes moraux sont motivés intérieurement et ne font pas l'objet d'une analyse fin moyen. Ils s'opposent à la rationalité instrumentale et à ses considérations de coûts et de bénéfices. L'intérêt n'explique pas tout, il y a aussi les normes, les règles, les valeurs,

la morale, le devoir. Mais ces normes tendent à être conçues comme des obligations extérieures. Or, comme le dit Durkheim en évoquant Kant :

“ il faut que la morale nous apparaisse comme aimable [...], qu'elle parle à notre cœur et que nous puissions l'accomplir même dans un moment de passion ”  
ÉMILE DURKHEIM,  
1992, P. 615-616.

### [Mais pourquoi, diable, donne-t-on ?]

Ce qui est le plus valorisé dans le don, c'est le plaisir. Un don fait par obligation, par obéissance à une norme, est considéré comme un don de qualité inférieure. La morale du devoir est fondamentale à la socioéconomie, elle est secondaire dans le don. Il existe une tendance générale chez les acteurs à nier l'obéissance à des règles dans un geste de don. Le « vrai » don est celui dont le sens n'est pas de se conformer à une convention sociale ou à une règle, mais d'exprimer le lien avec la personne, réel ou symbolique comme on l'a vu à propos du don d'organes. Cette tendance va même jusqu'à la négation de l'importance du don par le donateur. C'est l'un des comportements les plus étranges qui soient à première vue. Pourtant de cette manière, le donateur diminue l'obligation de rendre et en conséquence rend l'autre libre de donner à son tour. Si ce qu'on lui a donné n'est rien, il n'est pas tenu de rendre, il est libre de donner ; et s'il donne, ce sera vraiment un don aussi.

“ On donne ainsi au receveur la possibilité de faire un « vrai » don au lieu de se conformer à l'obligation de rendre. « On ne donne pas pour recevoir ; on donne pour que l'autre donne ”  
JEAN-BAPTISTE LEFORT  
1994, P. 56

Le comportement des médecins face à la transplantation rénale quand il s'agit d'un donneur vivant montre l'importance de la liberté dans le don. Ils préfèrent ne pas prendre le rein offert par le donneur – et risquer ainsi la vie du receveur – plutôt que d'avoir un doute sur la liberté du geste du donneur et de penser qu'il obéit à des pressions sociales (familiales en l'occurrence). La plupart des caractéristiques du don se comprennent lorsqu'on les interprète par rapport à ce principe de la liberté des acteurs.

### [La question de confiance]

Pourquoi faut-il absolument postuler que les comportements dont le moteur n'est pas l'intérêt doivent être appris, intériorisés ? Personnellement je suis de plus en plus convaincu que la thèse de l'appât du gain comme seul moteur de l'action humaine n'a rien d'évident, et que celle de l'appât du don comme postulat n'est pas si farfelue.

À titre d'illustration, mentionnons toutes les analyses sur la confiance qui se développent actuellement et qui arrivent à la conclusion que la confiance, tout en étant nécessaire à l'échange économique, ne peut naître entre des individus qui n'agissent qu'en fonction de leur propre intérêt. Très peu d'auteurs relient ce thème de la confiance au don. Toutefois, un ouvrage de L. Cordonnier [1997] s'y consacre et traite de l'insuffisance, même pour des individus qui cherchent leur intérêt, et de « l'hypothèse de l'individu égoïste et rationnel » et du « *théorème de la main invisible* » : « [...] le dilemme que l'on retrouve dans l'échange marchand [...] se joue [...] entre l'intérêt, le gain ou l'utilité individuelle qui en fournit le moteur, et l'obligation de coopérer qui en constitue le processus [et qui conduit l'acteur à] mettre son intérêt en jeu » [p. 91]. « *Certaines situations économiques exigent que les agents se départissent rationnellement de leur rationalité économique pour atteindre leurs fins [...] économiques* » [p. 11].

“ La main invisible (le mécanisme des prix) dispense de se poser la question de la manière dont se déroule l'échange réel. Elle introduit un modèle mécanique. [...] Mais cela n'élimine pas la nécessité de rendre compte des échanges d'un autre type, entre humains, où il se passe quelque chose d'autre, et qui demeurent fondamentaux même en économie ”

L. CORDONNIER  
[1997]

Selon Cordonnier « *ces autres échanges – les plus importants – peuvent être appréhendés, à partir du “dilemme du prisonnier”\**, qui constitue l'archétype des échanges marchands non réglés mécaniquement. On y constate qu'en recherchant leur intérêt seulement, les agents arrivent à une solution moins favorable à leur intérêt que s'ils avaient tenu compte de l'intérêt de l'autre. Et de conclure :

“ Des éléments étrangers au principe d'économie viennent se greffer sur les relations de personne à personne, de sorte que même dans des situations où la nature de l'enjeu est manifestement économique, le règlement ou l'accomplissement de la relation fait appel à des principes d'action davantage orientés vers la quête de la réciprocité ”

L. CORDONNIER  
[p. 87-88].

Le raisonnement de Cordonnier illustre la faiblesse du postulat de l'intérêt comme seul moteur de l'action humaine. Il fonde ainsi le besoin d'un autre postulat. Mais pourquoi le don ? N'est-ce pas idéaliste, voire farfelu ? On peut en fait montrer que pour que le don soit « *payant* » à terme, il ne faut pas qu'il soit

\* L'auteur utilise le célèbre jeu du « *dilemme du prisonnier* » dans lequel les joueurs, s'ils suivent leur intérêt, gagnent moins que s'ils se faisaient confiance et coopéraient.

fait dans ce but. Dans le don, on gagne à la condition de ne pas être intéressé à gagner, de ne pas adopter le schéma de l'intérêt individuel, de ne pas calculer. C'est le paradoxe de Dale Carnegie : « *Make the other person feel important and do it sincerely* ». (traduisez : *Faites que les autres se sentent importantes et faites-le sincèrement*).

Comment cet étrange retour qui n'existe qu'à condition de ne pas être voulu s'explique-t-il ? Pour développer la réputation d'altruiste, il faut l'être réellement. L'individu qui n'est pas sincère manquera de motivation. Là encore se pose la question de la confiance : « *L'individu honnête [...] valorise la fidélité en elle-même. [...] Et c'est précisément à cause de cette attitude que les autres lui font confiance dans des situations où il est impossible de vérifier son comportement. [...] Et c'est parce que les personnes dignes de confiance sont payées de retour que ce trait de personnalité peut se perpétuer* » [p. 69]. Pour susciter l'envie de donner, il faut avoir la réputation de générosité – il faut qu'on considère que le don n'a pas été fait dans le but de recevoir un retour. C'est à cette condition que le don enclenche la spirale du don, que le don appelle le don. Or pour établir cette réputation, il faut le penser sincèrement. Car il n'est pas possible de jouer le jeu à long terme. Bref, le don est réaliste parce qu'il y a retour, mais il existe parce que, pour qu'il y ait retour, il ne doit pas être fait pour cela.

### [Un renversement de perspective]

Quelles peuvent être les bonnes raisons de donner puisque, étant donné le postulat de l'intérêt, c'est-à-dire la tendance naturelle à recevoir plutôt qu'à donner, il n'y en a aucune a priori – bien au contraire. Mais, Godbout en est arrivé à remettre en question ce postulat, et « à faire du don lui-même un postulat. C'est-à-dire à poser une tendance naturelle à donner, une sorte de pulsion de don, comme il en existe une à recevoir ». Le don n'est plus pour lui « quelque chose qui cloche dans le cadre d'un modèle qui n'est pas fait pour lui, et qui s'est, en partie, construit contre lui ».

Si le don est un postulat, la question devient : qu'est-ce qui empêche de donner ? Quelles sont les bonnes raisons de ne pas donner ? L'étude du cas du don d'organes a mis en évidence le fait que la relation de don affecte l'identité et que la principale « *bonne raison* » de ne pas entrer dans le cycle du don (à titre de donneur ou de receveur) pourrait bien être la menace que le don fait peser sur l'identité. Autrement dit, autant le don peut constituer un ingrédient essentiel à la construction et au renforcement de l'identité, autant il peut être vécu négativement sous ce rapport. Il est alors préférable de lui substituer un autre principe de circulation des choses : le droit ou le marché.

En faisant le postulat de l'appât du don au lieu de celui de l'appât du gain, on opère un tel renversement. Et la question devient : qu'est-ce qui empêche les membres d'une société de donner ? Qu'est-ce qui freine l'appât du don ? Qu'est-ce qui fait que l'on résiste au don, que l'on retient les choses au lieu de les faire circuler ? L'analyse du don d'organes dans cette perspective a montré qu'en continuant à se poser la question de cette manière, on pourra peut-être mieux comprendre les raisons de la circulation des choses entre les humains.

### [La réciprocité est seconde]

La grande erreur des modèles fondés sur la réciprocité provient de la confusion entre le constat d'un retour et la volonté ou l'intention de retour, soit le plus grand paradoxe du don :

“ Le paradoxe, c'est que le don qui rapporte le plus est le don gratuit, le don fait sans condition. Car ce qui est donné vraiment gratuitement touche les hommes profondément et les rend particulièrement endettés vis-à-vis de leurs bienfaiteurs. ”

ALVIN GOULDNER,  
1973, P. 277

C'est pourquoi, comme l'écrit Mary Douglas, il y a une grande violence dans le don unilatéral s'il signifie le refus du retour : « *Le don gratuit ne devrait pas exister. Ce qui est erroné et néfaste dans le soi-disant don gratuit, c'est la volonté du donneur de ne pas recevoir un don provenant du receveur.* »

La confusion entre l'observation de ce qui circule et sa signification est la plus grande source de malentendu dans la théorie du don. Cette confusion conduit non seulement à centrer le don sur la réciprocité, mais à en faire un principe supérieur au don. Or c'est l'idée du « *premier don* », comme dit Simmel, qui résout le dilemme du prisonnier, et non la réciprocité. Le premier don est par définition non réciproque. Il engendre le système :

“ Le premier don est donné spontanément et possède une liberté ne contenant aucun devoir, pas même le devoir de gratitude. [...] Un tel geste naît d'un impératif psychique. [...] On ne peut pas rendre un premier don ; car il a cette liberté qu'un don en retour, de par sa nature même, ne peut pas par définition posséder. ”

GEORG SIMMEL,  
1950, p. 392-393.

« *Nous ne remercions pas quelqu'un seulement pour ce qu'il fait [...] Nous lui sommes reconnaissant d'exister* » [Simmel, 1950, p. 389]. « *[Dans ce cas] la gratitude ne consiste pas dans un don en retour, mais dans la conscience du fait qu'il ne peut pas être rendu* » [ibid., p. 392]. La volonté de ne pas avoir de dette est, dans un système de don, une volonté de dominer l'autre, une atteinte à son identité. Dans une telle situation, le passage du don au droit constitue une amélioration importante. Lorsque

ces bénéficiaires ne peuvent pas (ou ne souhaitent pas) rendre, leur identité est menacée, et ils tendent alors à adopter le modèle du droit dans leurs rapports avec le personnel bénévole. Ils considèrent alors l'organisme de bénévolat comme un prolongement de l'État.

## [Les fantômes de don]

Se faire avoir est la figure négative du don la plus courante. Mais c'est peut-être, en fin de compte, la forme la plus bénigne du côté sombre du don. Plus profondément, dans un rapport de don négatif, on peut perdre la confiance en quelqu'un ; et alors, on perd un lien social. Plus profondément encore, on peut perdre son identité. Le don négatif, c'est le fantôme du don, le fantôme du don positif.

C'est l'alternative que vivent les receveurs d'organes : intériorisation de l'organe de l'autre qui devient partie de soi, ou incorporation de l'autre, qui devient fantôme en moi. Mais cette menace n'est pas propre au don d'organes. Elle est présente dans tous les rapports de don. Le don humanitaire met en évidence une caractéristique de ce système de don aux inconnus : le fait que le receveur soit considéré comme acquis, qu'on ne lui demande pas son avis. Plus encore que par le marché, c'est par les dons non rendus que les sociétés dominées finissent par s'identifier à l'Occident et perdent leur âme, affirme Serge Latouche dans *L'Occidentalisation du monde* [1992].

« *Le véhicule de cette « conversion » (aux valeurs occidentales) ne peut être la violence ouverte ou le pillage même déguisé en échange marchand « inégal », c'est le don. C'est en donnant que l'Occident acquiert le pouvoir et le prestige qui engendrent la véritable déstructuration culturelle* » [p. 68]. « *[L'Occident] se tient hors d'atteinte et continue de donner sans rien accepter. Il s'approprie le cas échéant, mais ne reconnaît aucune dette et n'entend recevoir de leçon de personne.* » [p. 69]



**LA PROBLÉMATIQUE :**  
New York est au 49<sup>e</sup> rang des 50 États des États-Unis en ce qui concerne le pourcentage de résidents inscrits comme donneurs d'organes...

**LE PITCH DU FILM :**  
Dans un New York visiblement affaibli, la symbolique horloge du Grand Central Terminal, la Statue de la Liberté et les autres structures de la ville tombent en ruine.

Les New-Yorkais vont alors se mobiliser et rassembler divers pièces métalliques afin de redonner un nouveau « cœur » à la célèbre métropole.

**LA RÉALISATION :**  
« Long Live New York » est un court-métrage d'animation réalisé dans le cadre d'une campagne du même nom par le réalisateur français, Laurent Witz [Oscar du meilleur court-métrage d'animation

en 2014 pour son film M. Hublot], afin de sensibiliser les New-Yorkais sur l'importance du don d'organe.

**MAI 2015 :**  
3 650 000 personnes nouvelles s'étaient inscrites au registre de donneurs. Une belle réussite pour un court métrage d'animation d'une grande beauté pour ceux qui aiment le cinéma d'animation.

[www.longliveny.org](http://www.longliveny.org)

**GARDEZ NEW YORK EN VIE.** Nous pouvons sauver des milliers de vies en donnant une importante partie de New York. La vôtre. Signez en tant que donneur d'organe Longue vie à NY.org

Organisation  
Longlive N-Y

Agence : Y & R, New York

Campagne :  
octobre 2014



## UNE CONCLUSION PLUS PERSONNELLE

Dans cette société dite moderne, donner n'a plus de sens pour grand monde, car semble-t-il, nous sommes perdus dans un mode de pensée calculée, formatée et facile, où tout est simple forme économique. Alors qu'une forme nouvelle de don (avec le don d'organes notamment) nous assaille, revisiter la complexité du terme, pour refaire surgir la simplicité d'un geste antinomique à ce qu'on nous impose depuis trop longtemps, et savoir donner à bon escient, cela est primordial car le seul vrai don est un don sans retour.

Cela a des répercussions. Ce sont des enjeux capitaux pour nos prises de décisions, nos relations sociales, et donc notre futur. Notamment pour le don d'organes, comme on l'a vu, avec des taux positifs de non-rejet à la clé... Il nous faut, me semble-t-il, nous déconditionner de l'utilitarisme comme on prend du recul face au poids de la religion. Car, après tout, est-il bien d'avoir peur de la mort ? Accepter la mort c'est sans doute pouvoir prendre le recul nécessaire à la vie, à une vie, meilleure pour soi, son prochain ou ses proches. Donner la vie par exemple, c'est faire un pied de nez à l'État marchand que l'on voudrait nous faire voir partout. C'est transcender l'expérience marchande définie comme le gain d'une chose par la perte d'une autre.

“ Qui donne la vie non seulement ne perd rien, puisqu'il s'agit de don-transmission, mais gagne tout. [ ]  
Quand on a donné la vie, on peut rejoindre sa mort, et la penser comme autre chose [...] ”

ALAIN CAILLÉ  
& JACQUES T. GODBOUT,  
L'ESPRIT DU DON (1992)

## [Pourquoi donc lire ce mémoire ?]

« Affirmer que le geste de don n'est conforme à son concept qu'en échappant au donateur comme au donataire revient à avouer qu'il est vain de parler du don. C'était par cet aveu qu'il eût fallu commencer ; il n'est alors qu'étonnement même, le surgissement du monde, le « Ah ! des choses » [Marcel Hénaff 2012]

“ Il y a toujours urgence ; devant la détresse de mon prochain nul délai n'est tolérable. ”

EMMANUEL LEVINAS [1906-1995],  
CITÉ PAR MARCEL HÉNAFF, (IBID, P. 319)

## [Savoir donner et ne pas donner telle est l'affirmation qui prend tout son sens dans le geste lui-même.]

Parce le geste, chargé du fameux *Hau*, de ce qu'il incarne ou représente, est mal interprété ou parce qu'il est toxique [réflexe pavlovien d'une société transformée, dite moderne, focalisée sur le type marchand depuis la révolution industrielle], nous n'avons plus les codes d'une forme de compréhension de ce geste à double sens, aux tiroirs multiples. Ils permettent d'engager les bonnes décisions (relationnelles) en connaissance de cause. Mais avant tout, en reconnaissance de soi-même. Le geste qui ne devient plus alors un fardeau, mais une force, c'est le (vrai) don. Je crois percevoir que c'est une ligne directrice rayonnante émanant du plus profond de soi.

Enfin, je reviendrai à Marcel Mauss en citant Georges Bataille, pour me démarquer de lui et de sa conception tragique du don. Bataille, qui, prenant en compte l'ensemble des mouvements de l'énergie sur la Terre, et en particulier ceux du vivant, et posant le problème pour le vivant, et donc l'homme, de la dissipation de l'énergie excédante, a répondu à Mauss par livre interposé dans cette œuvre majeure (qu'il a mis dix-huit ans à écrire) : *La Part maudite*.

“ L'idéal serait qu'un potlatch ne pût être rendu. Donner solennellement un potlatch qui laisse le partenaire stupéfait, abasourdi, et dans l'incapacité de répondre par un digne don de retour [car] ce qui est visé dans le potlatch, dans la dépense ostentatoire des richesses, ce n'est certainement pas le bénéfice illusoire que représenterait le surcroît inhérent à tout don de revanche, c'est le rang social, la situation hiérarchique qu'il confère à celui qui, en imposant par l'extrême générosité de ses dons, s'est imposé. ”

GEORGES BATAILLE

Encore une illusion du don, répondant au seul souci d'imposer son grade dans la société.

« [...] dans le potlatch, en allant même jusqu'à les détruire rageusement devant les autres, l'homme sacrifie, c'est-à-dire introduit dans le domaine sacré des biens appartenant au monde profane, faisant ainsi en retour jaillir de son être le halo de la gloire sacrée qui, en nous réveillant à notre propre dimension sacrée, nous appelle au don de revanche. » (Ibid.)

Rien a voir avec ce que nous avons essayé de développer ici.

L'axe est déplacé et nous pousse dans le sens de l'égo démesuré d'une théorie économique néoclassique ou néolibérale. Et il est peut être bien de faire une pause. D'ajouter sens à nos sens et gestes simples et purs à nos grandes paroles. Visiter le pouvoir de « *dire non à une invitation* » et redonner un plein là où il y avait vide. Aidé de grands penseurs, je crois l'avoir montré, dans cette longue réflexion partagée et écrite comme mémoire de fin d'étude dans mon école « d'arts modernes et de communication visuelle ».

### [Pour une « poétique » du don.]

Ces campagnes internationales [hors-texte] qui s'efforcent de trouver l'accroche, l'idée qui, proche du public cible, lui ressemble, lui parle avec des mots, des concepts qui font mouche, la population les comprend et peut se reconnaître en elles, s'identifier à elles et ainsi réfléchir au don. Toutes ces campagnes de pub (hormis celle des « idiots » qui fut refusée), constituent à mes yeux une élite des messages de masse et sont propres à nous faire évoluer réellement dans notre approche du don. Elle nous rappellent par leur impact « poétique » et leur franchise que le don est à portée de nous et de tous.

Le jeu tient une grande place dans ces concepts. En effet il n'y a pas de don sans jeu car le plaisir de donner en est un, qu'on accepte pleinement ou bien dont on est écarté (et l'on retourne alors à la case égoïste).

Jeu de couleurs, de mots, d'images ou jeu physique, afin de ressentir la mise en situation (exemple de la poupée). Tout ceci afin de permettre à la communauté de ressentir que par l'action, donner est concret, que le don va quelque part. À mille lieux des slogans « Donnez ! » impératifs ou alarmistes qui eux ne font pas mouche. ...

Le but est comme on l'a vu (avec notamment de l'article d'Action contre la faim) pour ces campagnes de publicité et les ONG derrière elles, de fidéliser par la fédération. Ces affiches ont vraiment du mérite à mes yeux, car derrière elles des personnes sensées et appliquées ont vraiment réfléchi au concept du don et à ses ramifications. Au problème qu'il pose en ces temps difficiles où la tentation est grande de devenir égoïste à tout jamais et où le sens du partage doit être compris et lui-même partagé.

Pourquoi? Parce que le don est un acte communautaire, circulaire, certes complexe, mais tellement important pour que nous n'allions pas tous droit dans le mur! Ce serait une folie de penser autrement le monde, futur de nos enfants.

### **[L'esprit léger, donner]**

C'est, trouver, sa propre voix. Exprimer cette beauté libérée (de la liberté du choix) en tenant compte des tenants et aboutissants pour nos prochains avant de penser à nous. Ce mémoire est une longue réflexion, une aide même minime j'espère, une simple pierre, précieuse à ceux qui doivent prendre des décisions délicates après la soudaine perte d'un proche... C'est nous demain, hier et aujourd'hui.

### **[Le don c'est un acte fulgurant]**

Il est pureté créatrice. Lire sur ce thème, l'assimiler pour oublier... et s'oublier pour le vivre au moins une fois dans sa vie. C'est tout ce que je vous (nous) souhaite. Dans un esprit communautaire et futuriste où nul n'est parvenu, (et c'est sans doute cela qui en fait sa rare beauté). Lorsque, parfois, libéré de nos préjugés et de fausses valeurs inculquées, on se libère et l'on (se) donne réellement.

### **[Il y a tellement à dire mais le principal est là pour moi]**

et pourrait tenir dans une de ces belles phrases :

**“ S'il y avait du don [...] Il ne procéderait ni d'un souci de générosité, ni d'une fraternité, mais de l'expérience de la liberté. Il resterait pour toujours inlocalisable et secret, n'induirait aucune réciprocité, et même aucun souvenir. Un tel don ne pourrait raisonnablement avoir lieu : ce serait une folie. Mais cette folie ne cesse de nous menacer. ”**

**JACQUES DERRIDA**  
[LE DON]

### **[Parce qu'enfin]**

c'est plus facile  
de ne pas donner  
que de donner.  
Faut pas déconner.



**SOURCES & RÉFÉRENCES  
DE TEXTES ASPIRATIONNELLES :**

Jacques T. Godbout. Le don, la dette et l'identité. Montréal : Éditions La découverte, 2000, 190 pp. Jacques T. Godbout est un sociologue québécois. Il est professeur émérite à l'Institut national de la recherche scientifique à Québec. Il est aussi membre du conseil de la direction de la Revue du MAUSS. Il a écrit de nombreux ouvrages sur le don. Publications : La participation contre la démocratie, Éditions Saint-Martin, 1983, 190 p. La démocratie des usagers, Boréal, 1991, 190 p. L'esprit du don, La Découverte, 1992, 345 p. co-écrit avec Alain Caillé Le langage du don, Fides, 1996, 41 p. Ce qui circule entre nous : Donner, recevoir, rendre, Seuil, 2007, 394 p. La Participation contre la démocratie, Liber, 2014, 218 p.

Marcel Mauss. Essai sur le don. Forme et raison de l'échange dans les sociétés archaïques(1925), Introduction de Florence Weber, Quadrige/Presses universitaires de France, 2007.

La revue du MAUSS (Mouvement anti-utilitariste en sciences sociales) est une revue interdisciplinaire fondée en 1981, entre autres par Alain Caillé. Elle aborde des sujets en sciences économiques, anthropologie, sociologie et philosophie politique. Son nom est à la fois un acronyme et un hommage au célèbre anthropologue Marcel Mauss. Anti-utilitariste », elle critique l'économisme dans les sciences sociales et le rationalisme instrumental en philosophie morale et politique. Elle veut susciter et promouvoir le tiers paradigme, complétant (ou remplaçant) le holisme et l'individualisme méthodologique.

Marcel Hénaff. Le don des philosophe. Repenser la réciprocité. Le Seuil 2012. Marcel Hénaff est philosophe et anthropologue, professeur à l'université de San Diego. Il est notamment l'auteur de : Le prix de la vérité. Le don, la philosophie. Le Seuil, 2002.

Sources P. 19 Les donateurs ne font pas la charité : Information traitée le 22 septembre 2011 dans Stratégies Magazine n° 1646 & 1661.

Sources P. 27 Le caritatif à l'assaut du Web : Information traitée dans Stratégies Magazine n° 1661

Sources P. 33 La période axiale : Karl Jaspers. Introduction à la philosophie - Einführung in die Philosophie, 1950. Chap. L'histoire de l'humanité p. 102 - 109

Sources P. 39 Edda Poétique : L'Edda. Récits de mythologie nordique. Trad. du vieil islandais par François-Xavier Dillmann. Galimard. Sources P. 49, Pierre BOURDIEUX : [http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Pierre\\_Bourdieu/109786](http://www.larousse.fr/encyclopedie/personnage/Pierre_Bourdieu/109786)

Source P. 73 L'actualité du don aux étrangers : G.T Godgout, Le don la dette et l'identité.

Sources P. 85 Dérives d'Action Contre la Faim : Tiré du rapport de stage et de sa réflexion sur les six mois passé au service marketing et collecte de fonds de l'ONG Action Contre la Faim en 2006. Fanny Van Bre-

derode est maintenant directrice de AGOIE, (Une association au service des entreprises, des facilitateurs et des structures de l'insertion par l'activité économique d'Île-de-France ). Plus d'informations : [entreprenons-ensemble.fr/siae/agoie](http://entreprenons-ensemble.fr/siae/agoie).

Sources et textes de référence des citations P.97 L'altruisme est-il une forme d'égoïsme ? : [http://cafe.philo.bourg.free.fr/plusloin/200801\\_altruisme\\_cgoumaz.html](http://cafe.philo.bourg.free.fr/plusloin/200801_altruisme_cgoumaz.html). Contact : [christophe.goumaz@free.fr](mailto:christophe.goumaz@free.fr) Sources P. 111-112 : Proposition de loi relative aux dons et prélèvements d'organes, (Renvoyée à la commission des affaires sociales, à défaut de constitution d'une commission spéciale dans les délais prévus par les articles 30 et 31 du Règlement)

Sources P. 83 Don D'organes : [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org). [www.greffedevie.fr](http://www.greffedevie.fr). [www.lemonde.fr/sante/article/2015/03/31/don-d-organes-un-amendement-pour-contourner-le-consentement-des-proches\\_4600818\\_1651302.html](http://www.lemonde.fr/sante/article/2015/03/31/don-d-organes-un-amendement-pour-contourner-le-consentement-des-proches_4600818_1651302.html). <http://www.agence-biomedecine.fr/annexes/bilan2013/donnees/organes/01-prelevement/synthese.htm>. <http://www.dondorganes.fr/002-la-penurie-d-organes>

Sources P. 123 La logique marchande : [http://www.liberation.fr/societe/2014/01/03/coeur-artificiel-et-bouche-cousue\\_970481](http://www.liberation.fr/societe/2014/01/03/coeur-artificiel-et-bouche-cousue_970481). Liberation du 3 janvier 2014.

Sources P. 125 à 136 Textes Trafic d'oorganes : <http://blogs.mediapart.fr/blog/jean63/010814/tout-sur-le-traffic-dorganes>. <http://www.rts.ch/play/tv/36-9%80%video/organes-a-vendre-sur-internet?id=3425728>. <http://www.fondamentaux.org/2010/10/21/la-repression-internationale-du-traffic-d%E2%80%99organes/>. <http://geopolis.francetvinfo.fr/>. [le-conseil-de-leurope-lutte-contre-le-traffic-dorganes-39283](http://le-conseil-de-leurope-lutte-contre-le-traffic-dorganes-39283). <http://www.cipadh.org/le-traffic-dorganes-et-limmigration-clandestine-en-europe>

Sources P. 157 La mort cérérale : <http://www.amub.be/revue-medicale-bruxelles/article/la-definition-de-la-mort-et-le-prelevement-dorgane-994>

Sources P. 165 Quand le donateur reprend le contrôle : [www.mycommunitymanager.fr/mobilisation-web-2-0-comment-sensibiliser-sur-les-reseaux-sociaux/](http://www.mycommunitymanager.fr/mobilisation-web-2-0-comment-sensibiliser-sur-les-reseaux-sociaux/). <http://www.cerphi.org/non-classe/smartnomination-campagne-spontanee-quand-le-donateur-reprend-le-controle-u/>. [www.facebook.com/SmartNomination](http://www.facebook.com/SmartNomination)

**POUR ALLER PLUS LOIN SUR LE DON D'ORGANES :**

- [www.france-adot.org](http://www.france-adot.org),
- [www.greffedevie.fr](http://www.greffedevie.fr),
- [www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr)
- [www.agence-biomedecine.fr](http://www.agence-biomedecine.fr)